

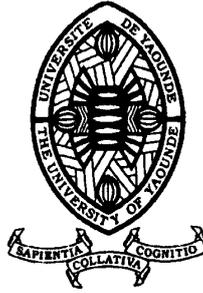
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE  
DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROUN

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I  
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE  
DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

\*\*\*\*\*

## **Accessibilité et valorisation du potentiel touristique dans l'arrondissement de Nyanon**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de  
l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (DIPES II)

Par :

**NGOCK David Aimé**  
**Licencié en Géographie**

Sous la direction  
**Dr Gaston NDOCK NDOCK**  
Chargée de cours

Année Académique  
2015-2016





## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

## WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: [biblio.centrale.uyi@gmail.com](mailto:biblio.centrale.uyi@gmail.com)

### **Abstract :**

The problem of Inaccessibility constitutes a fundamental constraint in the development of tourism in less developed countries and Cameroon in particular. This obstacle is more accentuated in rural areas where enclavement constitutes a fundamental difficulty. This preoccupation constitutes a real challenge task to overcome by the local authorities in order to have a good image. The present study titled “Accessibility and valorisation of tourism potential in Nyanon subdivision” is inscribed within this context. The specific problem which this analysis reveals that, the enclaved nature of the area constitutes the main obstacle to the development of tourism in Nyanon. As a result of the absence of relevant documents relative to our work, the search for empiric data was revealed as the only option. The problem was therefore analysed through the empiric method based on semi-directive interview guides with local authorities and the consultation of web sites and field observations. Results revealed that, the physical milieu coupled to the climatic condition of the area as well as the less implementation of local actors in the maintenance of roads are the main cause of the low process of development of the tourism activity in Nyanon. Financial and material constraints as well as the periodic charater of events did not help us properly carry out our research in the area of study. As such, we can say that tourism does not really contribute to the development of the Nyanon subdivision. Nevertheless, the encouragement of community tourism will be of great help to fight against poverty.

**Key Words:** Accessibilty, tourism potential, valorisation, ecotourism ; rural tourism ; enclosed territory.

## Dédicace

A mes parents pour qui mon instruction a toujours été une priorité.

## **Remerciements**

Ce travail est le fruit d'une synergie d'apports sans laquelle l'aboutissement n'aurait vu le jour. Il me plaît d'exprimer ma gratitude à tous ceux qui ont permis de le réaliser. Je pense ainsi à mon directeur, le Dr Gaston Ndock Ndock pour sa disponibilité, la patience, la rigueur et le soutien moral. Je lui adresse les remerciements les plus sincères.

Ensuite J'adresse mes remerciements à l'ensemble des enseignants de l'ENS pour l'enseignement qu'ils m'ont accordé pendant ma formation. Mes remerciements s'adressent particulièrement à l'endroit de Mr Ndjogui Thomas Eric enseignant de Géographie au département de Géographie à l'université de Douala pour son encadrement et son soutien et surtout ses conseils pratiques ; au Dr Amélie-Emmanuelle MAYI enseignante de Géographie à l'université de Douala pour l'aide accordée à la réalisation de ce travail ; au Professeur LIEUGOMG Médard pour des conseils techniques qu'il m'a accordé pendant toute la phase de rédaction, au Dr NSEGBE Antoine De PADOUE dont les conseils dans la phase méthodologique m'ont été d'une importance capitale.

Je ne saurais oublier les motivations et encouragements à répétition du Professeur Daniel Dickens PRISO et au Docteur Louis Bernard TCHOUIKOUA pour attention particulière portée en mon endroit.

Je ne saurais oublier les agents de la commune d'arrondissement de Nyanon dont la réception, la disponibilité lors des entretiens et les documents qu'ils ont mis à ma disposition ont été indispensables je pense ainsi à Mr Bimbai ; ainsi que à Mr Tjomb Clément pour ses conseils pratiques sur les enjeux touristiques de l'arrondissement de Nyanon.

Enfin j'exprime ma gratitude à mes parents qui ont tout donné pour ma réussite notamment NGUIMBIS II Luc Lebref, Mme Nguimbis Thérèse, Nguimbis Jeanne Louise, Paul Bruno Bidias, Dieudonné Bogmis, à mon grand-père Nguimbis Luc, Pek josué Lebref, notre et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette œuvre.

## **Liste des sigles et abréviations :**

**BUCREP** : Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population

**CTD** : Collectivité Territoriale Décentralisée

**DIPES II** : Diplôme de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade

**DSCE** : Document Stratégique pour la Croissance et l'Emploi

**DSCP** : Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté

**ECAM** : Enquêtes Camerounaises Auprès des Ménages

**ENS** : Ecole Normale Supérieure de Yaoundé

**INC** : institut National de la Statistique

**MINTOUL** : Ministère du Tourisme et des Loisirs

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement

**OMT** : organisation mondiale du tourisme

**PDC** : plan du développement communal

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**RGPH** : Recensement Général de la Population et de L'Habitat

**SSDTC** : stratégie sectorielle de développement de tourisme au Cameroun

## Liste des tableaux

Tableau 1. Tableau synoptique de la recherche .....	12
Tableau 2 Potentialités touristique de Nyanon .....	24
Tableau 3. Personnalités ressources enquêtées .....	24
Tableau 4. Répartition des ménages dans l'arrondissement de Nyanon .....	26
Tableau 5. Répartition de la proportion des ménages enquêtés dans l'arrondissement de Nyanon .	27
Tableau 6. quelques essences floristiques encore disponibles dans la commune de Nyanon.....	38
Tableau 7. Quelques espèces de la faune sauvage couramment rencontrées.....	39
Tableau 08. Principales administrations publiques et leurs domaines d'intervention.....	65
Tableau 09. Coût du transport par à partir de Nyanon en saison de pluie.....	77
Tableau 10. Quelques prix de transport de certains trajets .....	78

## Liste des figures

Figure 1 localisation de la zone d'étude.....	7
Figure 2 Les indicateurs opérationnels de l'accessibilité selon Handy et Niemeier (1997).....	17
Figure 3. : Schéma simplifié de la méthodologie .....	32
Figure 4: schéma simplifié de la méthodologie .....	33
Figure 5.: répartition de la population de Nyanon par secteur d'activité. ....	62
Figure 6. Connaissances sur le tourisme à Nyanon.....	64
Figure 7. Le niveau d'enclavement dans l'arrondissement de Nyanon .....	72
Figure 08. Le niveau d'enclavement dans l'arrondissement de Nyanon .....	75
Figure 09. répartition du revenu mensuel des chefs de ménage. ....	76
Figure 10. proportion des différents modes de transport dans l'arrondissement de Nyanon.....	78
Figure 11. répartition des lieux de restaurations des visiteurs d'après les chefs de ménage. ....	80
Figure 12. quelques avis recueillis sur l'intérêt de la population sur l'activité touristique .....	81
Figure 13. Le système touristique. ....	87

Tableau des photographies et planches photographiques	
Photo 1. Le Mont Nkohom.....	44
Photo 2. Le pic de Polâa.....	45
Photo 3. Massif montagneux de Song KONE vu du côté du village Ndeme.....	46
Photo 4 : commerce du poisson d'eau douce chez les épouses des pêcheurs non loin des berges de la Sanaga. ....	50
Photo 5. paroisse Christ-Roi de Logbikoy une œuvre coloniale construite en 1906. ....	52
Photo 6. une scène de cure par les Mbombog (Le Mback) .....	54
Photo 7. Le Nkô .....	55
Photo 8: Quelques danses traditionnelles avec tenue d'apparat.....	57
Photo 9 : Traversée de la Djouel entre la commune de Nyanon et la commune de Massock Songloulou .....	70
Photo 10. à l'attente d'une traversée sur la rive de la Sanaga dans le village Nkongkwalla.....	72
Photo 11. un véhicule quittant de Nyaho'o à destination de Yaoundé.....	77
Photo 12. Marché de Nyaho'o : arrêt de moto pour d'éventuels clients .....	79
Photo 13. ascension de la grotte de Ngock Lituba en présence du ministre de la culture.....	85
Planche 1 : vue de façade de la grotte de Ngock Lituba. ....	42
Planche 2: la chute de Kikot.....	47
Planche 3: diversité de la végétation de l'arrondissement de Nyanon. ....	48
Planche 4: Berge sur la Sanaga .....	49
Planche 5: Le pont sur la Sanaga. ....	51
Planche 6: Des tenues traditionnelles arborées par les Mbombog à l'occasion de la visite du ministre de la culture à Nyanon le 27 février 2016. ....	55
Planche 7 : Quelques traces des lieux de refuges pendant la guerre de l'indépendance en 1955. ....	59
Planche 8 : Quelques aménagements autour de la grotte. ....	61
Planche 9: état de la route en saison pluvieuse sur le tronçon Kikot-Kelleng. ....	69
Planche 10: Des difficultés d'accès dans certains villages.....	71
Planche 11: état des différentes voies de communication dans l'arrondissement de Nyanon. ....	74

## Table des matières

Accessibilité et valorisation du potentiel touristique dans l'arrondissement de Nyanon .....	i
.....	i
Abstract : .....	ii
Remerciements .....	iv
Liste des sigles et abréviations : .....	v
Liste des tableaux .....	vi
Liste des figures .....	vii
Tableau des photographies et planches photographiques.....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
<b>CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE .....</b>	<b>4</b>
<b>1.1. Présentation de la zone d'étude.....</b>	<b>4</b>
<b>1.2 Justification du choix du sujet.....</b>	<b>5</b>
<b>1.3 Délimitation et mise en contexte du sujet .....</b>	<b>5</b>
<b>1.3.1 Cadre thématique.....</b>	<b>5</b>
<b>1.3.2 Cadre temporel.....</b>	<b>6</b>
<b>1.3.3 Localisation de la zone d'étude .....</b>	<b>6</b>
<b>1.4 REVUE DE LA LITTERATURE.....</b>	<b>8</b>
<b>1.5. Problématique .....</b>	<b>10</b>
<b>1.6 Question de recherche.....</b>	<b>11</b>
<b>1.6. 1 Question centrale.....</b>	<b>11</b>
<b>1.6.2 Questions spécifiques .....</b>	<b>11</b>
<b>1.7. Hypothèse de recherche .....</b>	<b>11</b>
<b>1.7.1 Hypothèse centrale.....</b>	<b>11</b>
<b>1.7.2 Hypothèses spécifiques.....</b>	<b>11</b>
<b>1.7.3 Objectifs de recherche .....</b>	<b>11</b>
<b>1.8 Intérêt de l'étude. ....</b>	<b>13</b>
<b>CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....</b>	<b>14</b>
.....	14
<b>2.1 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE.....</b>	<b>14</b>
<b>2.1.1 Cadre conceptuel.....</b>	<b>14</b>
<b>2.2. Cadre théorique.....</b>	<b>19</b>
2.2.1 Le modèle gravitaire de Reilly ou loi de Reilly: .....	19
2.2.2 Les modèles de position .....	20
2.2.3. Le potentiel de Steward.....	20

<b>2.3. OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS</b> .....	20
2.3.1. Variable indépendante : accessibilité .....	20
<b>2.3.2. Variable dépendante : valorisation du potentiel touristique</b> .....	22
<b>2.4. Cadre méthodologique</b> .....	22
2.4.1 L'approche méthodologique générale .....	22
<b>2.4.2. Approches méthodologiques spécifiques</b> .....	23
<b>2.5 Difficultés</b> .....	34
<b>2.5.1 Les difficultés liées à la recherche documentaire</b> .....	34
<b>2.5.2. Les difficultés rencontrées sur le terrain</b> .....	34
<b>2.5.3. Difficultés liées au traitement des données</b> .....	34
.....	36
DEUXIEME PARTIE : RECHERCHE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES .....	36
3.1. Un milieu physique aux potentialités touristiques très diversifiées. ....	38
<b>3.1.1 Un Climat et la végétation favorables</b> .....	38
3.1.2 Un réseau hydrographique dense .....	39
<b>3.1.3. La faune</b> .....	39
3.1.3. Des sols favorables .....	40
<b>3.1.4 . Un relief fascinant</b> .....	40
3.3. Le potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon .....	40
3.3.1 Les richesses naturelles .....	41
3.3.2 Les infrastructures .....	51
3.3.3 Les aspects cultuels et culturels .....	52
3.3.4 – Les vestiges d'un passé historique étouffé .....	58
3.4. L'état actuel du développement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon .....	60
<b>3.4.1. L'état actuel d'aménagement du site touristique de Ngoock Lituba</b> .....	60
4.1. Les obstacles d'ordre institutionnel .....	63
4.1.2.2. Les administrations publiques .....	65
4.2.2. Les voies de communication dans l'arrondissement de Nyanon .....	68
4.2.4 : <i>le transport fluvial, un secteur en panne d'imagination</i> .....	72
4.2.5. Les nouvelles technologies de l'information et la communication .....	73
4.3. Les contraintes topographiques .....	73
4.1.3. Les contraintes humaines .....	76
TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS .....	82

CHAPITRE V : LES ACTEURS ET LEURS STRATEGIES POUR FAIRE DU TOURISME UN PILIER DE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE NYANON. ....	83
5.1. La promotion institutionnelle .....	83
5.2. Le ministère du tourisme .....	84
5.3. Le ministère des arts et la culture.....	84
5.1. Acteurs et stratégie de l'aménagement des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon..	85
5.1.1 Les acteurs du secteur public.....	86
5.1.2 Les acteurs du secteur privé .....	86
5.1.3 La société civile.....	86
5.1.4. Les populations .....	86
5.1.5. La synergie de tous les acteurs de la chaîne touristique. ....	87
5.2 : L'impact de l'aménagement des sites touristiques dans le processus de développement de Nyanon. ....	88
5.2.1 Sur le plan socioéconomique.....	88
CHAPITRE VI : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET SUGGESTIONS. ....	89
6.1. Vérification des résultats.....	89
6.1.1. Vérification des hypothèses.....	89
Bibliographie.....	89
6.1.2. Les insuffisances sur la méthodologie utilisée .....	90
6.1.3. La collecte des données.....	90
6.1.4. Les contraintes matérielle et financières .....	91
6.2.1. Un exemple à imiter pour valoriser le patrimoine naturel et culturel : le tourisme communautaire.....	91
6.2.2. Les autres recommandations .....	92

# INTRODUCTION GENERALE

Depuis son avènement au courant de la seconde moitié du dix-neuvième siècle ; le tourisme est l'un des plus gros secteurs économiques et à plus forte croissance dans le monde selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT ; 2016). Ce secteur d'activité emploie une personne sur onze selon la même source. Au Cameroun, malgré les efforts fournis par les autorités en charge de la question, l'activité tarde encore à prendre de l'envol. Comme la plupart des destinations touristiques dans le monde, le Cameroun dispose d'énormes potentialités touristiques qui, si elles étaient mises en valeur, feraient de notre pays une destination touristique au même titre que les pays de l'Afrique de l'Est, de l'Afrique du Nord et pourquoi pas ceux de l'occident? En Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier, la question de l'enclavement demeure une préoccupation majeure. Le développement du tourisme est confronté au problème d'aménagement des territoires. Cet aménagement repose sur la création des infrastructures touristiques et l'amélioration ou l'entretien de celles existantes ; c'est véritablement ce qui constitue la problématique de l'accès aux ressources naturelles aujourd'hui.

Depuis sa promulgation, la loi N° 98/006 du 4 avril 1998 relative à l'activité touristique au Cameroun n'a pas toujours eu d'impact significatif sur le développement de ladite activité. Ceci est dû à de nombreuses adversités dont l'enclavement. Le pays dispose pourtant d'énormes potentiels qui devraient être mis en valeur afin de booster son économie. C'est dans cette optique que s'inscrit la thématique de la 55<sup>ème</sup> promotion de géographie de l'Ecole Normale Supérieure : « TOURISME ET DÉVELOPPEMENT » où l'occasion nous ait donné de mener des études sur le tourisme et le développement au Cameroun. Cette thématique se décline en quatre principaux axes : typologie des activités touristiques ; Infrastructures touristiques ; politiques du tourisme ; potentialités touristiques.

La présente étude s'inscrit dans l'axe des potentialités touristiques d'où son intitulé : « Accessibilité et développement du tourisme à Nyanon ». Cette étude va mettre en évidence les rapports de causalité entre l'accessibilité, mieux l'enclavement et le développement du tourisme à Nyanon. Il sera plus précisément question de mesurer les effets de l'enclavement sur le développement du tourisme. Bien plus nous allons essayer d'expliquer l'inadéquation entre l'offre touristique et la demande touristique à Nyanon afin de faire une extrapolation sur l'ensemble du territoire national. Cette étude constitue également un outil d'aide à la prise de décision en vue de mettre sur pied une stratégie concertée d'aménagement des sites touristiques entre le gouvernement et les collectivités territoriales décentralisées. Elle se présente en 06 chapitres répartis en trois parties qui sont :

- Chapitre I : exploration et cadrage générale du sujet
- Chapitre II approche conceptuelle et méthodologique
- Chapitre III: état de lieux des potentialités touristique de Nyanon
- Chapitre IV : les obstacles à l'accessibilité et à la valorisation des sites touristiques de Nyanon
- Chapitre V: l'impact de l'aménagement des sites touristiques dans le développement de l'arrondissement de Nyanon
- Chapitre VI : vérification des hypothèses, critiques des résultats et suggestions.

# **PREMIERE PARTIE : CADRAGE GENERAL DE L'ETUDE**

La première partie de ce mémoire, constituée de deux chapitres est d'une part théorique et méthodologique et d'autre part présente l'arrondissement de Nyanon dans son environnement géographique. Elle étale dans le premier chapitre le cadre générale de l'étude qui permet de comprendre le contexte générale de l'étude ainsi que la problématique du sujet. Le deuxième chapitre décèle l'approche conceptuelle, théorique, et méthodologique qui a été utilisée dans l'étude.

# CHAPITRE 1 : CADRE GENERAL DE L'ETUDE

Toute recherche scientifique s'insère dans un contexte précis. La compréhension et l'assimilation de cette dernière repose sur un travail d'exploration et du cadrage scientifique du sujet. Dans ce chapitre, il est question de mettre en exergue le contexte générale de l'étude, la justification du choix du sujet, la conceptualisation, la revue de la littérature, la problématique de l'étude et de son questionnement, les objectifs, les hypothèses et l'intérêt de notre étude.

## 1.1. Présentation de la zone d'étude

Notre espace d'étude Nyanon, est le chef-lieu éponyme du même arrondissement. Il se situe à environ 100 km de Yaoundé, au nord du Département de la Sanaga-Maritime, il est compris entre 4°10' et 4°30' de latitude Nord et 10°45' et 11°10' de longitude Est (Pek, 2001).

Il s'agit ici d'une réflexion qui tourne autour du thème de recherche accessibilité et valorisation du potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon.

Ce territoire possède une gamme variée d'attraits touristiques qui, s'ils étaient mis en valeur, pourraient apporter des changements significatifs dans le quotidien de la population de cette localité. En effet, le Cameroun dispose de ressources touristiques (Tchindjang et Kengne, 2003) à l'instar de celles situées dans ledit arrondissement notamment la chaîne montagneuse Nkonghol ; la chute et la carrière de Kikot sur la Sanaga ; la grotte de Ngock Lituba ; les massifs rocheux de Inout Nzogpa, Kikane, Ntoy, Ongbakembè, Song Kone ; une flore variée qui mêle forêt et savane et, une faune qui est malheureusement menacée d'extinction. L'étude des potentialités touristiques de cet arrondissement contribue à n'en point douter une contribution scientifique à l'inventaire du patrimoine touristique national.

Cette étude doit son originalité à l'administration de notre institution de formation ; notamment ceux du département de géographie afin d'apporter une contribution à une étude plus étendue du tourisme à l'intérieure du pays.

Ces attraits naturels ont été étudiés dans le cadre de ce travail de recherche, l'objectif ici est de faire un inventaire afin de mettre sur pied les stratégies de leur mise en valeur la finalité est de faire de Nyanon une future destination touristique.

Il serait judicieux pour nous de présenter les motivations qui nous ont conduit au choix de notre sujet d'étude.

## 1.2 Justification du choix du sujet

Le choix porté sur le sujet « Accessibilité et développement du tourisme à Nyanon » s'inscrit dans le cadre de la rédaction d'un mémoire de D.I.P.E.S. Il dont les orientations portent sur la thématique susmentionnée. Ce sujet s'intègre dans la politique du gouvernement de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le tourisme. Les multiples observations faites dans divers milieux nous conduits à faire un constat selon lequel les éléments naturels situés dans l'arrondissement de Nyanon faisait l'objet d'attraction dans d'autres localités alors qu'ils ne l'étaient pas à Nyanon. L'observation s'entend ici comme une « *considération attentive des faits afin de mieux les connaître et de collecter des informations à leur propos* » (Loubet, 2000).

La première impression qui se dégage fait état de ce que de nombreuses localités du pays disposent d'importants potentiels tant sur les domaines agricole, artisanal, culturel que sur le domaine touristique et, qui ne peuvent pas être mis en valeur, à cause de l'enclavement. Cette situation qui non seulement contribue à la précarité de la vie des populations accentue la paupérisation de celles-ci.

Le vœu du gouvernement de réduire la pauvreté à travers la promotion du tourisme et des loisirs passe nécessairement par le développement et l'aménagement des sites touristiques. Pour cela, il faudrait d'abord faire un inventaire de l'existant. Or, la plupart des attraits touristiques sont peu connus ou parfois ignorés.

La fréquentation régulière des villages de l'arrondissement de Nyanon a attiré notre curiosité sur son paysage et la culture des peuples. Ceci nous a conduits d'avantage à nous intéresser sur la question de l'activité touristique dans la zone.

Nyanon, notre terrain d'étude, fait partie des territoires du Cameroun dont l'accessibilité constitue un obstacle au développement des activités de loisir et de tourisme d'où notre intérêt. Il est question ici de proposer un modèle d'accessibilité qui pourrait permettre aux autorités de mieux définir leur programme de développement et d'aménagement. Pour circonscrire notre étude nous avons procédé à une délimitation dans le temps et dans l'espace afin de ne pas prêter à confusion avec d'autre localité.

## 1.3 Délimitation et mise en contexte du sujet

L'étude du développement du tourisme au niveau d'une commune d'arrondissement est la mieux indiquée pour avoir des résultats beaucoup plus pertinents. Plusieurs études effectuées dans différentes communes permettent de comprendre plus profondément le problème tel qu'il se vit dans l'arrière-pays. Il est important de partir des plus petites entités que constituent les communes afin d'extrapoler les résultats sur l'ensemble du territoire national. Pour un mémoire de DIPES II, vu les moyens et le temps dont nous disposons pour effectuer un travail de recherche, notre étude se limite à l'échelle de la commune ; espace géographique dont nous pouvons couvrir notre étude.

### 1.3.1 Cadre thématique

Notre sujet s'inscrit dans la géographie du tourisme. Il s'aligne dans la politique promotionnelle du développement du tourisme et des loisirs au Cameroun et enfin, dans la thématique de l'ENS.

Par ailleurs, le sujet porte sur l'inaccessibilité des attraits touristiques de Nyanon et son impact sur le développement de cette localité. Il s'agira de manipuler les variables

d'« *accessibilité géographique* » et de « *développement du tourisme* » de façon à établir des relations de causalité.

Bien plus il est judicieux de délimiter les bornes chronologiques de notre étude afin d'éviter une navigation à vue ce qui nous conduit dans le cadre temporel.

### **1.3.2 Cadre temporel**

Pour mieux cerner ce sujet ; notre travail se circonscrit dans une perspective évolutive en vue d'analyser la problématique de l'accessibilité dont l'enclavement et le développement du tourisme à Nyanon. Notre étude couvre la période allant de 1992<sup>1</sup> année de création du district de Nyanon à 2016, période pendant laquelle nous estimons pouvoir obtenir les données disponibles.

Le volet spatial de notre zone d'étude nous amène à effectuer une localisation spatiale afin de faciliter la maîtrise du lieu.

### **1.3.3 Localisation de la zone d'étude**

Nyanon est limité au Nord par Ndom, au Sud par Bot-Makak, à l'Ouest par Ngambe et à l'Est par Bokito .

---

<sup>1</sup> Par le Décret présidentiel N° 92 /187 du 1<sup>er</sup> septembre 1992 portant création du district de Nyanon, un nouveau district voit le jour. Le 18 avril 1993, le gouverneur du Littoral, Ferdinand Koungou Edima, le préfet de la Sanaga Maritime, Olama Ombwa François et le sous-préfet de Ndom Bassog Samuel visitent le site devant abriter la nouvelle unité administrative. Le 09 décembre 1993, le décret 93/741/P M nomme le premier chef de district. Le 18 Janvier 2011 un décret présidentiel érige le district en en arrondissement.

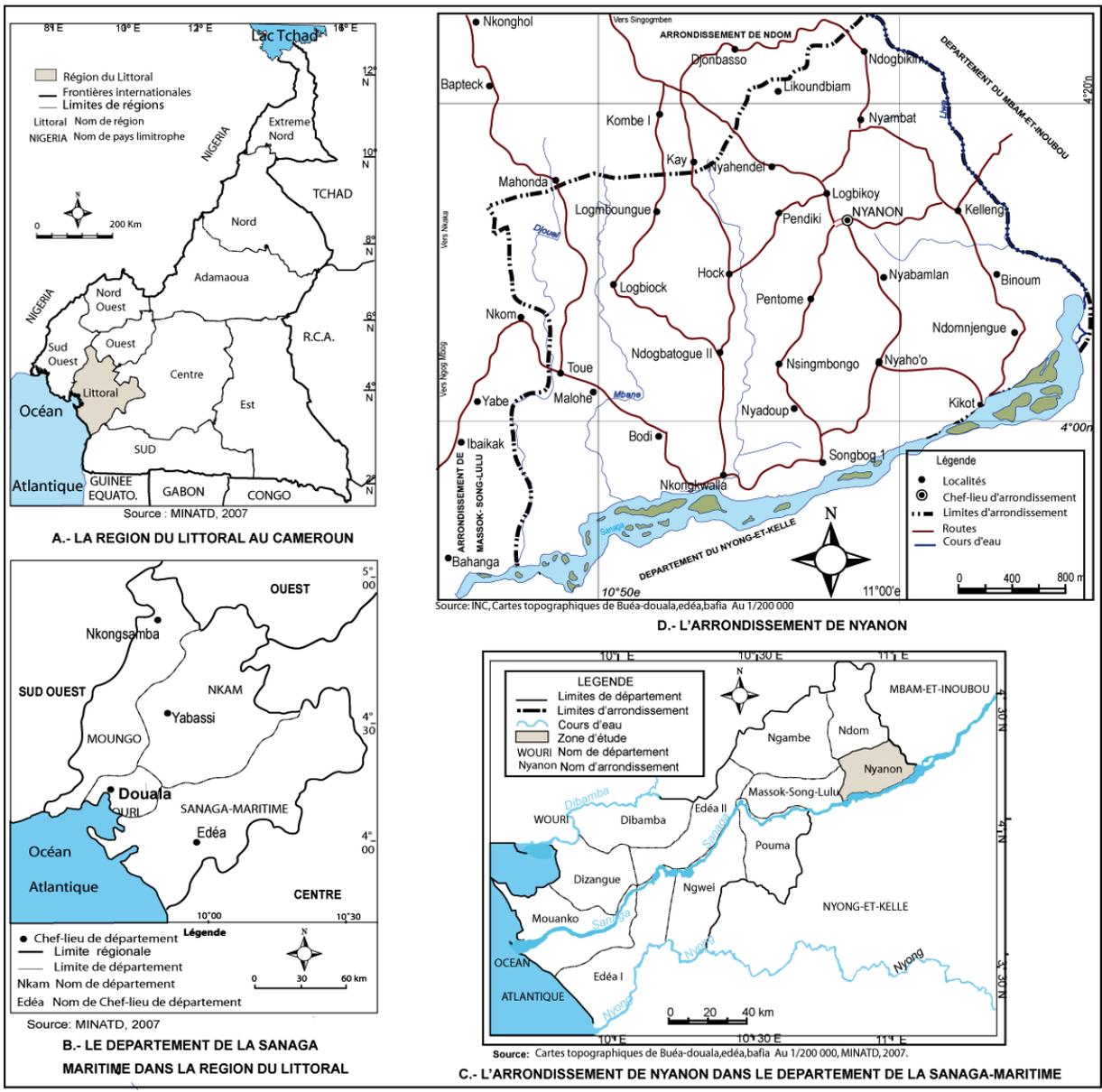


Figure 1 localisation de la zone d'étude

**Source :** INC Carte Topographique de Buéa, Douala, Edéa, Bafia au 1/200 000.

## 1.4 REVUE DE LA LITTÉRATURE

Le mot *tourism* apparut en 1811 et la traduction française du mot *tourisme* est attestée en 1841. « *Se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes. Se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie* » (Le Littré, 1872).

Le phénomène devient encore beaucoup plus important au cours du XXe siècle avec l'avènement des moyens de transport. Il est possible de se rendre de Paris à Damas, de Jérusalem au Caire ou à Bagdad. La croissance du parc automobile s'accélère et entraîne une révolution dans le domaine de transport. Dans le domaine du transport aérien, on note la démocratisation de l'avion au cours des années 1970 sous l'impact des compagnies à charter et plus récemment l'impact du « low cost » constitue une nouvelle étape pour le développement du tourisme.

Dans le cas particulier du Cameroun, de nombreux travaux ont permis d'évaluer l'activité touristique et ont permis d'indiquer les pistes de sortie d'une activité qui va droit dans l'impasse. L'activité touristique au Cameroun date des lendemains des indépendances. Cette période de prospérité a connu son apogée en 1978, « *année seuil où le total des fréquentations et surtout celui des recettes touristiques a atteint son un niveau jamais égalé de nos jours en valeur absolue avec un taux d'accroissement de 23%* » (Kegne, Tchindjang 2003). Avec la création du ministère du Tourisme en 2009, les structures de gestion de tourisme ont connu un développement optimal. Bien que l'activité touristique au Cameroun date du lendemain des indépendances (Kengne, Tchindjang 2011), la contribution de celle-ci dans l'amélioration des conditions de vie des Camerounais reste mitigée.

Le Cameroun a enregistré 498300 arrivées internationales en 2009, 572729 en 2010 puis 912000 en 2013 ; le pays est classé 25<sup>e</sup> destination touristique en Afrique en 2015 selon la Banque mondiale.

Cependant, la contribution du tourisme dans l'économie du pays reste encore très faible seulement de 1% au PIB du Cameroun (Kengne, Tchindjang 2003). Cependant ils reconnaissent que les publications sur les données touristiques du Cameroun sont presque inexistantes. En réalité, les structures sur le tourisme sont presque inexistantes et quand bien même elles existent, elles sont vieillottes.

Pour Essono (2000), les produits touristiques commercialisés aujourd'hui au Cameroun sont en majorité composés d'attractions répertoriées, créées, mises en valeur et légitimées par l'administration sous tutelle française. On peut lui reprocher le fait de n'avoir pas pris en compte les aspects naturels qui font l'objet de la curiosité de multiples visiteurs.

Fomena (2014), pour sa part pense que l'enclavement traduit l'isolement dû à l'absence et au mauvais état ou à l'insuffisance des voies et moyens de communication ; il soutient que « *le mauvais état de la route entraîne l'augmentation du coût de la vie* ». La plupart des édifices sont à la ruine à cause de leur manque d'accessibilité. Or, Mebada Mebada (2002) relève que le tourisme devrait être l'une des principales sources de croissance économique et donc susceptible de réduire la pauvreté une chose qui tarde encore à se concrétiser ; on s'interrogerait même sur les motifs qui retardent cette croissance. N'est-ce-t-il pas parce ce que le tourisme serait une affaire des nantis et que les ruraux en avaient une mauvaise perception car marginalisés dans la pratique de l'activité on peut comprendre les travaux de Ndip Walter (2001) qui part de l'hypothèse selon laquelle le paysage naturel est la principale attraction des touristes dans le département du Fako. Il conclut que la possibilité pour la population rurale à participer au tourisme et avoir plus de chance aux bénéfices financières est dépendante d'un certain nombre de facteurs, en particulier l'existence du transfert de compétence et l'habilité des intérêts externes à s'approprier des services locaux.

Aussi en ce qui concerne le revenu additionnel et les opportunités d'emploi, la population rurale demeure marginalisée dans le développement associé au tourisme.

Onomo Etaba (2009) pense que lorsqu'on parle du Cameroun comme une Afrique en miniature, c'est un somnifère<sup>2</sup> qui endort les acteurs du développement du tourisme au point de les condamner à confondre ressources naturelles avec ressources touristiques. Il préconise donc l'implantation d'une ingénierie efficace de mise en valeur et de rentabilisation touristique. On ne peut mettre en valeur que ce qu'on a ou dont on maîtrise d'où la nécessité de faire un inventaire du patrimoine culturel camerounais jusqu'à la plus petite échelle afin de prendre des mesures appropriées.

Au cours des soixante dernières années, le tourisme n'a cessé de croître et se diversifier. C'est devenu l'un des plus gros secteurs économiques et à plus forte croissance dans le monde. Malgré des soubresauts sporadiques, le tourisme a connu une croissance quasiment ininterrompue. Selon l'organisation mondiale du tourisme (OMT) 2015 les arrivées touristiques internationales sont passées de 25 millions dans le monde en 1950 à 270 millions en 1980, puis à 527 millions en 1995 avant d'atteindre 1,133 milliard en 2014. Ce sont les Amériques qui ont enregistré la plus forte croissance des arrivées internationales (+8%) suivies de l'Asie pacifique et le Moyen-Orient (+5%). En Europe, les arrivées ont été en hausse de 3%, en Afrique, elles ont augmenté de 2%. En 2014, l'Afrique a enregistré 55683000 (cinquante-cinq million six cent quatre-vingt-trois mille) arrivées pour une équivalence des recettes de 36 432 milliard de dollars. Le Cameroun a enregistré en 2013, 912000 visiteurs.

De même les recettes du tourisme international, engrangées par les destinations à travers le monde ont bondi de 2 milliards de dollars des Etats-Unis d'Amérique en 1950 à 104 milliards de dollars en 1980, 415 milliards de dollars en 1995 pour se situer à 1245 milliards de dollars en 2014. En ce qui concerne les recettes les Etats-Unis, l'Espagne, la Chine et la France occupent les premiers rangs. En Afrique, les recettes touristiques ont été estimées en 2014 à 36432 million de dollars pendant que le Cameroun a enregistré au cours de l'année 2013 des recettes évaluées à 576 million de dollars.

Cette faiblesse s'explique par le fait que les données disponibles présentées plus haut sont uniquement celles fournies par les établissements d'hébergement alors que les statistiques portent sur plusieurs secteurs d'activités. On comprendra alors avec Eboumbou (2010) que le Cameroun jouit de potentialités touristiques énormes et très variées. Et malheureusement, cet énorme potentiel n'est que peu développé. Il regrette qu'ailleurs le tourisme soit un secteur industriel à forte valeur ajoutée.

L'activité touristique au Cameroun date des lendemains des indépendances. Les premiers écrits et consultations sur le tourisme datent des années 1970 en l'occurrence la thèse de Nicole Mainet en 1976 et les deux consultations du cabinet allemand Steigenber (Kamdem, Tchindjang, 2011). Malgré les politiques de promotion et de vulgarisation du tourisme, cette activité tarde à prendre un envol au Cameroun.

En ce qui concerne l'arrondissement de Nyanon, l'activité touristique commence véritablement à partir de 1959 après l'érection de la grotte de Ngock Lituba en un lieu de pèlerinage. Depuis lors le tourisme religieux s'est pratiqué jusqu'à nos jours. Ainsi la grotte de Ngock Lituba est classée le deuxième lieu de pèlerinage après Marienberg. Cependant en raison du manque d'une structure d'évaluation à l'instar d'un office communal du tourisme, on ne peut jusqu'à présent évaluer son impact.

---

<sup>2</sup> Roger Onomo Etaba ; 2009 Le tourisme culturel au Cameroun. L'Harmattan, Yaoundé 123P

## 1.5. Problématique

Dans son programme économique, et notamment à travers le DSRP (2003), le Cameroun s'est fixé comme axe stratégique, la diversification de l'économie pour renforcer la croissance à travers le développement du tourisme, des technologies de l'information et de la communication, des transports et des finances. En ce qui concerne le tourisme, le Cameroun possède un potentiel important qui, valorisé pourrait accroître la valeur ajoutée et générer des devises, des activités pour les pauvres, dans l'artisanat tout comme dans les services annexes.

Le Cameroun dispose d'un énorme potentiel touristique, mais l'ensemble de ces attractions sont peu ou pas accessibles. Pour transformer les attractions naturelles en produits touristiques, il faut les rendre accessibles et les aménager ; Or, l'état d'enclavement des sites touristiques constitue un obstacle majeur à la promotion et à la mise en valeur de ces attractions. Il apparaît que le marketing au sujet des sites touristiques fait hors des frontières est peu ou pas connu. On pourrait s'interroger sur la stratégie à adopter pour promouvoir le tourisme dans l'hinterland.

Un ensemble de programmes a donc ainsi été élaboré à travers la *Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun* (SSDTO ; 2005) notamment la promotion de l'activité touristique. Or, la contribution de l'activité touristique au Cameroun est très faible (à peine 1%) ; le manque d'outils statistiques d'évaluation des ressources et des potentialités touristiques du pays (Tchindjang, Kegne, 2003). La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes du Cameroun transfère à ces collectivités territoriales décentralisées certaines compétences parmi lesquelles la mise en valeur des sites touristiques communaux, la création, l'entretien et la gestion des espaces verts, parcs et jardins d'intérêt communal entre autres.

A Nyanon comme dans les autres territoires du Cameroun, le problème d'enclavement demeure un frein pour le développement de l'activité touristique. Cependant des efforts sont faits soit par le gouvernement, soit par les collectivités locales pour transformer les zones d'attraction en pôles de développement ; même le problème infrastructurel perdure. Au cours des années 1990, sous l'effet de la crise économique, les infrastructures de base se sont dégradées et « *l'accès des populations à la route, à l'électricité et à l'eau potable demeure encore bien en deçà des attentes des populations et des exigences de la croissance économique* » (DSRP, 2003).

« Le tourisme peut apporter au développement rural plusieurs avantages tels que la création, la conservation la diversification des emplois. La promotion de l'art et de l'artisanat rural, la conservation de la nature, la protection et l'amélioration de l'environnement pour ne citer que ceux-là » Seedou (2013). Or il n'y pas encore une emprise à Nyanon en tant que milieu rural. La plupart des attraits touristiques sont enclavés alors que la promotion des activités touristiques participerait efficacement à la lutte contre la pauvreté dans cette commune. La plupart des travaux faits sur la question du tourisme au Cameroun s'attèlent sur l'évaluation de son potentiel, l'offre infrastructurelle et quelques données sur la demande touristique. La présente étude qui n'est pas la première dans le domaine s'intéresse à l'accessibilité des sites touristiques qui jusque-là sont peu ou mal connus. Ainsi comme dans certaines régions du Cameroun, Nyanon dispose d'un énorme potentiel touristique mais donc l'enclavement constitue un défi à relever. Qu'est ce qui justifie l'enclavement de Nyanon ? Pourquoi ses sites touristiques ne sont-ils pas accessible ? Comment aligner les potentialités touristiques aux recettes ? Toutes ces préoccupations méritent de trouver des réponses provisoires que nous affirmerons ou infirmerons dans le corps de notre travail.

## **1.6 Question de recherche**

Après plusieurs années de promotion de l'activité tourisme au Cameroun, l'activité n'a pas encore connu un véritable rebondissement. L'inventaire des sites touristes n'est pas effectif et les sites inventoriés en milieu rural pouvant faire l'objet d'attraction, sont confrontés à des réelles difficultés d'accès. En plus il n'existe pas de structures d'accueil pouvant faciliter des séjours agréables. Face à ces difficultés nous sommes penchés autour d'une question principale et des questions spécifiques suivantes :

### **1.6.1 Question centrale**

Quelle est l'importance de l'accessibilité aux sites touristiques dans le processus de valorisation du potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon ?

### **1.6.2 Questions spécifiques**

- Quelles sont les bases de l'attractivité touristique de l'arrondissement de Nyanon ?
- Quels sont les obstacles à l'accessibilité aux sites touristiques de Nyanon ?
- Quelles stratégies adoptées et surtout quels sont les acteurs qui interviennent pour faire du tourisme un pilier de développement de l'arrondissement de Nyanon ?

## **1.7. Hypothèse de recherche**

Notre travail s'articule autour d'une hypothèse centrale elle-même subdivisée en trois hypothèses spécifiques ainsi que suit :

### **1.7.1 Hypothèse centrale**

L'accessibilité et la valorisation des sites touristiques est un facteur majeur du développement de Nyanon.

### **1.7.2 Hypothèses spécifiques**

- L'attractivité touristique de Nyanon est liée à la diversité des sites touristiques.
- L'enclavement est un obstacle majeur à l'accessibilité et à la valorisation des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon.
- Le développement de l'arrondissement de Nyanon repose sur son désenclavement et l'aménagement des sites touristiques.

### **1.7.3 Objectifs de recherche**

Notre étude ouvre une piste des solutions auxquelles nous nous focalisons comme dans tout travail scientifique à lever l'équivoque à un problème ponctuel. Ainsi, les attentes de notre travail se déclinent en différents objectifs ainsi que suit:

#### **1.7.3.1. Objectif général**

- Montrer l'importance de l'accessibilité et de l'aménagement des sites touristiques dans le processus de développement de Nyanon.

Objectifs spécifiques

- Montrer l'impact de la diversité des sites touristiques de Nyanon sur l'attractivité des touristes.

- Montrer comment l'enclavement est un obstacle à l'accessibilité et à la valorisation des sites touristiques.
- Montrer en quoi le développement de Nyanon repose sur son désenclavement et l'aménagement des sites touristiques.

**Tableau 1. Tableau synopsis de la recherche**

<b>Questions de recherche</b>	<b>Objectifs de recherche</b>	<b>Hypothèses de recherche</b>
<p><b>Question centrale :</b> Quelle est l'importance de l'accessibilité des sites touristiques dans le processus de valorisation du potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon ?</p>	<p><b>Objectif général :</b> Montrer l'importance de l'accessibilité et l'aménagement des sites touristiques dans le processus de développement de Nyanon</p>	<p><b>Hypothèse centrale :</b> L'accessibilité et la valorisation des sites touristiques est un facteur majeur du développement de Nyanon.</p>
<p><b>Question spécifique 1 :</b> -Quelles sont les bases de l'attractivité touristique de l'arrondissement de Nyanon ?</p>	<p><b>Objectif spécifique 1</b> Montrer l'impact de la diversité des sites touristiques de Nyanon sur l'attractivité des touristes.</p>	<p><b>Hypothèse spécifique 1</b> L'attractivité touristique de Nyanon est liée à la diversité des sites touristiques.</p>
<p><b>Question spécifique 2 :</b> Quels sont les obstacles à l'accessibilité des sites touristiques de Nyanon</p>	<p><b>Objectif spécifique 2</b> Montrer comment l'enclavement est un obstacle à l'accessibilité et à la valorisation des sites touristiques.</p>	<p><b>Hypothèse spécifique 2</b> L'enclavement est un obstacle majeur à l'accessibilité et à la valorisation des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon.</p>
<p><b>Question spécifique 3</b> Quelles stratégies adoptées pour faire du tourisme un pilier de développement de l'arrondissement de Nyanon ?</p>	<p><b>Objectif spécifique 3</b> Montrer en quoi le développement de Nyanon repose sur son désenclavement et l'aménagement des sites touristiques.</p>	<p><b>Hypothèse spécifique 3</b> Le développement de l'arrondissement de Nyanon repose sur son désenclavement et l'aménagement des sites touristiques.</p>

Source : conception et réalisation : NGOCK David Aimé, 2016

Au de-là de la problématisation de notre étude, il serait opportun pour nous de mettre au claire les différentes motivations qui nous conduit au choix de notre thème d'étude.

## **1.8 Intérêt de l'étude.**

Tout sujet de recherche émane d'une préoccupation de l'auteur. La recherche peut susciter de la recommandation d'une organisation ou d'une institution ou simplement une simple volonté du chercheur à commettre un acte scientifique et donc les résultats peuvent être utiles à la société. Ceci nous amène donc à présenter les différents mobiles qui nous ont conduits dans cette aventure.

### **1.8.1 Intérêt académique**

La rédaction de ce mémoire vise dans un premier temps à nous initier dans le domaine de recherche académique. Pour cette raison, nous allons nous familiariser avec les outils de recherche et de la méthodologie particulière à la géographie. Le thème de recherche qui s'intitule « accessibilité et développement du tourisme à Nyanon », qui cadre avec notre thématique centrale : « TOURISME ET DEVELOPPEMENT » nous a permis de faire nos premiers pas dans le domaine de la recherche. D'une motivation à une autre la recherche scientifique suscite inéluctablement un intérêt scientifique car les deux ne pouvant être disjoints.

### **1.8.2 Intérêt scientifique**

La thématique sur le tourisme est un sujet de l'heure. Le produit touristique résulte de l'effort de l'aménagement or l'enclavement constitue un obstacle majeur dans le processus de développement. A travers notre étude il ressort que si les sites touristiques ne sont pas accessibles, il n'est possible de pratiquer l'activité touristique. Cette étude est valable tant dans notre zone d'étude « Nyanon » que dans une autre région géographique du monde.

### **1.8.3. Intérêt socioéconomique**

Dans l'optique d'un développement participatif, il est judicieux que toutes les parties prenantes soient incluses dans le processus. Il est souhaitable que les moyens soient mis au service de toutes les communautés notamment les infrastructures de communication comme le prévoit le plan national triennal d'urgence qui vise le relèvement à court terme du taux de croissance de l'économie au-dessus de 6 % à partir de 2014 et à l'accroissement de l'offre d'emploi décent en faveur des jeunes.

En somme, ce chapitre constitue la première étape de la première partie du mémoire et présente le cadre générale de l'étude. Il permet ainsi de justifier le contexte dans lequel se situe notre étude ainsi que la délimitation et la mise en contexte de notre sujet. Il donne d'entrée de jeu une ouverture dans la compréhension du sujet.

## **CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE, THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.**

La méthodologie est une procédure logique comprenant un ensemble de pratiques et méthodes mises en application pour atteindre un résultat de recherche. Dans le cadre de notre travail, la vérification de nos hypothèses de recherche va nous conduire à mettre en évidence un cadre conceptuel, théorique et opératoire secondé par une méthodologie à la fois hypothético- déductive et systémique.

### **2.1 CADRE CONCEPTUEL ET THEORIQUE**

Nous allons tout d'abord commencé par le cadre conceptuel. Cette étape consiste d'une part à définir les différents concepts que nous avons utilisés dans notre travail selon les auteurs et la signification qu'ils prennent dans notre analyse ; et d'autre part à présenter les théories explicatives qui permettent de mieux comprendre notre étude.

#### **2.1.1 Cadre conceptuel**

Pour éviter tout flou conceptuel, il est nécessaire au préalable, de préciser le sens des termes utilisés dans la communication scientifique. Il est question dans ce travail, de donner une définition des expressions clés que nous allons utiliser tout au long de ce mémoire. Il est judicieux de définir les concepts de tourisme, accessibilité, enclavement, désenclavement, développement du tourisme.

##### **2.1.1.1. Tourisme**

Le tourisme est l'une des rares activités qui par ses multiples facettes attirent l'attention des spécialistes aussi divers que les économistes, géographes, écologistes, psychologues, sociologues, politologues et autres analystes. Ces différents spécialistes contribuent chacun dans leur discipline respective à offrir une approche spécifique de l'activité touristique.

Dupont (2002), distingue trois types d'études relatives à ce secteur : le premier type aborde le tourisme sous un angle managérial, le traitant comme une industrie ou ensemble d'industries requérant compétence et formation, notamment dans le domaine de la gestion. Le deuxième type holistique est plus académique et propose une approche multidisciplinaire du tourisme. Le troisième type offre une approche basique dans laquelle, une science sociale comme l'économie ou la géographie sert de fondement théorique à l'analyse. Nous allons dans notre travail, aborder l'étude du tourisme dans un angle scientifique en le considérant comme une activité économique et pouvant être étudiée comme telle.

Mainet (1979) définit le tourisme comme une activité occasionnelle non lucrative, pratiquée par des hommes en des lieux différents de leur cadre habituel de vie et de travail pour une durée de 24 heures au moins.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), le tourisme est un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des

endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires. Cette définition révèle une complexité car le phénomène souligne des perceptions qui sont appréciées différemment. Pour Dinéty, Proust, (1996), le tourisme est une activité de service qui recouvre l'action de voyager, le plus souvent pour son loisir, et l'ensemble des activités humaines mises en œuvre pour réaliser les voyages dans les meilleures conditions.

Nous entendons par tourisme dans notre travail, toute activité occasionnelle non lucrative, pratiquée par des hommes en des lieux différents de leur cadre habituel de vie et de travail pour une durée de 24 heures au moins et d'un an au plus. Ceci nous amène à nous interroger sur le loisir.

#### ➤ **Mise en tourisme :**

C'est un processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. D'après Knafou R. (2002), l'expression mise en tourisme est préférée à touristification, (touritisation n'étant qu'une variance de forme) parce que dans la confusion qui entoure le processus et la convocation fréquente d'interventions naturelles, « mise en tourisme » présente l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action.

#### **2.1.1.3. Loisir**

Le loisir est l'ensemble des activités auxquelles une personne se livre de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit encore pour s'épanouir (intellectuellement ou physiquement) et cela après qu'elle se soit dégagée de toutes obligations professionnelles, familiales ou sociales (Dinéty, Proust, 1996)

#### **Touriste :**

Un touriste est une personne qui se déplace hors de son lieu de résidence habituel pour tout motif autre que son travail quotidien.

#### **L'offre touristique :**

L'offre touristique peut être définie comme l'ensemble des produits et services nécessaires à la satisfaction des besoins de vacances et des voyages des consommateurs. Ces produits touristiques peuvent prendre des formes très diverses (le transport, l'hébergement, la restauration, les attractions et les activités touristiques).

L'offre touristique se distingue du produit touristique qui est un amalgame d'éléments qui représentent un tout indivisible (la politique de marketing, etc.). Le produit touristique est un ensemble d'éléments tangibles et intangibles, qui procurent certains bénéfices recherchés par un ou plusieurs clients donnés.

#### **2.1.1.2. Ecotourisme**

L'OMT définit l'écotourisme comme « toutes les formes du tourisme axées sur la nature et dans lesquelles la principale motivation du touriste est d'observer et d'apprécier la nature, ainsi que les cultures traditionnelles qui règnent dans les zones naturelles ».

L'écotourisme dans le contexte du Cameroun désigne « une forme de tourisme qui consiste à visiter des zones naturelles peu perturbées, dans le but précis de découvrir et/ou d'expérimenter le patrimoine naturel et culturel »

Dans le cadre de notre travail, nous entendons par écotourisme une approche de développement qui favorise la conservation et la préservation des ressources naturelles pour les générations futures tout en contribuant à l'amélioration des conditions de qualité de vie des populations locales. L'écotourisme implique donc la notion de développement durable.

#### 2.1.1.4 Accessibilité

L'accessibilité d'un lieu est définie comme la plus ou moins grande facilité avec laquelle ce lieu peut être atteint à partir d'un ou de plusieurs autres lieux, par un ou plusieurs individus susceptibles de se déplacer à l'aide de tout ou partie des moyens de transport existants. Laurent Chapelon (2014).

Le petit dictionnaire désigne d'accessible, tout lieu où l'on peut accéder, arriver, entrer plus ou moins facilement

Small et Witherick (1986), définissent l'accessibilité en termes de transport, c'est-à-dire la qualité relative possédée par un lieu résultant de la localisation particulière dans un réseau de transport. Ils précisent que dans un contexte social l'accessibilité renvoie à la capacité pour différents groupes sociaux, d'obtenir des biens et des services. Ils sont du même avis que Gesler (1984) qui considère l'accessibilité comme un potentiel pour qu'un lien s'établisse, ou Parker Khan (1988) qui définit l'accès comme la capacité d'atteindre un service et d'y être admis.

Dans notre travail, la définition que nous retenons du concept d'accessibilité est celle de Chapelon ; c'est-à-dire « *la plus ou moins grande facilité avec laquelle un lieu peut être atteint à partir d'un ou plusieurs autres lieux, par un ou plusieurs individus susceptibles de se déplacer à l'aide de tout ou partie de moyens de transport existants* ». Ainsi, l'accessibilité ne renvoie pas uniquement à la seule possibilité d'atteindre ou non un lieu donné, mais elle traduit également la pénibilité du déplacement, la difficulté de la mise en relation appréhendée le plus souvent par la mesure des contraintes spatio-temporelles, le coût du transport etc.

On peut ainsi retenir trois principaux indicateurs de l'accessibilité :

- ❖ Les indicateurs de l'accessibilité spatiale

Il s'agit ici de l'éloignement d'un lieu à une ressource distribuée spatialement autour de ce lieu. Les sites et attraits touristiques de l'arrondissement de Nyanon ne sont pas équitablement répartis dans l'espace, quand la distance est assez faible, il n'est pas aisé de s'y rendre. Dans la plupart des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon, l'enclavement constitue le véritable obstacle.

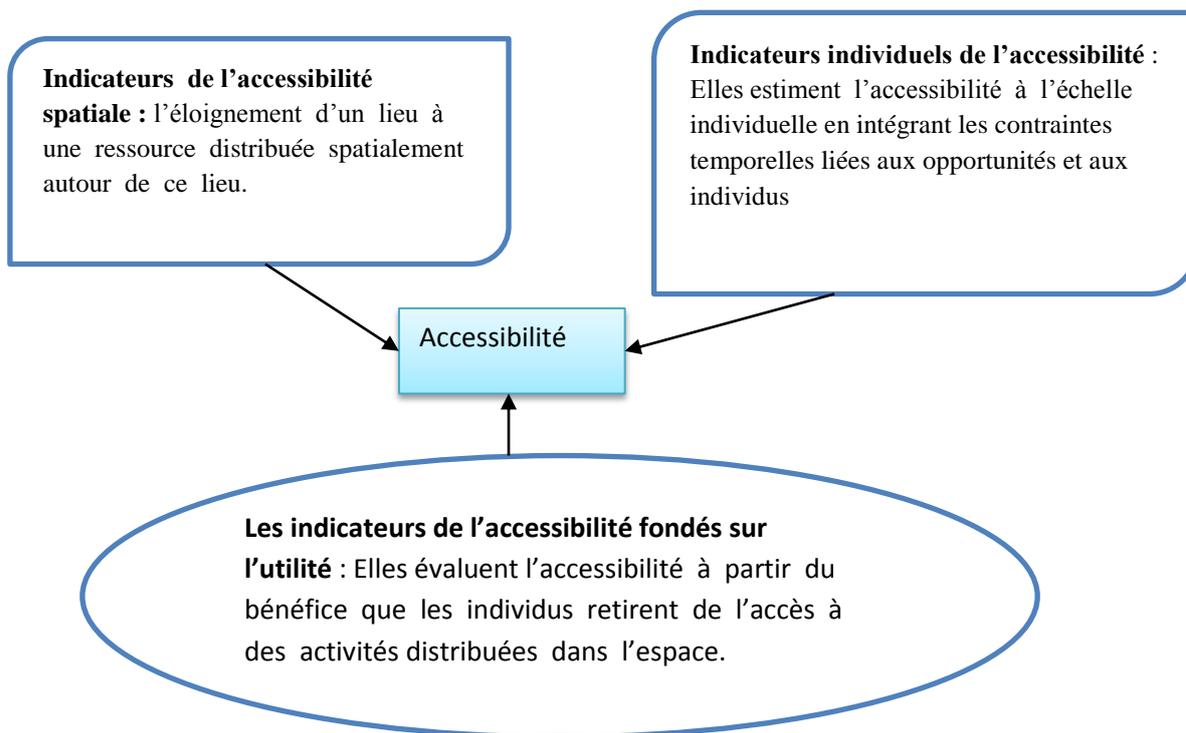
- ❖ Les indicateurs individuels de l'accessibilité

Elles estiment l'accessibilité à l'échelle individuelle en intégrant les contraintes temporelles liées aux opportunités et aux individus. Certains sites à l'instar de la grotte de Ngock Lituba sont plus accessibles aux chrétiens catholiques comparativement aux autres obédiences religieuses ; on soulignerait ici qu'il s'agit là de l'accessibilité culturelle.

- ❖ Les indicateurs de l'accessibilité fondée sur l'utilité

Elles évaluent l'accessibilité à partir du bénéfice que les individus retirent de l'accès des à des activités distribuées dans l'espace. L'intérêt sera beaucoup plus accordé selon que le site

présente une utilité ou pas. La grotte de Ngock Lituba sera d'autant beaucoup plus important aux chrétiens catholiques pour le pèlerinage alors que les populations des autres obédiences religieuses n'y trouveront aucun intérêt à y aller.



Conception et réalisation Ngock D. A. 2016

Source: (S.L HANDY., D.A.NIEMEIER 1997) Measuring accessibility: an exploration of issues and alternatives. Environment and Planning A29: 1175-1194

## Figure 2 Les indicateurs opérationnels de l'accessibilité selon Handy et Niemeier (1997)

L'accessibilité d'un lieu est tributaire de trois principaux indicateurs à savoir l'utilité, la spatialité et les contraintes ou opportunité des individus. On ne peut avoir de préoccupation à accéder à un lieu que si on a un intérêt ou une nécessité à s'y rendre. Ainsi l'éloignement ou la proximité d'une ressource détermine son accessibilité ceci a un impact sur les contraintes temporelles des individus.

### L'accessibilité culturelle :

L'accessibilité culturelle est l'objectif à atteindre pour que le droit d'accès à la culture, inscrit notamment à l'article 27 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (1948), soit respecté pour tous. Elle est le fruit de l'exigence d'éviter toute présence ou création de barrière, de discrimination, de situation de handicap sur les plans physique, sensoriel, mental, psychologique, cognitif, social, financier, culturel pour l'accès à la culture. Elle concerne l'accès à l'information, aux œuvres, au patrimoine, aux pratiques culturelles, artistiques amateurs et professionnelles, aux médias télévisuels, à la culture numérique : elle implique la prise en considération de tous les citoyens dans leur diversité, dans la conception et la mise en œuvre des politiques culturelles, dans la création et la gestion des établissements culturels, de leurs offres, de leurs politiques des publics, dans la fabrication des produits des industries culturelles.

**L'accessibilité mentale :**

Elle relève de la mentalité qu'ont des personnes sur un objet un phénomène. «L'accessibilité permet l'autonomie et la participation des personnes ayant un handicap, en réduisant, voire supprimant, les discordances entre les capacités, les besoins et les souhaits d'une part, et les différentes composantes physiques, organisationnelles et culturelles de leur environnement d'autre part. L'accessibilité requiert la mise en œuvre des éléments complémentaires, nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer et accéder librement et en sécurité au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités. La société, en s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité, fait progresser également la qualité de vie de tous ses membres.»

**L'enclavement :**

Debrick et Steck ; (2001) : « le concept d'enclavement est souvent réduit et associé à l'absence d'infrastructures de transport, cette absence est perçue comme un isolement et ainsi devient beaucoup plus complexe ; il est alors perçu comme incrustation, une forme d'emprisonnement, de blocage ». L'enclavement caractérise un territoire fermé, qui souffre d'un déficit d'accessibilité, pour des raisons géopolitiques et / ou du fait de sa position en angle mort, privé de façade maritime et de voie de communication praticable avec son environnement régional et mondial.

**Le désenclavement :**

Le désenclavement consiste à construire des infrastructures de transport afin d'ouvrir le lieu, l'insérer des territoires dans les réseaux existants pour les sortir de leur isolement et les intégrer dans le système monde.

Le désenclavement consiste à construire des infrastructures de transport afin d'ouvrir le lieu, de l'insérer dans les réseaux existants pour le sortir de son isolement et l'intégrer dans le système monde.

D'un concept à un autre ceci nous amène à définir le concept de développement local.

**2.1.1.6. Développement du tourisme**

Le développement touristique d'une région, en particulier dans son espace rurale se fait à partir de l'utilisation, à des fins touristiques, des ressources naturelles et culturelles locales ; autrement dit, ce type, ce type de tourisme « *prend appui sur l'espace, il implique une participation active des populations locales à l'accueil des touristes, il se concrétise par des produits* » (Dupont, 2002 ; 582)

Nous entendons par développement du tourisme, un processus à travers lequel des activités à caractère touristique apportent une évolution significative aux mutations de la société ; ces mutations entraînant elles-mêmes une amélioration des conditions de vie de la population.

## 2.2. Cadre théorique

Pour pouvoir vérifier nos hypothèses, nous allons nous référer à un certain nombre de théories qui peuvent s'adapter à notre étude tout en montrant ce qu'elle apporte.

### 2.2.1 Le modèle gravitaire de Reilly ou loi de Reilly:

Le modèle gravitaire a été formulé d'abord par **William.J. Reilly** (1931), par analogie avec la loi de la gravitation universelle de Newton : deux corps s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse de la distance qui les sépare. De même, dans un espace de circulation relativement homogène, les échanges entre deux régions ou deux villes seront d'autant plus importants que le poids des villes ou des régions est grand et d'autant plus faibles qu'elles seront éloignées. Selon ce modèle, l'intensité de l'attraction, et donc des interactions géographiques, décroît en fonction de la **distance**, très fréquemment sous la forme d'un **gradient**.

Le modèle gravitaire est destiné à formaliser, à étudier et à prévoir la géographie des flux ou des interactions. La répartition des interactions dans un ensemble de lieux dépend de leur configuration, c'est-à-dire de la force d'attraction de chacun et la difficulté des communications entre eux.

Le modèle a d'abord été formulé par analogie avec la loi de gravitation de Newton qui stipule que deux s'attirent en raison directe de leur masse et en raison inverse de la distance qui les sépare. De même dans un espace de circulation relativement homogène, les échanges entre deux régions ou deux villes seront d'autant plus importants que le poids des villes ou des régions est grand, d'autant plus faibles qu'elles seront éloignées.

La modélisation gravitaire permet de déterminer l'intensité d'une relation entre unités géographiques en tenant compte de leur potentiel (poids démographique, PIB, par exemple) et de leur distance. Plus généralement, ils permettent d'évaluer les interactions spatiales, les phénomènes d'attractivité, de diffusion. La répartition des interactions dans un ensemble de lieux dépend de leur configuration, c'est-à-dire de la force d'attraction de chacun et de la difficulté des communications entre eux

Dans le domaine de la géographie du tourisme, l'attraction est un concept fondamental dérivé des sciences physiques. Elle appelle à se placer du point de vue des lieux pour aborder la question de la localisation, c'est-à-dire le processus de localisation d'activités ou de pratiques de lieux. L'hypothèse sous-jacente consiste à dire que les lieux ont des qualités intrinsèques, objectivables, qui agiraient de façon déterminée sur les flux, qu'ils s'agissent des personnes ou des biens, d'entreprises etc

Dans le contexte de notre étude le modèle gravitaire de comprendre en les sites touristiques constituent des lieux d'attraction il s'agit ici de comprendre les motivations qui permettent aux hommes à fréquenter certains milieux naturels.

### **2.2.2 Les modèles de position**

Si les modèles d'interaction spatiale stricto sensu ont trait à l'étude des flux effectifs qui s'établissent entre des unités territoriales au cours d'une période de temps, de nombreux auteurs tendent à leur rattacher un ensemble de modèles de position (Fustier) qui décrivent non pas les relations entre deux lieux mais la position relative d'un lieu par rapport aux autres

Le calcul du potentiel d'un lieu se fonde certes sur la prise en compte d'une hypothèse d'interaction spatiale (forme de la décroissance de la probabilité de relation avec la distance) mais il s'agit fondamentalement d'une mesure d'accessibilité visant à évaluer la variation de la quantité d'opportunités de relation en fonction de la position. Les modèles de Reilly et de Huff qui visent à déterminer les aires de marché théoriques d'un ensemble de lieux centraux se rattachent également à la catégorie des modèles de position puisqu'ils visent à décrire les lieux (appartenance à une zone de marché) et non pas directement les relations entre les lieux.

L'application de ces modèles dans notre étude permet à partir de la disposition dans l'espace des différents sites touristiques, le niveau d'accessibilité de ces derniers à partir d'une zone d'influence.

### **2.2.3. Le potentiel de Steward**

Steward détermine les aires de marché en fonction de la localisation des centres (modélisation de l'offre), il cherche ainsi à déterminer la localisation optimale des centres en fonction de la localisation des consommateurs (modélisation de la demande). Le calcul du potentiel d'un lieu se fonde certes sur la prise en compte d'une hypothèse d'interaction spatiale (forme de la décroissance de la probabilité de relation avec la distance) mais il s'agit fondamentalement d'une mesure d'accessibilité visant à évaluer la variation de la quantité d'opportunités de relation en fonction de la position. Il se pose ici un problème d'accessibilité mécanique : certains sites peuvent être attractifs du point de vue de la distance ; le visiteur a donc le choix entre une distance assez longue et moins coûteuse et une courte distance difficile d'accès du point de vue économique.

## **2.3. OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS**

Pour notre étude, nous avons jugé nécessaire, de procéder à l'opérationnalisation des variables du sujet, afin de ressortir les dimensions sur lesquelles se base chacune d'elles ainsi que les indicateurs nous permettant de les mesurer. Ainsi, notre sujet comprend deux variables, l'une la première est causale, et l'autre, la deuxième est dépendante ou résultant de la précédente. De cette façon, nous comprenons par-là que l'accessibilité aux différents sites touristiques est un facteur primordial au développement du tourisme.

### **2.3.1. Variable indépendante : accessibilité**

Comme nous l'avons dit précédemment c'est celle qui explique pourquoi et comment l'accessibilité influence le développement du tourisme dans la commune de Nyanon. Elle

comprend plusieurs dimensions et peut se résumer suivant un certain nombre d'indicateurs tels que présentés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 2 : opérationnalisation de l'accessibilité**

<b>Variables</b>	<b>Dimensions</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Accessibilité</b>	Spatiale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Distances entre lieux</li> <li>- Niveau d'accessibilité des sites</li> <li>- Superficie des sites</li> <li>- situation des sites</li> <li>- Nombre de nœuds de croisement</li> <li>- Nombre de tronçon de route où il n'y a pas de maisons</li> <li>- Nombre de pistes</li> <li>- Longueur</li> <li>- Temps</li> </ul>
	Temporelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Durée du trajet</li> <li>- Date de création du site</li> <li>- Période de fréquentation</li> <li>- Fréquence de départ</li> </ul>
	Economique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coût du transport</li> <li>- Les moyens de déplacement</li> <li>- Nombre de place par voiture</li> <li>- Le nombre de personne transportées par une voiture</li> </ul>
	Cultuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de forêts sacrées</li> </ul>
	Physique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de cours d'eau</li> <li>- Nombre de cascades/chutes</li> <li>- Nombre de carrières</li> <li>- Quantité / hauteur de précipitation annuelle</li> <li>- Altitude moyenne</li> <li>- Nombre de montagnes</li> <li>- Nombre de grottes</li> <li>- Niveau d'accessibilité de chaque</li> <li>- Localisation</li> </ul>

Conception: D.NGOCK, (2016)

### 2.3.2. Variable dépendante : valorisation du potentiel touristique

Elle dépend de la première. Dans cette étude, la variable est « valorisation du potentiel touristique » ; il s'agit de montrer en quoi la valorisation du potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon repose sur l'accessibilité.

**Tableau 3: Opérationnalisation de valorisation du potentiel touristique**

Variable	Dimensions	Indicateurs
Valorisation du potentiel touristique	Politique	Nombre d'acteurs Nombre d'association Nombre de coopératives Les textes et lois en matière de promotion du tourisme La politique touristique du Cameroun
	Spatiale	Superficie des forêts exploitées
	Economique et infrastructurelle	Nombre de routes aménagées Nombre de restaurants Nombre d'auberges Nombre de bars
	Sociale	Nombre de centre de santé Types d'approvisionnement en eau potable Taux de scolarisation Nombre d'établissements primaires et maternels
	Culturel	Nombre de sites de refuge (maquis) Types de danses traditionnelles
	Cultuel	Nombre d'églises Nombre de tradi-praticiens Nombre de forêts sacrées

Conception: David NGOCK, (2016)

## 2.4. Cadre méthodologique

Pour résoudre le problème de recherche, nous allons commencer par résoudre un certain nombre d'opérations qui sont des étapes préalables à franchir afin de parvenir à des résultats scientifiques. Dans le cadre de notre travail, la méthodologie est une démarche systémique qui permet de décomposer le thème d'étude en tâches simples et de faciliter sa comparaison avec d'autres travaux similaires antérieurs. Procédure utilisée pas à pas avec une liste de contrôle dont on coche les étapes à chaque fois qu'elles sont finies. Celles-ci comportent chacune une fonction bien précise, elles sont spécifiques et ont une liaison fonctionnelle avec toutes les étapes qui les précèdent ou qui les succèdent. Ces étapes sont :

### 2.4.1 L'approche méthodologique générale

Dans notre étude, nous avons opté par une méthodologie à la fois hypothético-déductive couplée d'une approche systémique. La démarche hypothético-déductive consiste à

émettre des hypothèses ou réponses provisoires à nos questions de recherche, puis, à les vérifier à travers l'analyse faite à partir des données issues de nos enquêtes de terrain. Il s'agit d'autant plus, de confirmer les tests empiriques (réalités de terrain) aux modèles raisonnés préalablement choisis (théories et hypothèses). La méthode systémique quant à elle met à jours les éléments de lien au sein d'un système.

#### **2.4.2. Approches méthodologiques spécifiques**

Les hypothèses préalablement définies ont pu se vérifier selon une méthode d'investigation comportant les étapes suivantes :

##### **2.4.2.1. Recherche et exploitation des documents :**

Pour la collecte de nos données secondaires, notre tâche s'est résumée à l'exploitation des travaux de plusieurs auteurs et ouvrages scientifiques portant sur la question de l'enclavement, l'accessibilité et le tourisme. Ces travaux sont contenus dans les mémoires, les thèses, les articles, les ouvrages, les rapports des colloques, des supports multimédia, etc. et à une recherche cartographique.

###### **✓ Les documents écrits**

Ce travail a consisté à consulter les travaux de recherche qui ont déjà été effectués sur notre thème de recherche et à vérifier si des travaux n'ont pas été faits sur la question. Nous avons pu inventorier tous les documents pertinents en utilisant toutes les ressources des bibliothèques, des centres de documentation, des données statistiques. Les documents pouvant nous aider peuvent être sous forme d'image ; de textes, de documentaires, cette collecte de données s'est faite dans les différentes bibliothèques du Département de Géographie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1, de la Bibliothèque Master-Doctorat, celle du Département de Tourisme et d'Hôtellerie de la même institution, la Documentation de l'ENS de Yaoundé, de l'Institut National de la Statistique (INS) etc. La collecte s'en est suivie dans tous les ouvrages qui ont pu être à notre possession. Ensuite nous avons effectué la recherche automatisée qui consistait à visiter à partir d'Internet les sites des ministères, des universités, des articles en ligne, notamment : worldbank, UNWTO, Google Scholar, Cyber géo, Persée etc.

###### **✓ Les données cartographiques**

N'ayant pas pu obtenir la carte de la commune de Nyanon à la mairie, nous nous sommes orientés vers l'Institut National de la cartographie (INC) où nous avons obtenus des cartes topographiques qui nous ont permis de réaliser la carte de notre zone d'étude. Après cette collecte de données secondaires, nous avons procédé à la descente sur le terrain pour collecter les données de premières mains.

##### **2.4.2.2. Enquêtes par observation et entretien**

À l'inverse des données secondaires collectées dans les documents écrits ou cartographiques, les données primaires sont celles obtenues des observations directes et indirectes effectuées lors des différentes descentes sur le terrain

###### **✓ L'observation directe**

Cette étape nous a permis de faire une descente exploratoire sur notre zone d'étude. Nous avons pu faire un constat sur l'état des lieux à savoir, l'accessibilité voir l'enclavement, ensuite nous avons procédé à l'inventaire de l'existant.

**Tableau 4 Potentialités touristiques de Nyanon**

Patrimoine naturel	Patrimoine culturel matérielle	Patrimoine culturelle immatérielle	Quantité
Grottes			01
Massifs montagneux			05
Chute			01
Plage sablonneuse			04
Carrière			01
	Pont de Kikot sur la Sanaga		01
	La chapelle de Logbikoy		01
	Instruments de musique		03
	parure		01
		Danse traditionnelle	02
		langues	04
		Rites traditionnels	05
Total			32

Source : Enquêtes de terrain 2016

✓ Les entretiens

Nous avons adopté des entretiens semi-directifs c'est-à-dire que certaines personnalités capables de nous fournir des informations pertinentes ont été ciblées pour des entretiens. Ceci a été possible avec des guides d'entretien que nous avons préparés au préalable. Au vue des contraintes de temps ; nos moyens de déplacements et aussi de la disponibilité de nos personnes ressources, il nous a été impossible de mener une enquête exhaustive. Nous avons recensé une catégorie de personnalité pouvant nous apporter des clarifications sur certains phénomènes à l'instar de la valorisation du potentiel touristique et l'entretien des routes. Au regard de la représentativité des personnalités enquêtées nous avons procédé par le choix des personnes pouvant répondre à des aspirations d'un groupe ou d'une communauté dont qui est aussi acteur du phénomène étudié. Le tableau ci-dessous indique une liste de personnalités que nous avons enquêté pendant notre collecte de données.

**Tableau 5. Personnalités ressources enquêtées**

N°	Catégories de personnalités	Objectifs visés	Nombre d'enquêtes
01	Autorités administratives (sous-préfet)	Il est question ici de connaître l'état de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon	02
02	Autorités locales (maire, chefs traditionnels)	Connaitre l'existence de certains cultes, leurs significations et leur importance dans la tradition locale.	03
03	Comités de développement	Comprendre leur motif et intérêt de participation au développement.	10
04	Patriarches/chefs de villages/ministres de culte	Comprendre la légende magico religieux autour de certaines grottes	12

05	Le délégué régional des travaux publics	Comprendre la répartition saisonnière de l'entretien routier	01
06	Le délégué régional des transports	Connaître les critères d'attribution des licences de transport.	01
07	Le directeur des routes	Connaître les axes d'entretien prioritaires et les critères de choix.	01
08	Les élites	Comprendre leur implication dans le processus de désenclavement. Leur rôle la stratégie employée.	10

Source : David NGOCK, (2016)

#### ✓ L'enquête de terrain

De manière générale, les enquêtes sont utilisées ici pour rassembler des données sociodémographiques détaillées et variées concernant les conditions dans lesquelles vivent les populations, leur bien-être, les activités auxquelles elles se livrent et leurs caractéristiques démographiques ainsi que les éléments culturels qui influent sur les comportements et sur les transformations sociales et économiques. Dans le cadre de notre étude, il s'agit d'une enquête spécialisée dont l'objectif vise à collecter les données sur l'accessibilité et le développement du tourisme à Nyanon afin d'identifier les problèmes dont fait face ce secteur d'activité au Cameroun.

L'enquête que nous allons mener ici est une enquête spatialisée, c'est-à-dire porte sur un sujet ponctuel : celui de la promotion du tourisme au Cameroun. En raison du temps qui nous est alloué pour la rédaction de notre mémoire et vu les moyens dont nous disposons pour mener notre recherche, nous avons opté pour une enquête par sondage parce qu'elle est moins couteuse. Nous avons enquêté une fraction de la population cible, pour un processus de sélection probabiliste. Les résultats obtenus seront extrapolés avec une assurance mesurée, à la population cible toute entière.

La sélection des individus à enquêter repose sur quelques critères dont les plus représentatifs sont :

- Le chef de ménage ou toute autre personne remplissant des conditions physiques et mentales pouvant représenter le ménage ou un représentant pouvant connaître les caractéristiques de leur ménage;
- L'appartenance du sujet sur une localité où il existe des potentiels touristiques

#### **2.4.2.3. Techniques d'échantillonnage**

Il s'agit des différentes rubriques qui ont constitués notre échantillonnage. Nous avons à la base de sondage, la taille de l'échantillon, la méthodologie de tirage de l'échantillon, l'administration du questionnaire.

Au regard de la taille de la population de notre zone d'étude qui est assez importante pour faire l'objet d'une enquête exhaustive c'est-à-dire 12517 habitants pour 2348 ménages selon le dernier recensement générale de la population et de l'habitat RGPH (2005), Nous avons procédé à un échantillonnage probabiliste c'est-à-dire une méthode de sélection selon laquelle chaque unité de la population (personne, ménage, etc.) a des chances égales et connues d'inclusion dans l'échantillon. Tous les villages ont fait l'objet d'une enquête et donc faisaient partie de l'échantillon de départ.

L'administration du questionnaire s'est faite par un tirage aléatoire des ménages. Elle s'est faite en fonction du pas que nous avons déterminé selon la répartition spatiale des ménages

dans le village. Ce travail s'est fait avec une équipe de jeunes personnes que nous avons formées au préalable.

En ce qui concerne le questionnaire à administrer, il comportait essentiellement des questions fermées dans le but d'une facilitation du traitement dans le logiciel. Nous avons donc des questions dichotomiques à choix multiples et des questions multichotomiques à réponse unique.

A la fin de chaque journée de collecte des informations, nous avons procédé à la vérification de leurs contenus pour examiner les questions mal remplies, pour procéder à la correction.

**Tableau 6. Répartition des ménages dans l'arrondissement de Nyanon**

Localité	Nombre de ménages	Femmes	Hommes	Total
NYANON	2348	6443	6074	12517
NYANON VILLE	427	1202	1026	2228
LOGBIKOY	108	240	273	563
NSINCALIBADO	24	64	55	124
NYAHENDEL	51	153	122	275
NYANON	171	472	350	822
NSINPAGUE	40	119	124	243
BILANGUE	51	134	136	275
BINOUNG	51	139	107	245
BOLIKOK	36	109	104	218
KIKOT	33	88	81	169
MBAY	36	93	85	178
NDEME	114	324	296	620
NDOMDJENGUE	53	122	107	229
NSINGMBONGO	126	316	337	653
NYABAMLAN	57	168	173	341
NYAHO	130	363	296	659
NYAKELLE	104	377	375	752
NYASSENG	43	117	126	243
NYOUMDEM	95	250	246	496
PENTOME	28	40	81	171
SONG MBOG I	23	61	79	140
SONG MBOG II	74	234	220	454
SONGTIANG	50	154	144	303
BATTI	115	254	278	532
KELLENG	50	107	126	233
MBOUGME	15	32	40	72
MBOGBIKIM	21	45	53	98
NYAMBAT	29	70	59	124
NYANON RURAL	67	175	146	321
NKONGTOMA	4	10	11	21
PENDIKI	63	165	135	300
Rive gauche de DJOUEL	635	1669	1621	3290
BANN	37	62	65	127
BAPTECK	78	172	154	326
BODI	38	102	70	172
BOUMBANGA	29	97	73	170
LIBOLINGOCK	22	54	63	117
LOG YAMBEN	16	33	30	63
LOGBAHA	19	56	79	135

LOGBIOCK	22	59	52	111
LOG.MEM	79	186	186	372
MAHONDA	5	8	8	16
MALOHE	33	112	105	217
NDOGBATOUE I	48	122	151	273
NDOGBATOUE II	61	174	186	360
NKONG BAKENECK	4	10	16	26
NKONGKWALLA	95	287	264	551
HOCK	49	135	119	254
PENDIKI	33	99	102	202
BASSO	1104	3143	3003	6146

Source : BUCREP : 2005

#### 2.4.2.4. Calcul de l'échantillonnage

La population totale de notre zone d'étude est estimée à 12517 habitants soit 2348 ménages (BUCREP, 2005). En considérant que 10% de notre population soit représentatif, nous avons utilisé, dans le calcul de notre échantillonnage, un échantillon de 10% de l'ensemble de nos ménages. Nous avons ainsi procédé de la manière suivante : soit  $n$  notre échantillon et  $N$  le nombre total des ménages.

$$n = \frac{N \times 10}{100}$$

Or,

$$N=2348 \text{ ménages (BUCREP 2005)}$$

$$\text{AN : } n = \frac{2348 \times 10}{100} = 235 \text{ ménages}$$

Notre échantillon représentatif retenu est de 235 ménages sur l'ensemble de la zone d'étude. Compte tenu du souci à obtenir des résultats objectivement représentatifs, dans une population relativement hétérogène nous avons procédé au calcul du pas afin d'éviter le biais.

**Tableau 7. Répartition de la proportion des ménages enquêtés dans l'arrondissement de Nyanon**

LOCALITES	NOMBRE DE MENAGES	DIMENSION DE L'ECHANTILLON A 10%	PAS REPRESENTATIF POUR CHAQUE VILLAGE
NYANON VILLE	427	42	5
LOGBIKOY	108	10	5
NSINCALIBADO	24	2	5
NYAHENDEL	51	5	5
NYANON	171	17	5
NSINPAGUE	40	4	5
BILANGUE	51	5	5
BINOUM	51	5	5
BOLIKOK	36	3	7
KIKOT	33	3	5
MBAY	36	3	5
NDEME	114	10	5
NDOMDJENGUE	53	5	4
NSINGMBONGO	126	12	5
NYABAMLAN	57	5	6

NYAHO	130	13	6
NYAKELLE	104	10	7
NYASSENG	43	4	6
NYOUMDEM	95	9	5
PENTOME	28	2	6
SONG MBOG I	23	2	7
SONG MBOG II	74	7	6
SONGTIANG	50	5	6
BATTI	115	10	6
KELLENG	50	5	5
MBOUGME	15	1	5
NDOGBIKIM	21	2	5
NYAMBAT	29	2	5
NYANON RURAL	67	6	5
NKONGTOMA	4	0	4
PENDIKI	63	6	5
Rive gauche de DJOUEL	635	63	5
BANN	37	3	5
BAPTECK	78	7	5
BODI	38	3	3
BOUMBANGA	29	2	4
LIBOLINGOCK	22	2	5
LOG YAMBEN	16	1	6
LOGBAHA	19	1	5
LOGBIOCK	22	2	4
LOG.MEM	79	7	7
MAHONDA	5	0	5
MALOHE	33	3	5
NDOGBATOUE I	48	4	3
NDOGBATOUE II	61	6	7
NKONG BAKENECK	4	0	6
NKONGKWALLA	95	9	6
HOCK	49	4	7
PENDIKI	33	3	6
BASSO	1104	110	9
Total	2348	235	

Source : NGOCK David : 2016

#### 2.4.2.5. L'administration du questionnaire :

Pour administrer notre questionnaire, nous avons au préalable procéder par le calcul du « pas » : le pas représente l'écart qu'on peut observer pendant une enquête scientifique sur le choix des ménages afin que les résultats obtenus auprès des différents ménages ne soient pas identiques ; car les ménages très rapprochés présentent le plus souvent les informations identiques et peuvent produire des données erronées. Ainsi pour obtenir notre pas pour chaque village, nous avons divisé nombre total de la population de chaque entité (N) par le nombre total des ménages de la même entité ( $n$ ).

Cette opération s'effectue suivant la formule suivante :

$$P = \frac{N}{n}$$

Soit P le pas qui représente le nombre de ménages que nous devons compter pour administrer notre questionnaire. N, la population totale et n le nombre de ménages du village à enquêter.

Exemple pour le village Ndémè on a :

$$\text{A.N} \quad P = \frac{620}{114} = 5$$

Donc le pas (P) est égal à 5 c'est-à-dire que pour administrer notre questionnaire nous avons sauté 5 ménages successifs à chaque fois que nous devrions administrer un questionnaire. Le choix du premier ménage est aléatoire.

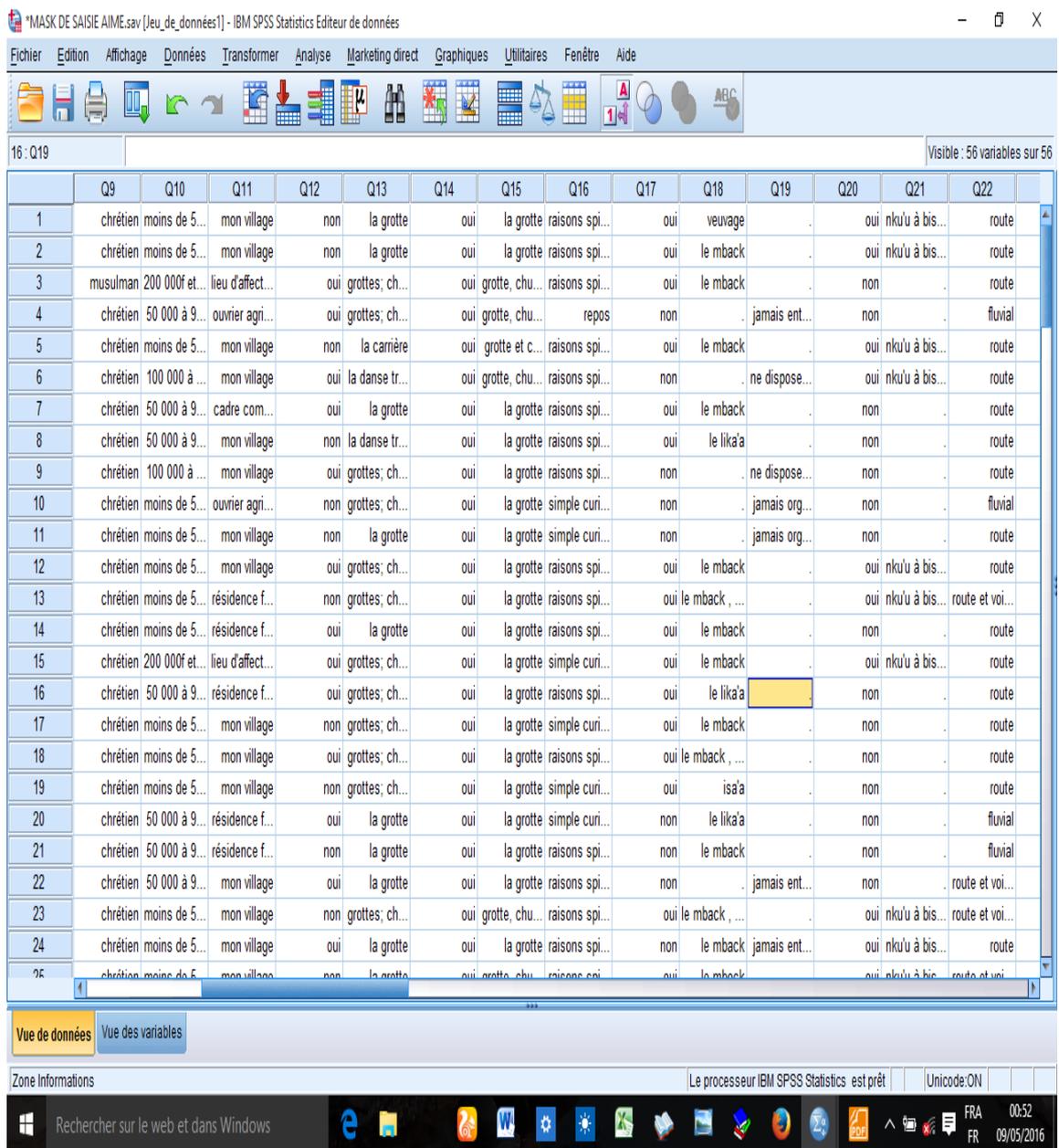
Nous avons prévu d'administrer 235 questionnaires sur l'ensemble de l'arrondissement de Nyanon, mais vu les difficultés liés au transport et à la distance entre les localités, nous n'avons pu administrer que 213 questionnaires. Rappelons que la distance entre la mairie de Nyanon et le village de Nkonghol est estimée à environ 85 Km, une distance que notre équipe d'enquêteurs ne pouvait pas facilement parcourir à l'aide des motocyclettes.

#### 2.4.2.6. Traitement de données

##### ➤ Les données quantitatives

Pour une bonne interprétation et une meilleure compréhension, les données collectées ont été traitées afin de faciliter une lecture même aux personnes non initiées dans la discipline. Après réception de données de terrain, nous avons procédé à la numérisation ou formatage. Il s'agissait ici de saisir les données-papiers directement sur notre plate-forme d'analyse SPSS (Statistical Package for the Social Sciences). Après la saisie, des données, nous avons procédé à l'analyse des données collectées. Nous avons ainsi pu obtenir les tableaux des fréquences des graphiques et des croisements des variables.

Cependant, le dépouillement des questionnaires s'est fait par ordinateur. Pour faciliter le traitement de données dans le logiciel, nous avons opté pour les questions fermées. Nous avons attribué un code numérique à chaque réponse choisie par l'enquêté sur le questionnaire, mais aussi, un code a été de même attribué à chaque variable correspondant aux différentes questions posées. Ensuite, nous avons conçu des grilles pour chaque questionnaire dans lesquelles nous introduisons le code de la question et le code de la réponse cochée par l'enquêté. Tout ceci nous a permis en premier de confectionner le masque de saisie des données brutes issues du terrain. Deuxièmement, l'introduction des données collectées dans le masque de saisie a permis de disposer des tableaux de fréquence et croisés des variables.



Source NGOCK David Aimé 2016

**Figure 3. Saisie de données sur le logiciel SPSS**

Nous avons d'abord saisi nos données dans le logiciel SPSS afin de pouvoir les traiter sur le même logiciel et ensuite nous les avons exportées dans Microsoft Excel en prenant les fréquences des variables. Ce qui nous a permis d'avoir de bons graphiques.

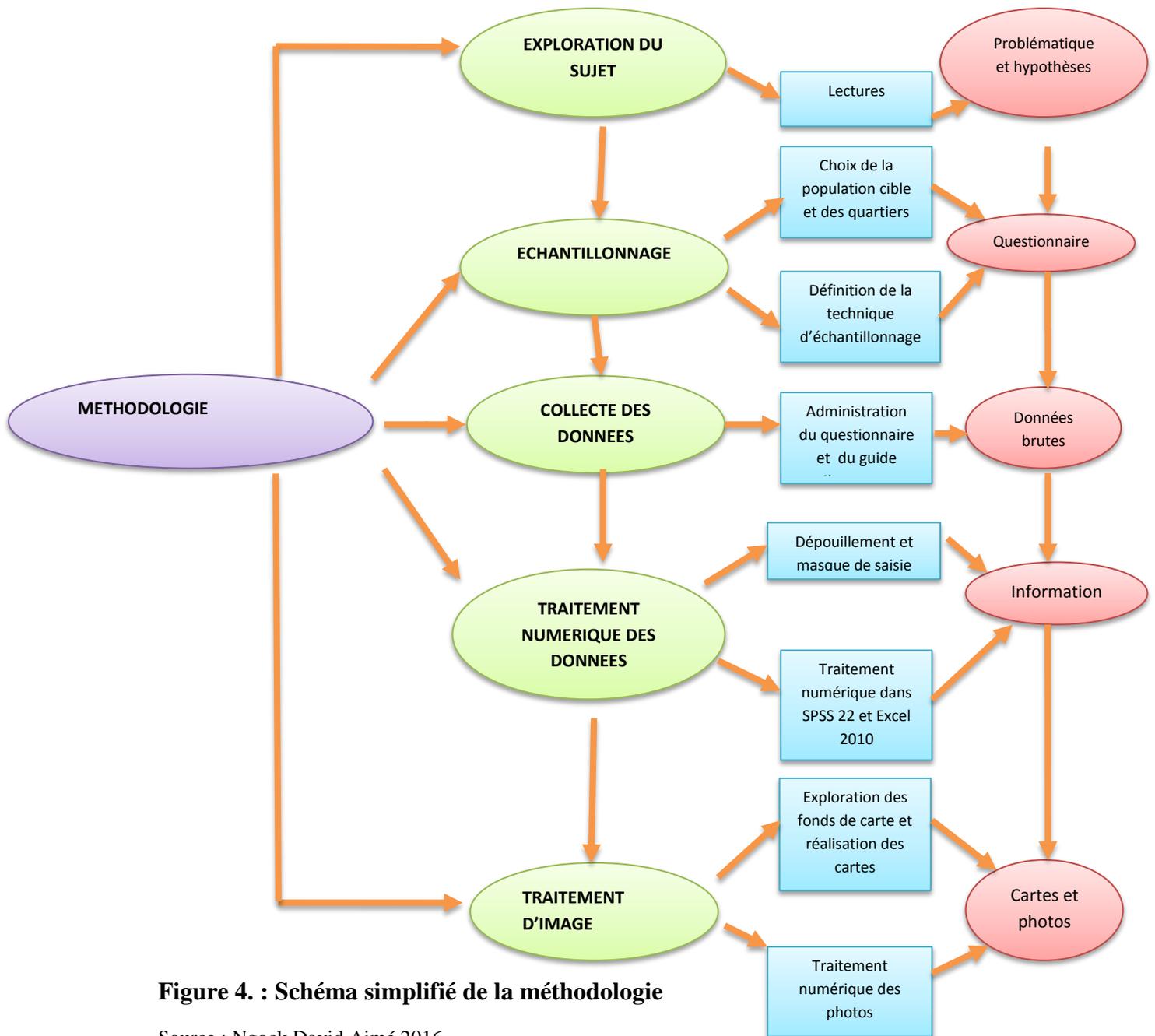
Après le traitement des données nous avons procédé au traitement des photographies ainsi qu'à la réalisation des cartes.

#### 2.4.2.7. Traitement photographique et cartographique

Le traitement des photographies s'est fait par les logiciels Photoshop et de Microsoft Office Picture Management. En ce qui concerne la réalisation des cartes, elle a été possible grâce à l'utilisation du programme d'application ADOBE ILLUSTRATOR 8.0. Tout ceci ne nous a pas épargné des difficultés pendant le déroulement de notre recherche.

#### *2.4.2.8 le traitement des données qualitatives*

Le problème de traitement de données qualitatives se soulève bien dans notre travail de recherche ; car elles sont parfois évasives d'un sujet à un autre. Cependant elles nous ont permis de connaître au de-là de notre entendement les réalités perceptibles du terrain. Les données qualitatives nous ont donc servi pour l'explication des phénomènes tels quels se vivent par la communauté locale. Nous nous en sommes servis comme des illustrations devant nous permettre d'expliquer des faits de terrains



**Figure 4. : Schéma simplifié de la méthodologie**

Source : Ngoek David Aimé 2016

Ce schéma résume la démarche méthodologique adopté dans le travail en ce qui concerne la collecte et le traitement des données.

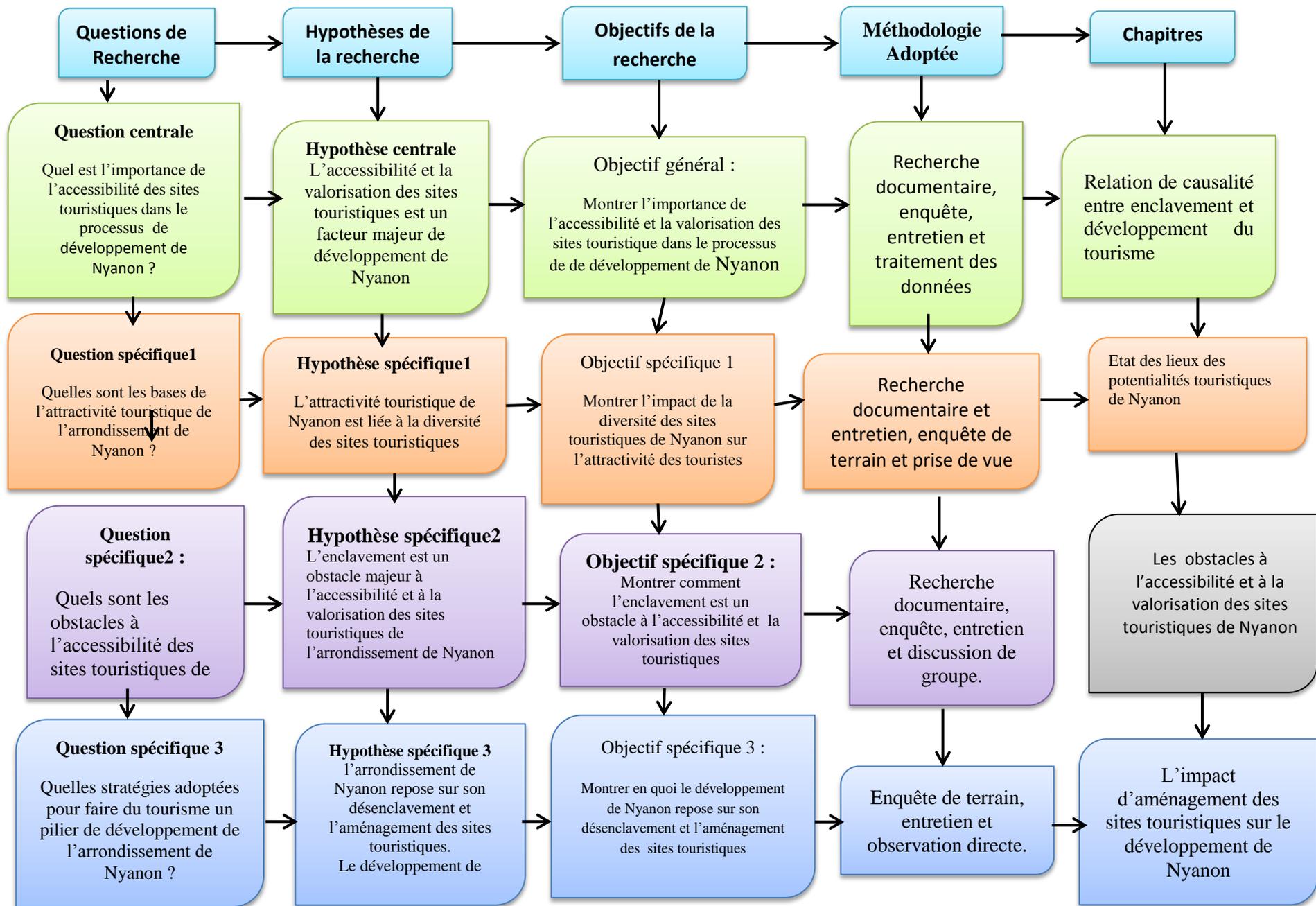


Figure 5: schéma simplifié de la méthodologie conception et réalisation : NGOCK David Aimé (2016)

## **2.5 Difficultés**

La réalisation de notre travail ne s'est pas faite sans difficultés. Nous nous sommes confrontés aux obstacles de plusieurs ordres tant au niveau de la collecte, du traitement que de l'analyse des données.

### **2.5.1 Les difficultés liées à la recherche documentaire**

La première difficulté à ce niveau est celle du manque ou de l'insuffisance des ouvrages en rapport avec le sujet d'étude. Les différentes bibliothèques que nous avons visitées étaient peu fournies en ouvrages traitant directement de notre thème d'étude. Bien qu'il existe une abondante littérature sur l'accessibilité géographique ; les travaux portant sur une étude de cas dans les régions du Cameroun sont moins abondantes ; ce qui a constitué un frein à notre étude. Notons aussi qu'il y a très peu de travaux de recherche sur l'arrondissement de Nyanon notamment en ce qui concerne le domaine de recherche et pire encore même la simple littérature. Ces travaux s'ils étaient disponibles en nombre et en qualité, nous aurions pu soulever leur limite et apporter notre contribution. Nous ne manquerons pas d'évoquer internet qui a joué un rôle primordial dans notre recherche même si les dépenses à y consacrer demandaient de très énormes sacrifices.

### **2.5.2. Les difficultés rencontrées sur le terrain**

Comme le souligne notre sujet d'étude, la principale difficulté que nous avons rencontrée sur notre terrain d'étude réside sur la capacité à se déplacer. En effet, en saison pluvieuse, une période qui correspond très souvent avec les vacances, il nous a été très difficile de nous mouvoir sur le terrain du fait de l'enclavement et du coût du transport élevé, le principal moyen de transport étant la marche à pied ou par motocyclette. Vu la distance importante entre les différentes localités de notre zone d'étude qui nécessitent de mobiliser les moyens conséquents pour le déplacement, nous n'avons pas pu couvrir intégralement tous les villages de l'arrondissement pendant cette période. A titre d'exemple pour quitter Nyanon à Mahonda une localité située au nord-Ouest de l'arrondissement en empruntant la route, il faut parcourir une distance d'environ 35 Km pour un cout de transport par moto de 10 000 FCFA. Le nombre de bourbiers sur la route qui mène vers les villages d'accueil était une raison très suffisante pour quadrupler le prix du transport.

L'autre difficulté réside sur les données démographiques que nous avons eues du Bureau Central des Recensements et des Etudes de la Population (BUCREP). En effet ces données sont vieillotées et datent de la période du dernier recensement et existent depuis plus de dix ans, alors qu'entre-temps le nombre de ménages a augmenté ce qui sans doute a faussé nos résultats. En plus pendant l'administration de notre questionnaire, nous nous sommes confrontés à des jeunes parfois très agressifs qui nous ont parfois contraints à reculer et à changer d'itinéraire.

### **2.5.3. Difficultés liées au traitement des données**

Un obstacle est à relever sur la maîtrise des logiciels de traitement de données notamment des logiciels SPSS 22 et Microsoft EXEL 2010 pour le dépouillement, l'analyse, le croisement des données, ainsi que la confection des tableaux et figures divers. Certes, notre motivation et notre engagement nous ont poussé jusqu'au bout de notre travail. Le désir de surmonter les obstacles nous a permis de combler nos faiblesses et ainsi, nous avons pu atteindre nos différents objectifs.

En somme, il était question dans ce chapitre de présenter le cadre conceptuel, théorique et méthodologique de cette étude. Les principaux concepts qui nous ont permis de mener cette étude sont ceux de l'Accessibilité, l'enclavement, le développement du tourisme. Pour réaliser notre travail, nous avons utilisé la théorie de localisation touristique de pierre Défert, la théorie du développement endogène de Friedman.

Aussi, nous avons collecté les données primaires et les données secondaires afin de confirmer ou infirmer nos hypothèses. Le calcul de l'échantillon s'est fait sous la base de la méthode d'échantillonnage stratifiée ce qui nous a permis d'administré 89 questionnaires dans 47 villages de l'arrondissement de Nyanon.

En somme ce chapitre décrit la méthodologie qui a permis de réaliser ce travail. Il aborde ainsi les aspects quantitatifs et qualitatifs de l'analyse tout en soulignant les manquements qui ont eu cours pendant les travaux.

## DEUXIEME PARTIE : RECHERCHE, COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNEES

Cette partie constitue d'entrée de jeu, le véritable début de notre étude. Elle comprend deux chapitres à savoir, le Chapitre 3 qui porte sur l'état des lieux des potentialités touristiques de l'arrondissement de Nyanon. Le chapitre 4 aborde dans plusieurs axes la problématique de l'enclavement de l'arrondissement de Nyanon tout en ressortissant des initiatives locales en vue de promouvoir l'image et la destination « Nyanon ».

**CHAPITRE III : ETAT DES LIEUX DES  
POTENTIALITES TOURISTIQUES DE  
NYANON**

La situation géographique de l'arrondissement de Nyanon le prédispose à une gamme variée de richesses naturelles qui peuvent être mises en valeur à des fins touristiques. A ces ressources naturelles s'ajoutent la culture et l'histoire du territoire qui sans doute suscite de l'intérêt pour les visiteurs potentiels.

### 3.1. Un milieu physique aux potentialités touristiques très diversifiées.

Le paysage de l'arrondissement de Nyanon présente de grands ensembles de reliefs et de formation végétales qui, excepté la steppe de la région septentrionale, on pourrait affirmer font le résumé du paysage national. Le relief est composé de la plaine, des montagnes et des plateaux ; la végétation quant à elle faite de forêt et de la savane. Le réseau hydrographique est composé d'un cours d'eau principale et d'autres affluents dont le débit n'est pas négligeable.

#### 3.1.1 Un Climat et la végétation favorables.

C'est un climat doux et hospitalier, les amplitudes thermiques sont faibles (2,7). Il est donc facile pour un étranger de s'y adapter facilement.

Le climat ici est de type guinéen à quatre saisons dont deux saisons sèches alternant avec deux saisons humides d'inégales intensités. Les précipitations annuelles oscillent entre 1500 mm et 2000 mm pour une moyenne thermique annuelle de 23,5°C. Toutefois, les précipitations diminuent à l'Ouest à cause des massifs.

Toutes ces conditions favorisent un développement végétal important. En effet, on observe la forêt primaire, aujourd'hui en voie de disparition à cause de la coupe abusive de bois, la forêt secondaire et la savane.

La forêt couvre l'Ouest en partant de la position méridionale du Sud-Ouest (SongMbog) vers le Nord (Nkogbabol). Elle est constituée d'arbres de la strate supérieure. On y exploite les essences telles que l'Acajou, le Fraké, le Moabi, etc. « Avec la cacaoculture, l'ensemble de ces activités ont transformé de vastes espaces dits de lumière dont les principaux représentant le parasolier, les buissons, les lianes, etc. » (PEK, 2000).

La savane couvre la totalité du *canton Bati* jusqu'aux berges du fleuve Sanaga. Cette savane est parcourue de galeries englobant d'îlots résiduels et surtout des recrus de forêts denses humides et semi-décidues. Deux types d'espèces dominent : le *pennisetum purpureum* et *l'imperata cylindrica*. On les retrouve aussi au sommet des massifs de *Nkohom* et de *Ntoy*.

**Tableau 8. quelques essences floristiques encore disponibles dans la commune de Nyanon**

N°	Essence floristique	Nom scientifique	Nom local (Bakoko)
1	Bubinga	Guibourtia tessmannii	Isingan
2	Moabi	Baillonella toxisperma	Andjap
3	Ebène	Diospyros crassiflora	/
4	Iroko	Milicia excelsa	/
5	Acajou	Khaya irorensis	Abang
6	Moabi		/
7	Frake	Terminalia superba	/
8	Parasolier		/
9	Movingui	Distemonanthus benthamianus	/
10	Padouk	Pterocarpus sovauxii	/

11		Pennisetum purpureum	/
12		Imperata cylindrica	/

Source : PCD de la commune de Nyanon 2013

De ces essences d'arbres on en trouve encore les plus rares tels que l'Ebène qui sont aujourd'hui en voie de disparition. La présence d'un climat doux et une végétation favorable entraîne la présence d'un réseau hydrographique dense.

### 3.1.2 Un réseau hydrographique dense

Le réseau hydrographique est relativement important, constitué d'un fleuve (Sanaga) et plusieurs rivières telles que la *Liwa*, la *Djouel*, la *Ngola*, *Nkourê*, *Nkalè*, *Ndèbi*, *Douguê*, *Ntenè*, etc. Notons que ces rivières prennent leurs sources essentiellement au pied du massif *Nkohom* en dehors de la *Liwa* qui se constitue à la limite naturelle avec l'arrondissement de Bokito.

### 3.1.3. La faune

Elle est favorable à un tourisme de Safari ; certes de nombreuses espèces sont menacées d'extinction à cause d'un braconnage sans cesse croissant. Elle est constituée d'animaux tels que les lièvres, les chats-tigres, les porcs-épics, les hérissons, les singes, les biches, les vipères, les rats de Gambie, les varans... La pêche qui se fait principalement dans la Sanaga et la Djouel permet de capturer une gamme assez variée de poissons, des crevettes et des crabes.

**Tableau 9. Quelques espèces de la faune sauvage couramment rencontrées**

N°	Espèces fauniques	Nom scientifique	Nom local	Classe	Famille/ordre
1	Hippopotame amphibie	Hippopotamus amphibius	Ngûbi	Mammifère ongulé	famille des hippopotamidés
2	Civettes	Viverra zibetha	Ndôn	Mammifère carnivore	Viverridés
3	Antilope	Antilopes	Sô	Mammifère ruminant	Bovidés
4	Porc-épic Athère	Atherurus africanus	Nyick	Mammifère rongeur	Hystricidés
5	Céphalophe de Grimm	Cephalophus gallipygus	Isweè	Artiodactyles	Bovidés
6	Sanglier	Phacochoerus	Ngôo mpèè	Mammifère ongulé	Suidés
7	Singe (cercocèbe)	Simiensi	Kotit	Mammifère primate	Simiensi
8	Pangolin	Manis tricuspis	Kâ	Mammifère	Pholidote
9	Hérisson (Aulacode)	Ricinus	Mbep	Mammifère	insectivores
10	Vipère	Vipera	Pée	Reptiles/serpent ovovipare	Vipéridés
11	Rat de Gambi	Cryptomys enunui	Zizomê	Mammifère rongeur	Muridés
12	Rat palmiste	Rattus	Kossi	Mammifère rongeur	Muridés
13	Boa	/	Mbom	Ovovipare	Boïdés
14	Varan	Varanus	Ngomb	Reptile carnivore et amphibien	Varanidés

Source : Enquête de terrain (mars 2016)

### 3.1.3. Des sols favorables

Après avoir mener des recherches à l'étude des sols du centre sud Cameroun, Valérie M. (1973) distingue différent types et différenciation morphologique et pédologique sous climat subéquatorial indique que deux types de sols sont rencontrés dans cette localité : les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes. Cette étude du sol nous conduit à celle du relief.

### 3.1.4 . Un relief fascinant

Le relief est tourmenté, enchevêtré de plaines et de plateaux. On observe ainsi :

Un plateau Nord-Ouest marqué par le massif Nkohom. Ce dernier s'étend jusqu'à l'escarpement de Libolingo pour atteindre Mbay. C'est un espace essentiellement accidenté, jonché de crêtes, de direction Sud-Oest/Nord-Est et des vallées profondes dans lesquelles coule la Djouel. Ce haut-plateau culmine à 1250 m d'altitude. La morphologie de ce relief constitue peut permettre de pratiquer du sport de montagne ou trekking. C'est aussi le château d'eau de la région. C'est à partir de cette montagne que les principaux cours d'eau de la région tirent leur source

Un bas plateau Ouest de direction Sud. Il a la forme d'un arc de cercle et occupe la moitié sud- Ouest. Les altitudes varient entre 330m à SongMbog à 571 m à Ndemè. Ce bas plateau renferme plusieurs massifs dont les plus importants sont : les massifs de Ntoy ; massif de Song Nkone, de Ongbakembe, et le pic de Inout Nzogpa

La plaine de Bati qui abrite la grotte de Ngoock Lituba est la zone de démarcation entre le bas- plateau et la plaine du Mbam. C'est dans cette zone que se trouve la grotte histoire de Ngoock LITUBA. D'après la légende, c'est une grotte météorite d'environ 1 km de diamètre qui est fréquentée depuis l'antiquité. « Lituba » en bassa et « Lipondo » en Bakoko qui signifie en langue locale le trou ou une entrée aurait servi de refuge aux peuples. La grotte de Ngoock lituba a eu et continue à avoir une influence significative sur l'origine des noms. D'après Mbombog NGIMBIS LUC<sup>3</sup>, « *Quand un enfant naissait pendant la période des festivités de Ngoock Lituba, on lui attribuait le Nom de NGOOCK, qui signifie la pierre symbole de sacré et de résistance* »

Après l'étude du milieu physique, il, est important de faire une étude humaine de la zone afin d'analyser les interactions homme-milieu

## 3.3. Le potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon

L'arrondissement de Nyanon dispose d'un potentiel touristique très diversifié. Malheureusement, ce potentiel reste encore inexploité et n'est pas connu ou quelque peu ignoré. Du patrimoine naturel au patrimoine culturel, le visiteur qui se rend dans l'arrondissement de Nyanon ne peut manquer de quoi attirer sa curiosité. Nous avons entre autres la grotte de Ngoock Lituba qui est le principal site touristique, symbole de la culture des peuples Mpo'o ; à celle-ci s'ajoute les autres grottes très peu connus, les massifs ; une cascade sur la Sanaga ; les forêts sacrées ; les huttes ayant servi de refuges pendant la période du maquis, à ceci il faut ajouter une culture plurielle basée sur la tradition et dont les

---

<sup>3</sup> Patriarche Mpo'o dans le village Ndemè

cérémonies font très souvent l'objet des nombreuses attractions. En plus l'arrondissement de Nyanon connaît un brassage ethnique très poussée, on y parle plusieurs langues (le Bisso'o, le Bassa'a, le Bati, l'Eton et quelques emprunts des langues étrangères.

Les grottes situées dans l'arrondissement de Nyanon avec leur aspect socle qui garde toute la singularité et son cortège de symboles, notamment le pittoresque offrent d'heureuses perspectives de tourisme. Dans ces espèces, il faut prendre en compte la morphologie (l'altitude, relief, pente), le climat, la flore et la faune aujourd'hui menacées d'extinction et surtout les conditions d'accès. Pour le commun des mortels, ces édifices constituent en n'en point douter des objets de curiosité. C'est une image qui ne demande qu'à être mise en valeur si on s'en tient à J. R. Pitte (1983) « *le paysage est une réalité culturelle car il n'est non seulement le résultat du labeur humain, mais aussi objet d'observation, voire de consommation. La culture joue ici le rôle d'un filtre variable d'un individu à un autre, d'un groupe social à l'autre. Ce phénomène de ricochet est capital dans les paysages touristiques qui sont avidement regardés mais aussi profondément aménagés* ». Nous allons présenter les aspects les plus admirables de ces grottes qui de par leur morphologie, constituent un excellent terrain pour le trekking.

### **3.3.1 Les richesses naturelles**

Les richesses naturelles ici sont des éléments du milieu susceptibles d'être mis en valeur à des fins économiques. Il s'agit ainsi des grottes, des massifs montagneux, de la chute et autres divers lieux d'attraction.

#### **3.3.1.1 Les grottes impressionnantes et les massifs montagneux :**

##### **3.3.1.2. La grotte de Ngock Lituba**

C'est la plus importante grotte de l'arrondissement de Nyanon de par son immensité, son histoire et la culture qui y est rattachée il y a belle lurette. Le site est utilisé comme un lieu où se pratique les rituels et autres pratiques culturelles par les populations autochtones et allogènes, mais c'est véritablement à partir de 1959 que ce l'église catholique s'est approprié du site en a fait un lieu de pèlerinage. Tchindjang et Kamdem (2011) « *ce site de Ngog Lituba semble entre le point de départ de l'élaboration de la culture camerounaise en ce sens que la racine linguistique camerounaise semble être altérée au fur et à mesure de l'éloignement de ce lieu. Par exemple, le mot Ngog (pierre, rocher, montagne de pierre) est transcrit dans toutes les langues avec légères altérations : Nkol, Ngok, Ngoh. Etc.* ». C'est dire que le tourisme culturel se pratiquait déjà sur ce site, seulement jusqu'à l'heure actuelle il n'y pas de données chiffrées sur les arrivées. Toutefois les services diocésains d'edeia soulignent que le pèlerinage enregistre parfois Près de 2000 pèlerins par an lorsque le pèlerinage est organisé.



(Source : D. Ngock 2015)

**Planche 1 : vue de façade de la grotte de Ngock Lituba.**

*Un aperçu de la grotte de Ngock Lituba : sur la photo du haut, un crucifix implanté en 1959 par Mgr Thomas Mongo ; en bas « Lituba » c'est le trou ou l'entrée qui donne le nom à la grotte. Quelques marches servent d'accès au lieu du trou par lequel, jadis les populations pouvaient y accéder et communiquer avec leurs défunts. Ce trou qui faisait la légende de cette grotte avait été fermé par Mgr Thomas Mongo depuis lors la grotte a considérablement perdu*

*son mystère. D'après Mbombog Nguimbis Luc « on y entait et trouvait à manger, mais seulement il était interdit de sortir avec les produits provenant de l'intérieur ».*

*Située au Nord-Est de l'arrondissement de Nyanon dans le village de Nyambat, la grotte de Ngoek Lituba est un dôme (montagne) rocheux d'origine métamorphique, donc de grande profondeur, qui a émergé du sol en quelques temps après le bombardement d'une météorite d'environ 10 km de diamètre en provenance de l'espace Mbombog Mbog Bassong<sup>4</sup> (2016).*

La grotte de Ngoek Lituba est tout un symbole d'histoire. Le mythe se rapportant à Ngoek Lituba est déterminant et fondamental pour la culture du peuple Bassa'a, Mpo'o, Bati qui de plus en plus effectue des pèlerinages dans la grotte sacrée pour y commémorer son histoire et enseigner aux descendants sa tradition jusque-là restée secrète, qui est détenue par quelques initiés communément nommés Mbombock ou Mpeh Mpeh, selon la tribu.

La mémoire orale des Elog Mpo'o (Bisoo/Bakoko) affirme qu'ils viennent de l'ancien Égypte et des régions du Tchad.

La légende nous dit que, pourchassés par les Foulbés, poursuivis par leurs ennemis, comme dans le récit de la Bible où le Pharaon poursuivait les Hébreux en fuite, ils se réfugièrent dans la grotte d'un rocher dont l'entrée fut obstruée par la toile tissée à toute vitesse par une araignée. Les ennemis du peuple Bassa'a Mpo'o Bati passèrent devant le rocher et s'éloignèrent sans rien soupçonner, ce qui permit au peuple en fuite de poursuivre son chemin.

Depuis, ce rocher baptisé Ngog Lituba est considéré comme le berceau des Elog Mpo'o en général et l'araignée est leur totem.

Pour y accéder, Ngoek Lituba est situé à environ 310 km de Douala, 210 km d'Édéa et à 110 km de Yaoundé. Pour ceux qui viennent de Yaoundé, la route est bitumée jusqu'à Evodoula ; soit une distance de 62 km, le reste du trajet est une route en terre. Pour un voyage sans difficulté ; un 4x4 est vivement conseillé en fonction des conditions météorologiques. Le visiteur peut s'arrêter s'il le désire à Nyisseng au Bar Club Agro-challenge où il y a 5 lits qui tiennent lieu d'auberge ou alors à Nyanon où il peut trouver quelques chambres dans des bars de Grand Nyanon ou alors chez un particulier. Le périple peut continuer jusqu'au lieu de la grotte où le visiteur peut passer la nuit « à la belle étoile ». En dehors des vendeuses ambulantes et quelques restaurants de fortune le visiteur peut se désaltérer dans un bar ou acheter du vin de palm cueilli et vendu sur place dont la saveur et les effets nutritionnels sont très appréciés par les consommateurs.

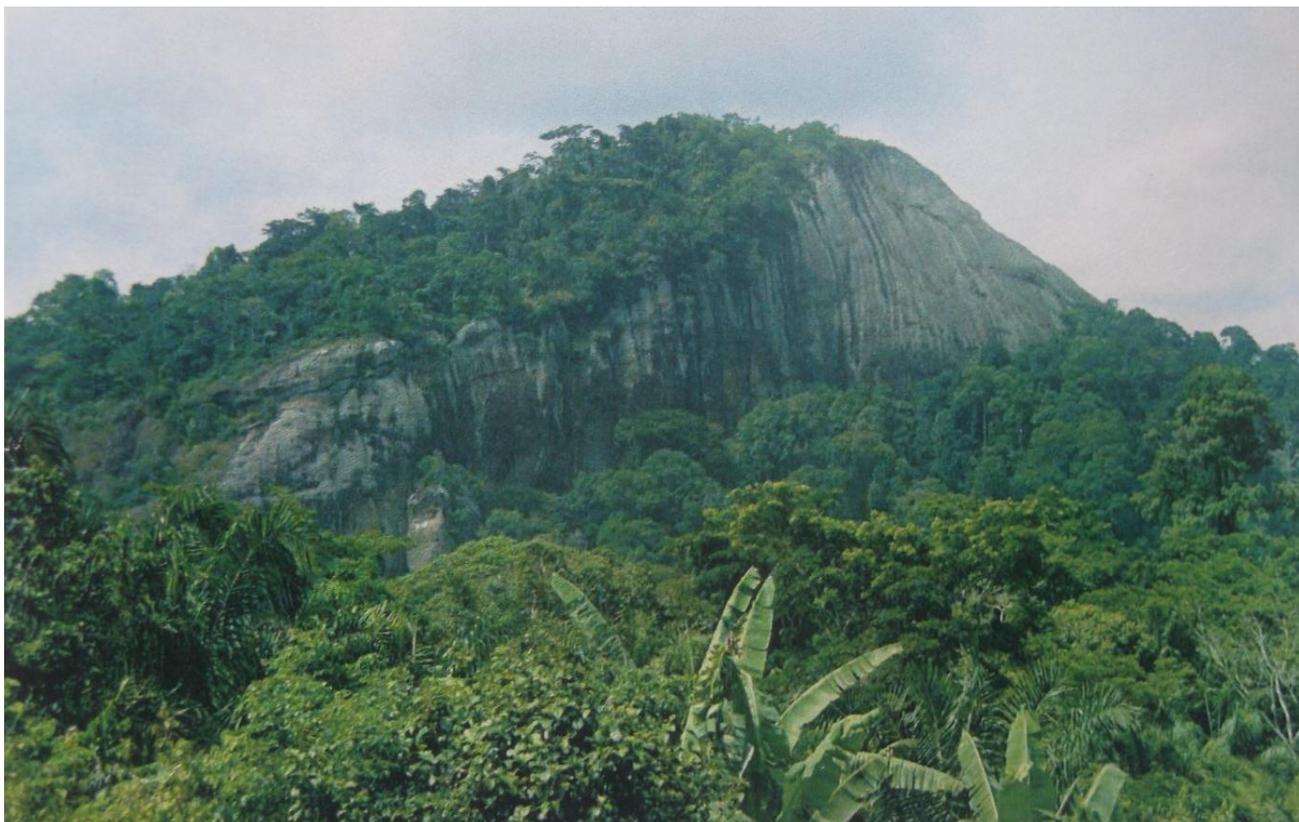
En dehors du site de la grotte de Ngoek Lituba, qui est une grotte jusqu'ici plus fréquentée. Les autres attractions ne sont que des potentialités qui peuvent être mises en tourisme et faire l'objet d'une fréquentation.

À environ 14 km plusieurs autres grottes se distinguent par leur immensité ou par la tradition qui s'y cache. On distingue ainsi celle d'INOUG NZOGPA, KIKANE, d'Ongbakembe, Ntoy, de SONG KONE. Chacun de ces massifs se trouve dans une localité différente d'une autre avec une empreinte originale.

---

<sup>4</sup> Interview accordé à Mbombog Mbog Bassong dans le journal hebdomadaire d'information de Ngog-Lituba Infos N° 0001 du 15 avril 2016.

### 3.3.1. 3. Le mont Nkohom



Source : Tjomb Clément 2014

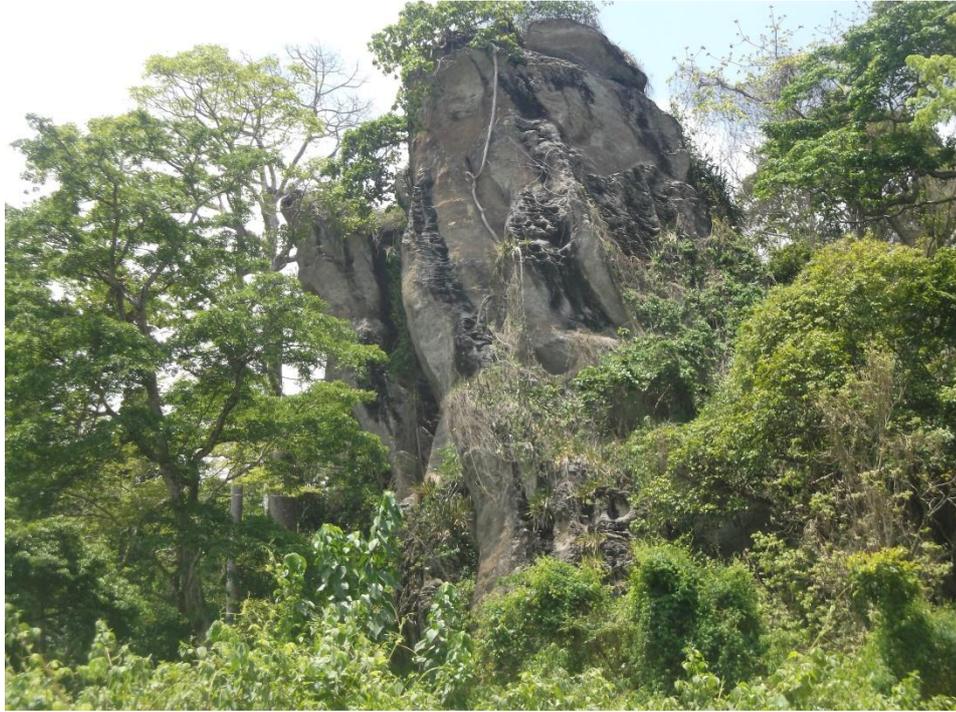
Photo 1. Le Mont Nkohom

Le mont Nkohom est une chaîne montagneuse d'une immensité imposante et constitue une limite naturelle entre deux unités administratives à savoir l'arrondissement de Nyanon à l'arrondissement de Ndom voisin.

La chaîne montagneuse de Nkohom est située dans le village Nkonhol dans le canton rive gauche de la Djouel. Le massif de Nkohom est situé à environ 65 km du siège des services administratifs de Nyanon. La route est en terre et très peu praticable seuls les véhicules 4×4 peuvent facilement atteindre. Cette localité du fait de la présence d'une chaîne montagneuse se caractérise par un climat très doux ; permettant le développement de certaines activités notamment l'ascension de la montagne souvent organisée par les élites locales malgré la faible participation due à l'enclavement de la zone. Une végétation de forêt dense permet d'avoir les essences d'arbres et quelques espèces fauniques en voie de disparition telles que le singe, le paresseux, etc.

#### 3.3.1.4. Le pic pôlâa

Il est situé au village Nyisseng et donne un paysage lunaire d'une aiguille et rappelle les necks du plateau kapsiki dans la région de l'Adamaoua. On dirait qu'il s'y produisit dans le passé une activité volcanique. Les sols à proximité en témoignent grâce à leur fertilité. On y cultive des tubercules, les légumineuses ainsi que le cacao.



Source : Ngock 2016

### **Photo 2. Le pic de Polâa**

Le pic de Polâa dans le village Yisseng dans la lisière entre la savane et la forêt.

A quelques mètres se trouve une plantation cacaoyère. Le caractère fertile de ce sol laisse croire que ce pic de rocher résulte d'une activité volcanique. Sa morphologie rappelle le Rhumsiki dans les mandara ou les Kapsiki à l'extrême-Nord. Il s'agirait d'une cheminée volcanique.

#### **3.3.1.5. Le massif de Song Koñe**

C'est un immense rocher qui se distingue par sa morphologie et son histoire. Dans la tradition orale, Song Koñe est la tombe de l'ancêtre de la tribu Nyikôn dont le nom est originaire.



Source : Ngock David, 2016

**Photo 3. Massif montagneux de Song KONE vu du côté du village Ndeme**

Ce massif d'une altitude d'environ 580 m s'étale sur une longueur de plus de 8km et sert de limite naturelle entre le village Ndeme et Nyundem.

Avec un sol riche et fertile, les effets de la pression démographique se font ressentir sur le côté accessible et sont sans cesse grandissants, de nouvelles plantations sont créées au sommet de ce massif ; toutefois la pénibilité de l'écoulement de la récolte vers les lieux d'habitation reste encore une difficulté majeure. De même la forêt située au-dessus de cette montagne connaît déjà une dégradation très avancée avec les pratiques agricoles notamment l'agriculture sur brûlis. Ce qui est impressionnant sur ce rocher, c'est d'abord son caractère massif et son altitude. A partir du sommet de ce massif on peut apercevoir le beau paysage ainsi que l'orographie de la zone. Elle est à une portée de 30 min par moto ou par véhicule soit de 10 km de Nyanon. L'accès se fait par marche à pied.

### 3.3.1.6. La chute de Kikot



Source : Ngoock David ; 2016

#### Planche 2: la chute de Kikot

La chute d'eau de Kikot et les rapides qui se dressent en aval entraînent un débit d'eau très important et constituent un enjeu économique tant du point de vue touristique qu'économique. Des études sont déjà effectuées dans cette zone en vue de la construction d'un Barrage hydro-électrique. L'accès à cette chute est difficile en période de crue au vu de sa situation et des contraintes du milieu. Seule la saison sèche est favorable à l'accès à ce site.

#### 3.3.1.7. La flore

La flore de l'arrondissement de Nyanon, du fait de sa spécificité et de la diversité de ses essences dont un grand nombre possède des vertus médicinales, bénéficie d'une attention particulière de la communauté thérapeutique locale. Cette flore abrite plusieurs plantes médicinales utilisées aussi bien dans la médecine traditionnelle que moderne. Parmi ces plantes on peut citer le *Quinquina*, la *Bokitamine*, plante que l'on retrouve à Bokito, département du Mbam et Inoubou à limite au Nord Est de la commune. Certaines plantes ont des vertus thérapeutiques équivalentes à l'antivenimeux, etc.



Source : Ngock David 2016

### **Planche 3: diversité de la végétation de l'arrondissement de Nyanon.**

A : La savane arbustive qui commence dans l'arrondissement de Nyanon s'étale jusqu' à la région de l'Adamaoua et constitue un milieu très attrayant de par sa structure. Plusieurs essences d'arbres sont prisées dans la médecine traditionnelle. B : zone forestière du canton rive gauche de la Djouel ; on retrouve encore ici la forêt primaire dotée des espèces fauniques très variées et en voie de disparition. D'après un rapport du plan national de développement participatif en 2014, les communes de Nyanon, Ndom et Ngambe disposent de 23085 Ha de forêt naturelle. Ceci est une opportunité pour pratiquer de l'écotourisme

### 3.3.1.8. Les berges sur la Sanaga :



Cliché Ngoock David 2016

#### Planche 4: Berge sur la Sanaga

Les roches que présente notre planche sont le résultat de l'influence de l'hydroclastie (fragmentation d'origine hydrique) et le splash (impact des gouttes d'eau sur le sol). Il s'agit des alternances d'humectation et de dessiccation (Pech et Regnaud 1992). Ce processus préparatoire affecte surtout les matériaux gonflants comme les argiles, qui subissent de fortes variations de volumes du fait de leur structure phylliteuse (en feuillets) et de leur capacité à absorber de l'eau (texture colloïdale). A l'intérieur des roches cristallines, comme les granites, il existe des minéraux phylliteux comme le mica. L'hydroclastie se traduit par une désagrégation granulaire puis une arénisation de la roche.

On y retrouve aussi des produits halieutiques tels que du poisson d'eau douce et bien d'autres. Certes la pêche n'est pas assez développée et est à majorité pratiquée par les expatriés parmi lesquels les maliens arrivent en grand nombre ; quelques autochtones pratiquent encore la pêche traditionnelle avec une production presque insignifiante ce qui entraîne à coup sûr la rareté du poisson d'eau douce. Les conséquences directes de cette faible production grèvent sur le prix du poisson sur place.



Source : Tjomb Clément 2014

**Photo 4 : commerce du poisson d'eau douce chez les épouses des pêcheurs non loin des berges de la Sanaga.**

*A cause du manque du professionnalisme dans l'activité de pêche il y a une insuffisance criarde du poisson d'eau douce. Ceci aurait une incidence remarquable sur la qualité de vie des personnes vivantes sur l'activité de pêche le montre ces enfants sur la photo.*

### 3.3.2 Les infrastructures

#### 3.3.2.1. Le pont de Kikot : une architecture de l'époque coloniale (1953)



Source : David Ngock.

#### Planche 5: Le pont sur la Sanaga.

Sur la planche 1 ci-dessus gauche à droite à droite de haut en bas, les fantasques en contre bas de la chute de la Sanaga au lieu-dit Kikot. A et B deuxième pont sur la Sanaga, un édifice construit pendant la période coloniale (1951-1953) dont le poids de l'âge ne cesse d'attirer la curiosité du premier venu. En rappel Cette infrastructure fut réalisée afin de desservir le bassin de production agricole de Nyanon et les territoires voisins. En C et D les produits issus de l'érosion fluviale constituent une immense carrière sur les berges du fleuve notamment en aval de la chute d'eau.

#### 3.3.2.2. La mission catholique Christ-Roi de Logbikoy

Elle est l'œuvre de l'évangélisation chrétienne vers l'intérieur du pays. Après la création de Mariemberg en 1890, l'expansion religieuse s'est étendue jusque dans la zone de Logbikoy.



Source : David Ngock 2015

**Photo 5. paroisse Christ-Roi de Logbikoy une œuvre coloniale construite en 1906.**

*La mission catholique de Logbikoy est au cœur du village de Logbikoy à 3 km de Nyanon C'est la première œuvre évangélicatrice de l'arrondissement de Nyanon dans le village de Logbikoy. Trouvant que les populations de Nyanon étaient trop rattachées à leur tradition et à leur culture et que la population s'intéressait plus aux mystères de la grotte. C'est ici que partit l'idée de Monseigneur Thomas Mongo de s'approprier du site de Ngock Lituba et le transformer en un lieu de pèlerinage religieux. Depuis lors cette grotte était devenue une propriété privée de l'église catholique romaine.*

### **3.3.3 Les aspects culturels et culturels**

#### **3.3.3.1. Le peuple Mpo'o Bassa, Bati**

L'origine du peuple Mpo'o Bassa, Bati est liée à Ngock Lituba et à sa signification sacrée. Dans les légendes et les mythes transmis en Afrique, Ngock Lituba est considéré comme le berceau des peuples Elog-Mpo'o, Bassa, et du groupe Bati. Le mythe se rapportant à Ngock Lituba est déterminant et fondamental pour la culture de ces peuples qui de plus en plus effectuent des pèlerinages dans la grotte sacrée pour y commémorer leur histoire et enseigner aux descendants leur tradition jusque-là restée secrète, qui est détenue par quelques initiés communément nommés Mbombock ou Mpeh Mpeh, selon la tribu.

D'après les sources orales, les Elog Mpo'o (Bisoo/Bakoko) seraient venus de l'ancien Égypte et des régions du Tchad. La légende nous dit que, pourchassés par les Foulbés, poursuivis par leurs ennemis, comme dans le récit de la Bible où le Pharaon poursuivait les Hébreux en fuite, ils se réfugièrent dans la grotte d'un rocher dont l'entrée fut obstruée par la toile tissée à toute vitesse par une araignée. Leurs ennemis passèrent devant le rocher et s'éloignèrent sans rien soupçonner, ce qui permit au peuple en fuite de poursuivre son chemin. Depuis, ce rocher baptisé Ngock Lituba est considéré comme le berceau des Elog Mpo'o en général et l'araignée est leur totem : « *Ngamsi* ». Il semble que de-là proviendraient certaines

pratiques magiques telles que le « *Ngam* ». Le pratiquant du *Ngam chez les bakoko* Bassa ou Bati est celui qui possède certains pouvoirs magiques qui lui permet de prédire un évènement. Cette pratique est différemment perçue par des populations certains les considèrent comme des marabouts, et d'autres comme des détenteurs potentiels des pouvoirs. Tout compte fait ce sont des personnes capables de réaliser des choses extraordinaires, hors du commun. Ceci entraîne un affut massif des populations venant des horizons divers à la quête d'une situation de vie meilleure.

Toutefois les peuples Mpo'o Bassa, Bati dispose d'un patrimoine culturel riche et diversifié.

Plusieurs rites traditionnelles sont pratiqués dans l'arrondissement et font la spécificité de la culture du peuple Bassa-Mpo'o-Bati. Certains rites ont une portée thérapeutique et font leurs échos au-delà des frontières du territoire national. Sans avoir la prétention d'une exhaustivité ; on peut citer :

- Le Mbog : c'est rite d'initiation aux puissances magico-ancestrales et dont seuls les natifs ou les fils du terroir peuvent en bénéficier.
  - Le Mback : c'est un rite qui consiste à purifier les membres d'une famille ayant perdu un des leurs par une mort subite dont les causes ne sont pas naturelles (accident de circulation, mort par incendie, noyade ; etc.). La famille de la défunte organise sous l'égide d'un initié « *umbû mbagâ*<sup>5</sup> » ; malgré les signes de tuberculose que présentent les malades du Mback, la maladie ne peut se soigner à l'hôpital.
  - Le likâa c'est la purification d'une fille et d'un garçon appartenant dans une même lignée parentale et ayant commis l'inceste ;
  - L'Isâa ou la bénédiction
  - Les funérailles
- Le mback est un rituel dont seuls les hommes sont dotés d'un pouvoir de l'exercice. Pendant cet exercice, des animaux comme les moutons, coqs sont immolés en signe de sacrifice pour les puissances de l'au-delà. Les jeunes et les enfants ne font pas partie de la scène il y règne un mystère profond. D'après le Mbombog Milon, « on place la chèvre ou le coq de préférence sur un espace indiqué et après avoir prononcé des paroles incantatoires, l'animal meurt sans aucune influence étrangère »

---

<sup>5</sup> Terme utilisé pour désigner le traitant du Mback



Cliché Tjomb Clément.

### **Photo 6.une scène de cure par les Mbombog<sup>6</sup>(Le Mback)**

*Les rites traditionnels sont très courus chez les Basso'o, les Bassa'a et les Bati. Ces rites attirent des personnalités de divers horizons à la recherche d'une santé meilleure à partir de la médecine traditionnelle. Certaines maladies d'origine métaphysique ne sont guérissables que chez ces initiés. On a à l'occurrence ikong, Nson, mback, mindjê, tôle pè ; mbimban etc. certains sont capables dit-on souvent de trouver des solutions miracles. A l'approche des grandes compétitions sportives internationales on note souvent un afflux des sportifs désirant une protection des Dieux. Les Mbombog sont dotés des pouvoirs dans phénomènes paranormaux que certains appellent « mauvais sort ». Le Nson par exemple un transfert d'une énergie surnaturelle qui affecte que le dépositaire qui n'est pas forcément un Mbombog peut « lancer » à un autre sujet. Si celui-ci n'est pas aussitôt pris en charge, il peut rendre sa vie à trépas. Le Mbombog peut donc le soigner avec des plantes et d'autres produits dont eux seul connaissent la provenance*

#### **3.2.3.2. La tenue traditionnelle**

La tenue traditionnelle chez les Elog-Mpo'o se porte lors des grands évènements. Généralement ce sont les Mbombogs lors des grandes cérémonies ou lors des mises en scènes de certains rites particuliers. C'est l'occasion qui permet de réunir les différents peuples les Bassa'a, les Basso'o les Bati ; ces peuples se réunissent chaque à année à l'occasion du festival Mpo'o qui s'organise chaque année à Edéa.

---

<sup>6</sup> Chez les peuples Bassa, Mpo'o Bati, les Mbombog, Mpè Mpè sont les gardiens de la tradition. Dans l'exercice de leur fonction, ils sont investis par un pouvoir sacré qu'ils se doivent de préserver et de protéger afin de pérenniser la tradition et la culture. Les Mbombog sont des juges traditionnels et par conséquent régulent les écarts de la société Mpo'o. Ils sont dotés d'un pouvoir de bénédiction et de malédiction.



**Planche 6: Des tenues traditionnelles arborées par les Mbombog à l'occasion de la visite du ministre de la culture à Nyanon le 27 février 2016.**

Les tenues traditionnelles chez les peuples Elog-Mpo'o portent une symbolique que seuls les initiés peuvent expliquer dans le moindre détail.

Afin de dynamiser leur identité culturelle, les peuples s'organisent chaque année autour de leur association (ACTEM : Association Coutumière Elog Mpo'o). Cette fête a lieu tous les ans en décembre. *« Elle se définit par excellence comme un cadre d'échange de la diversité culturelle, de rassemblement, de rencontre et de solidification des liens d'amitié entre les Elog-Mpo'o, les autres communautés vivantes dans la capitale Elog-Mpo'o, Edéa, pour une meilleure interconnaissance et intercompréhension, dans la différence, la tolérance et la fraternité »*<sup>7</sup>.

### 3.2.3.3. Les lieux sacrés



Source : David 2016

**Photo 7. Le Nkô**

<sup>7</sup> SOFITOUL S.A Charmes et couleurs du Cameroun ; édition 2013

Le Nkô chez les Elog Mpo'o est une forêt sacrée, un sépulcre pour les gardiens de la tradition, les Mbombog. C'est ici que tout le pouvoir magico-ancestral est sauvegardé. Nul ne peut y accéder s'il n'est pas initié. C'est là que certains Mbombog gardent leurs ossements humains lesquels ils exercent leurs différents travaux.

#### **3.2.3.4. Les rites funéraires**

Ils constituent une occasion de commémoration avec les défunts de la famille. Les funérailles rassemblent pendant une période moins longue en générale deux jours une foule nombreuse venue d'ailleurs. Ils regroupent, villageois, citadins et quelque fois la diaspora quand elle existe. A la différence des peuples des grassfields où les funérailles sont organisées après l'accord du chef traditionnel. Les funérailles chez les peuples Mpo'o n'ont aucune influence du chef. Cependant quand le chef est une élite locale son influence peut se ressentir

#### **3.2.3.5. Les activités de loisir**

Les vacances sont régulièrement animées par les compétitions sportives telles que les championnats de football. Ce sont les principales sources de motivations qui incitent les jeunes à aller en vacances dans leurs différents villages, contribuant ainsi à l'animation de la vie en campagne. Un championnat dénommé « vacances sans SIDA » est régulièrement organisé et regroupe les équipes provenant de tous les coins de la localité permettant ainsi une vie harmonieuse dans les différentes communautés.

Les compétitions sportives sont des évènements qui rassemblent régulièrement les populations venant d'horizon divers. C'est pendant cette période que l'on dénombre un afflux des jeunes vers les lieux de loisir. Il se développe pendant ces évènements des activités tels que le petit commerce, le transport des personnes, etc.

#### **3.2.3.6. La danse traditionnelle**

Elle fait l'originalité de la culture des basso'o et agrémentent les grandes cérémonies telles les fêtes les deuils des patriarches ou autres évènements de grande portée. Le pas de danse, la tenue traditionnelle et les instruments de musique qui l'accompagnent suscitent quelque peu la curiosité des visiteurs.



Source : Tjomb C. 2014

Photo 8: Quelques danses traditionnelles avec tenue d'apparat

*Cette planche, décline plusieurs danses qui se distinguent dans l'arrondissement de Nyanon. En A, la danse traditionnelle NKU'U à BISSO'O rythmée à l'occasion des cérémonies festives à Ndokobe en haut et à Nyambat en bas. Dans la photo A une expatriée amie à un fils de la localité venue visiter la campagne profite d'une cérémonie festive pour profiter d'esquisser quelques pas de danse. En bas la visite du ministre de la culture à l'occasion de l'inventaire du patrimoine culturelle commencé par la région du littoral et Nyanon est la première localité à bénéficier de ce privilège grâce à la grotte de Ngoek Lituba. Tous les fils et les élites sont invités à redorer l'évènement en honorant de leur présence. Sur la deuxième photo, un danseur invite Mgr Dieudonné Bogmis évêque d'Eséka à la danse. Et en C danse de l'Assiko avec le traditionnel pagne et un rythme plus particulière, tout ceci pour agrémenter la visite du ministre.*

### **3.3.4 – Les vestiges d'un passé historique étouffé**

Il s'agit ici des lieux de curiosité qui ont une histoire originale et que ce n'est qu'en les côtoyant qu'on peut comprendre leur intérêt. Ce sont les lieux ayant marqué l'histoire et la vie des peuples du Cameroun tout entier et ceux de Nyanon en particulier. Il s'agit par exemple des lieux de refuge pendant la guerre des indépendances qui sont aujourd'hui connus sous le nom de maquis. Ces endroits gardent jusqu'à nos jours une histoire mémorable si on s'en tient à ces propos de Paul Valéry<sup>8</sup> (1871-1945) « *L'histoire est le produit le plus dangereux que la chimie de l'intellectuel ait élaboré. Il fait rêver, il enivre les peuples, leur engendre de faux souvenirs, exagère leurs réflexes, entretient leurs vieilles plaies, les tourmente dans leur repos, les conduit au délire des grandeurs ou à celui de la persécution et rend les nations amères, superbes, insupportables et vaines. L'histoire justifie ce que l'on veut, n'enseigne rigoureusement rien, car elle contient des exemples de tout et donne des exemples de tout.* ». C'est dire que ces milieux gardent encore un aspect mémorable dans l'histoire du Cameroun.

---

<sup>8</sup> Paul Valéry : Regards sur le monde actuel.



**Planche 7 : Quelques traces des lieux de refuges pendant la guerre de l'indépendance en 1955.**

Source : D. Ngoock 2015

*Pendant la guerre des indépendances, les populations locales fuyaient vers les montagnes. Ils y habitaient et développaient l'attaque à l'affût<sup>9</sup>. Ces grottes avaient pour rôle principale le refuge des habitants qui fuyaient la guerre fratricide. D'après les propos recueillis par la grand-mère Thérèse Nguidjo, « nos époux y allaient souvent se cacher parce qu'il ne voulait pas de la guerre, des travaux forcés »*

Dans grottes se cachaient des populations qui fuyaient des exactions de la guerre et menaient une vie tout à fait exceptionnelle. D'après les informations collectées auprès de quelques personnes ressources encore témoins de l'histoire, la vie dans ces milieux se pratiquaient presque de façon noctambule. Les hommes allaient chercher les vivres dans les champs de ceux qui étaient restés dans la campagne la nuit. Pour éviter que la fumée dévoile leur lieu de refuge, la cuisson ne se pratiquait que dans la nuit. Les femmes restées au village ravitaillaient leur époux en huile de palme, sel, etc.

<sup>9</sup> L'attaque à l'affût était une technique de combat qui consistait à attaquer son ennemi par surprise.

### **3.3.5 : Les langues**

La commune de Nyanon est singulièrement marquée par une multitude de langues ; on en compte le Bisso'o, le Bassa'a, le Bati ; l'Eton. Toutes ces communautés vivent dans une harmonie et sont unis pour défendre leurs intérêts communs. Ngock lituba dont Nyanon, « *semble être le point de départ de l'élaboration de la culture camerounaise en ce sens que la racine linguistique camerounaise semble s'être altérée au fur et à mesure de l'éloignement de ce lieu. C'est ce qui justifie la présence de la même racine dans la transcription de certains mots. Par exemple le mot Ngock (pierre, rocher, montagne de pierres) est transcrit dans toutes les langues avec légère alteration : Nkol, Ngok, Ngoh, etc.* » Tchindjang et al. 2011 p.53.

### **3.4. L'état actuel du développement de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon**

En l'absence d'une structure de vérifications des randonnées liées à l'activité touristique à l'instar de l'office communal du tourisme, il est difficile jusqu'à ce jour d'apporter une précision quelconque dans cette activité, surtout en ce qui concerne l'arrondissement de Nyanon. Même si on observe de temps en temps une forte fréquentation des étrangers chez des guérisseurs traditionnels ; les données sur la fréquence de leur arrivée et la durée de leur séjour restent encore une spéculation. Cependant l'activité se vit tous les jours même en l'absence d'une réelle organisation. Notons d'entrée de jeu que des exploits individuels ont jusqu'ici observés afin d'inciter les populations de l'arrondissement de Nyanon à la culture de loisir à travers l'organisation des championnats de vacances qui constituent le principal divertissement et de rassemblement entre les populations. Toutefois, on observe un tourisme culturel qui se développe autour de la grotte de Ngock Lituba. Les autres sites sont très attractifs mais ne connaissent pas encore jusqu'à l'heure actuelle une influence notable.

#### **3.4.1. L'état actuel d'aménagement du site touristique de Ngock Lituba**

Parmi les sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon, seule la grotte de Ngock Lituba a déjà connu un début d'aménagement ceci grâce à l'organisation des cérémonies culturelles dont le calendrier est souvent fixé par les organisateurs. Les autres sites lorsqu'ils ne sont pas ignorés, demeurent difficilement accessibles.

L'histoire de Ngock Lituba prend un tournant décisif lors qu'en 1959, l'évêque de Douala Mgr Thomas Mongo décide de transformer ce site comme un lieu de pèlerinage en installant la croix sur la grotte en 1959. Depuis lors, ce lieu devint un véritable site de pèlerinage dont de tourisme culturel.



Source : Ngock David 2015 et Tjomb C. 2013

### **Planche 8 : Quelques aménagements autour de la grotte.**

*Ce début d'aménagement est l'œuvre des services de l'église catholique qui organise de temps en temps le pèlerinage religieux généralement au mois de février de chaque année. Sur la photo A : forage construit encore fonctionnel mais abandonné dans la brousse car la population étant du site, son utilisation est saisonnière donc il n'est utile que pendant la période de pèlerinage. En B pèlerinage de la saison de 2013, une immense foule de pèlerins sans abri s'entasse autour de la grotte. En C nous avons ici une Case d'hôte servant d'abri pendant le pèlerinage et en D une citerne permet d'avoir les réserves d'eau en période d'étiage ; rappelons ici que le mois de février est le mois par excellence de pèlerinage. La plupart des infrastructures sont le plus souvent en abandon étant donné que les villagéoïis qui sont à proximité n'y Du fait de la saisonnalité du pèlerinage*

On retient que en dehors du pèlerinage religieux qui a pris son essence autour de la grotte on ne peut pas encore à proprement parler de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon car en dehors de quelques points de restauration de fortune il n'y a pas encore une organisation de l'activité de tourisme dans l'arrondissement de Nyanon.



Figure 6.: Carte des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon.

L'inventaire du potentiel touristique de Nyanon dont nous n'avons pas pu atteindre l'exhaustivité à cause de l'inaccessibilité repose à la fois sur les merveilles de la nature l'invention de l'homme. Toutefois, les éléments du milieu naturel à forte potentialité touristique vont dépendre du type d'aménagement qui y sera effectué.

## **CHAPITRE IV : LES OBSTACLES A L'ACCESSIBILITE ET A LA VALORISATION DES SITES TOURISTIQUES DE NYANON.**

L'aménagement des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon est tributaire d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs sont à la fois d'ordre structurel et non structurel. Par facteur structurel, nous entendons ici l'organigramme de l'activité touristique tel que défini par les politiques publiques et qui comprend des composantes de plusieurs ordres. Il sera donc question pour nous d'examiner si les politiques de promotion de l'activité touristique sont favorables à son éclosion.

### **4.1. Les obstacles d'ordre institutionnel**

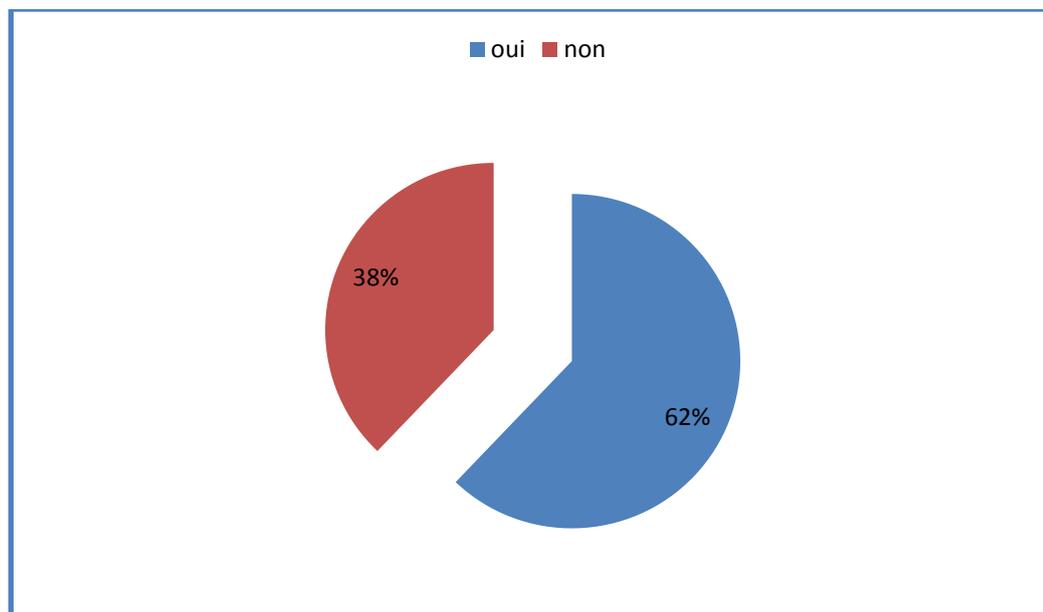
Il s'agit des politiques du tourisme des administrations en charge de la promotion du tourisme et d'autres organes entre autre. Parmi les obstacles institutionnels, nous avons la non application des politiques de promotion du tourisme, l'absence d'un office communale de tourisme à Nyanon et l'insécurité.

#### **4.1.1. Les politiques du tourisme**

Selon la loi N° 98/006 du 7 avril 1998, relative à l'activité touristique au Cameroun, le développement de cette activité sur l'étendue du territoire national constitue une préoccupation majeure de l'Etat. Ainsi, les administrations publiques de l'Etat, les organismes publics et parapublics, les collectivités territoriales décentralisées doivent dans le cadre de leurs missions respectives, promouvoir les activités touristiques dans leurs politiques sectorielles.

Cette action doit son effectivité grâce à l'organisation des campagnes de sensibilisation en vue de la promotion d'une véritable culture touristique par les acteurs suscités. Certes, il semble à partir des réalités observées sur le terrain que ces mesures ne sont pas suivies d'un accompagnement immédiat. Cette mesure visant à promouvoir l'activité touristique s'embles prendre un envol dans les centres urbains et être marginalisée dans les zones rurales où les populations semblent ne pas avoir d'intérêt dans l'activité touristique.

Les enquêtes menées sur le terrain révèlent l'importance de la portion de la population qui s'intéresse ou connaît le tourisme. Le constat qui se dégage ici révèle un manque d'enthousiasme vis-à-vis de l'activité touristique, peut-être par ignorance.



Source : enquêtes de terrain 2016

#### **Figure 7. Connaissances sur le tourisme à Nyanon**

*Les avis recueillis en vue de déceler le niveau de culture sur le tourisme dans l'arrondissement de Nyanon permettent de comprendre que non seulement certaines personnes ignorent ce que c'est que le tourisme, mais ne sont pas d'autant plus intéressées par cette activité. Près de 38% des sujets enquêtés déclarent ne pas connaître ou entendu parler du tourisme ce qui indique certainement que les mesures en vue de la sensibilisation sur la promotion du tourisme ne sont pas encore effective dans cette commune. Malgré le fort taux de scolarisation des jeunes (ceux-ci n'étant pas notre principale cible) seulement 62% des ménages enquêtés ont une idée sur le tourisme.*

La création du ministère du tourisme par le décret N° 2005 / 450 du 09 novembre 2005 définissait déjà le rôle dudit ministère c'est-à-dire qu'il était chargé de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme, de l'inventaire et la mise en valeur des sites touristiques, de la formation en matière hôtelière et touristique, de la promotion du tourisme intérieure entre autre. Ce décret est complété par celui du N° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation du ministère du tourisme et des loisirs. Ce décret complète le précédent en définissant le rôle du ministère du tourisme et des loisirs ; il s'agit de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs, de la promotion du tourisme intérieur avec les administrations concernées, de l'inventaire et la mise en valeur des sites touristiques, de la formation en matière touristique et hôtelière, de l'élaboration des normes dans l'hôtellerie et la restauration ainsi que du contrôle d'établissements de tourisme ; de l'élaboration des projets de textes relatifs au tourisme; des relations entre le Gouvernement et les associations ou les organismes privés nationaux ou étrangers intéressés par le tourisme au Cameroun entre autre.

Jusqu'à ce jour, des mesures incitatives visant la promotion de la culture touristique ne sont pas en réalité déployées pour encourager les populations vivant dans l'arrondissement de

Nyanon à une véritable culture touristique. Ces différentes évolutions structurelles traduisent la volonté des pouvoirs publics de trouver la meilleure formule possible pour permettre au secteur touristique de contribuer efficacement au développement économique, social et culturel du Cameroun mais beaucoup reste encore à faire. *Le ministère du tourisme a été remanié plus d'une dizaine de fois depuis 1960. Cela a contribué à un manque de coordination et de continuité dans les politiques mises en œuvre. Outre cet aspect le secteur n'a pas subi un transfert de compétence comme pour le cas des autres secteurs de l'économie du pays. Nkenne et Wamba (2011) pensent que « Cette situation fait que l'Etat a toujours une prépondérance dans la gestion du secteur, bloquant les initiatives intéressantes du privé ».* Bref, les instruments de promotion ne sont pas encore adaptés au secteur.

#### 4.1.2.1. Le Conseil National du Tourisme

Créé par la loi N° 98/006 du 14 avril 1998 et organisé par le décret n° 99/112 du 27 mai 1999, il est présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Le Conseil National du Tourisme est chargé :

- ✓ D'étudier et de proposer au Gouvernement toutes mesures ou tous aménagements susceptibles de faciliter l'entrée et le séjour des touristes au Cameroun ainsi que leur sortie et leur sécurité ;
- ✓ D'émettre un avis sur toutes les questions dont il est saisi par le Ministre chargé du Tourisme ;
- ✓ De faire au Gouvernement d'une manière générale, toutes les propositions ou recommandations concourant au développement du tourisme, notamment en ce qui concerne la promotion des investissements, l'organisation, les aménagements et le partenariat touristiques.

Toutes ces mesures incitatives du tourisme semblent ne pas se ressentir dans l'arrière-pays notamment dans la commune de Nyanon.

#### 4.1.2.2. Les administrations publiques

En dehors du MINTOUL les autres administrations chargées d'accompagner les actions qui visent à booster le rayonnement du tourisme. Le tableau ci-dessous résume les différentes administrations et leurs domaines d'intervention.

**Tableau 10. Principales administrations publiques et leurs domaines d'intervention**

Désignation de l'administration	Domaines d'intervention
Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature	Gestion des aires protégées
Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF)	Gestion des forêts, de la faune, des aires de conservation, de la chasse et de l'exportation des trophées
Ministère de la Culture (MINCULT)	Inventaire des principales activités culturelles et promotion de la culture nationale
Ministère de l'Enseignement Supérieur (MINESUP)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme
Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC)	Formation et perfectionnement en matière de tourisme

Ministère de l'Économie et des Finances (MINEFI)	Fiscalité du tourisme, compte satellite du tourisme, douane et change
Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MINPLAPDAT)	Programmation des investissements, de l'aménagement du territoire (zones d'aménagement touristique)
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	Exportation des denrées alimentaires Amélioration du cadre de vie en milieu rural
Ministère de la Défense (MINDEF)	Sécurité des personnes et des biens (touristes)
Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD)	Tutelle des collectivités locales qui assurent la mise en place des offices de tourisme
Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN)	Sécurité des personnes et des biens, contrôle des arrivées aux frontières, délivrance des visas aux postes frontières
Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)	Exportation des objets d'artisanat.
Ministère du Commerce (MINCOMMERCE)	Activités commerciales
Ministère chargé de l'Industrie, des Mines et du Développement Technologique (MINIMIDT)	Code des investissements
Ministère de la Santé (MINSANTE)	Conformément à la loi cadre n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la santé, le Ministère de la Santé s'occupe de la couverture sanitaire du territoire, de la mise en œuvre d'une politique de médecine préventive par la promotion de l'hygiène, l'assainissement de l'environnement, l'éducation sanitaire et la vaccination
Ministère des Transports (MINT)	Fixation des tarifs de transport, tutelle des ADC, chartérisation
Ministère de la Communication (MINCOM)	Éducation touristique des populations / campagnes médiatiques de sensibilisation des populations, promotion du tourisme.
Ministère des Relations Extérieures (MINREX)	Délivrance des visas d'entrée au Cameroun, communication des informations sur le Cameroun aux touristes
Ministère des Travaux Publics (MINTP)	Désenclavement des zones et sites touristiques
Ministère des Domaines et des Affaires Foncières (MINDAF)	Problèmes domaniaux et fonciers
Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI)	Recherche et vulgarisation à travers ses instituts spécialisés (IRAD, IRZ ...)

Source : MINTOUR (2005)

#### **4. 1.2.3. Les opérateurs privés**

De nombreuses difficultés sont soulevées quant à la participation des opérateurs privés dans le domaine du tourisme en milieu rural. Que ce soit dans le domaine des transports, de restauration ou de logement les investissements trainent à cause de l'enclavement. Il n'y a pas des motivations pour des investisseurs à entreprendre leurs actions ou les chances de réaliser les gains sont douteuses. L'enclavement constitue ainsi une contrainte majeure pour l'investissement.

#### **4.1.2.4. Les ministres de cultes**

S'il est admis que c'est grâce aux missionnaires et notamment l'église catholique que s'organisa le tout premier pèlerinage religieux en 1959, on peut leur attribuer à tort ou à raison le désir d'une influence sur la culture traditionnelle dans les différents milieux. Pour le cas de la grotte de Ngock Lituba, l'entrée ou le trou mythique de cette avait été fermé à béton par Mgr Thomas MONGO en vue d'empêcher les pratiques traditionnelles jadis organisées dans ces milieux. Ngock Lituba n'est d'ailleurs pas la seule grotte connue sur terre qui soit liée à d'anciens mythes d'événements extraordinaires du passé en rapport avec les racines de l'humanité. Il en existe aussi en Australie, dans certains États des États-Unis et dans bien d'autres pays. En Australie il y a Uluru la montagne rouge considérée sacrée par les Natifs australiens, qui s'élève au cœur du continent. On note aussi celle d'Externsteine dans la forêt noire en Allemagne, symbole spirituel de nombreux Natifs européens.

#### **4.1.2.5. Les collectivités territoriales décentralisées**

Avec la loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation et la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, le Cameroun s'est résolument engagé dans l'option de décentralisation avec leur promulgation en 2004. Désormais, l'Etat a transféré aux collectivités territoriales décentralisées (régions et communes) certaines compétences particulières et les moyens appropriés y afférents. Les compétences portent sur la promotion du développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif de ces collectivités. Parmi les compétences transférées aux CTD et qui ont une relation avec le tourisme, on peut citer : la mise en valeur et la surveillance des sites et monuments touristiques; la lutte contre la pollution; l'élaboration des plans d'occupation des sols, des plans ou schémas d'aménagement; l'organisation des manifestations culturelles traditionnelles ; la promotion de l'artisanat et du tourisme ; la gestion, la protection et l'entretien des sites et parcs naturels.

Les moyens alloués à ce transfert de compétences n'ont pas directement été suivis ce qui ralenti jusqu'ici c'est ce qui justifierait le non décollage effectif de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon.

#### **4.2. Les obstacles d'ordre naturels**

Pour effectuer leur déplacement, les populations de l'arrondissement de Nyanon pratiquent la marche à pied, utilisent la bicyclette, la motocyclette, un véhicule de transport ou une pirogue. Tout ceci n'est pas sans anicroche. En effet, les difficultés se révèlent tant sur la pénibilité de leur mouvement que sur les réalités du transport (absence ou insuffisance des moyens de transport ; route non praticable entraînant le coût du transport ; la surcharge des

passagers ; la durée du transport ; l'état du véhicule...). Cet enclavement réside tant sur le manque d'infrastructures que sur le pouvoir économique de la population de Nyanon.

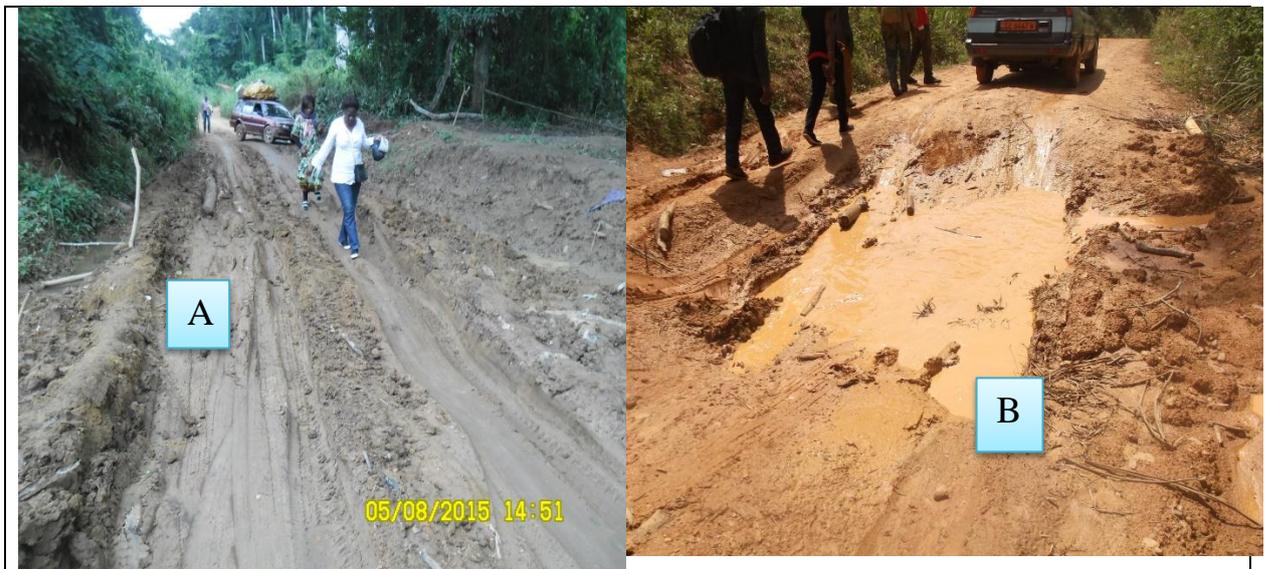
#### **4.2.1 Les contraintes spatiales liées aux équipements**

Dans l'arrondissement de Nyanon, la route est la voie de communication la plus utilisée. Les populations se déplacent ici à pied, à vélo ; par motorcycle ou par voiture. Dans le cas échéant, le recours à l'usage de la pirogue devient aussitôt nécessaire. En fonction de l'état de la route et des moyens de transport disponibles, l'accessibilité va dépendre non seulement de la position géographique respective des lieux d'origine et de destination, mais également du niveau de service offert par le ou les systèmes de transport utilisés pour accomplir les déplacements. Ainsi, en ce qui concerne le transport, on pourra s'intéresser à la structure du réseau, la qualité des infrastructures, les contraintes topographiques, les caractéristiques techniques des véhicules, le taux de surcharge, etc.

#### **4.2.2. Les voies de communication dans l'arrondissement de Nyanon.**

L'arrondissement de Nyanon serait-il un trou perdu en zone de campagne ? La réponse à cette question est à priori non. En termes de voies de communication Nyanon n'est pas un trou. La commune d'arrondissement de Nyanon est desservie par une route départementale (D10) et une route régionale (P11) le terme « provincial » « étant toujours employés par les responsables du domaine des transports.

Comme dans la plupart des communes d'arrondissement du Cameroun, l'enclavement de Nyanon se mesure en termes de la qualité de son réseau routier. Les routes ici sont en terre et ne font pas l'objet d'un entretien régulier. Dans certaines localités, seules les pistes permettent de desservir certains villages ; il arrive même souvent qu'en raison de la présence d'un cours d'eau ladite localité ne puisse pas être accessible en période de crues. L'inexistence des voies de passerelle à certains endroit rend encore plus difficile l'accès à ces milieux. Les derniers travaux d'entretien routier remontent à 2012 et depuis plus rien n'a plus été fait.



Source : Ngock David juillet et août 2015

**Planche 9: état de la route en saison pluvieuse sur le tronçon Kikot-Kelleng.**

Sur les photos A et B, les passagers sont contraints à traverser de nombreux bourbiers à pieds sur tout le trajet pendant le voyage. Une situation qui augmente la durée du trajet. Sur la photo A, une déviation de fortune devant la cours d'un particulier permet de contourner le bourbier à condition que le conducteur débourse une somme de 1000f à chaque traversée. Dans la crainte de voir leur véhicule endommagé, les chauffeurs seront obligés de se faire exécuter. En B la traversée régulière des bourbiers est la principale cause de la dégradation des véhicules de transport. Les passagers sont toujours obligés de descendre du véhicule, le cas échéant d'entrer dans la boue si le véhicule arrivait à être immobiliser dans la gadoue avec le risque d'endommager leurs paires de chaussures si jamais celles-ci ne résistaient pas à de pareils conditions. Très souvent de vivres frais sont abandonnés dans certains villages à cause de l'état de la route et de la capacité des véhicules de transport à résister à la charge ; une situation qui provoque un manque à gagner pour des populations pour qui l'agriculture est la principale source de revenu.

S'agissant toujours de la route, il faut noter que tous les cours d'eau à franchir ne sont pas dotés des infrastructures conséquentes. Certains sont aménagés par des buses qui permettent de les traverser facilement ; quand ce n'est pas le cas, les ponts sont aménagés pour la circonstance, mais malheureusement souvent faits en matériaux provisoires ou en planche. Quand ce dernier subit les intempéries du climat il cède soit sur le poids de l'âge soit sous la force des agents de l'érosion. Ci-dessous la rupture d'un pont permettant de desservir deux arrondissements (Nyanon et Massock-Songloulou).



Source : Tjomb C 31/1/2013

**Photo 9 : Traversée de la Djouel entre la commune de Nyanon et la commune de Massock Songloulou**

*Traversée de la rivière Djouel ; limite naturelle entre l'arrondissement de Nyanon et les arrondissements de Ngambe et Massok-Songloulou. Les populations venant de Nyanon A peuvent traverser l'autre côté de la rive B en traversant le cours d'eau à pied. Pendant la période d'étiage, la traversée de ce cours d'eau entraîne parfois la noyade. Le pont qui avait été réalisé à cet endroit par la commune s'est effondré sous la pression du courant d'eau pendant la saison pluvieuse de l'année antérieure. Le pont peut aussi céder sous le poids des gros porteurs comme l'illustre la photo ci-dessous.*

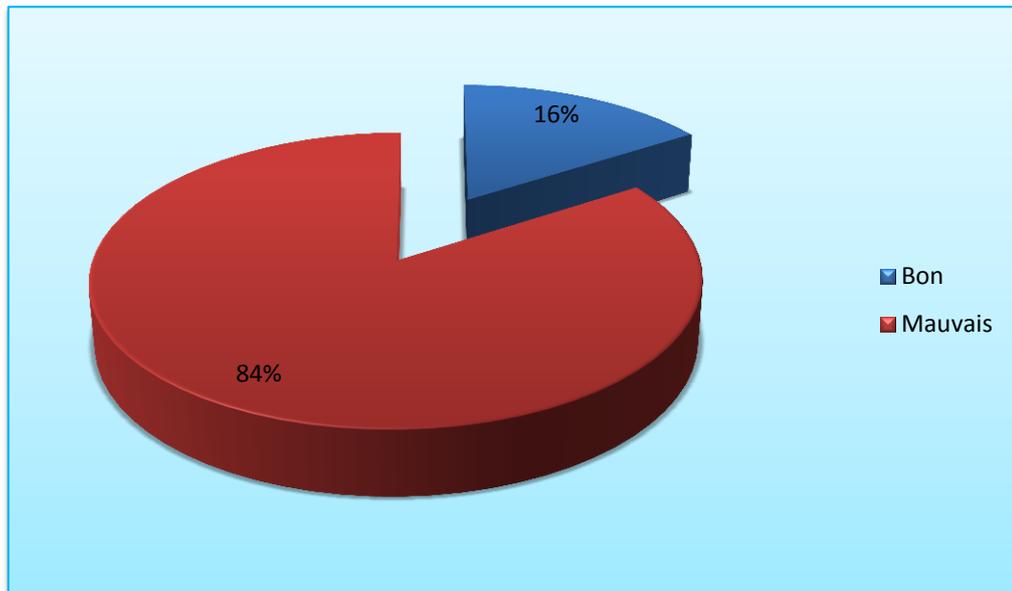
*L'autre difficulté ici réside sur le fait que cette route permet de relier plusieurs arrondissements dont la rupture du pont ici entraîne un arrêt des échanges entre ces différentes populations de cette aire géographique. L'accessibilité ici dont ne concerne pas seulement un arrondissement de Nyanon ; mais un ensemble de communes y compris les activités qui y sont pratiquées.*



**Planche 10: Des difficultés d'accès dans certains villages**

Sur la photo A piste desservant le village Hok dans le canton Rive Gauche de la Djouel ; dans ce village vit une communauté de plus de 300 habitants d'après le 3<sup>e</sup> recensement général de la population en 2005. Seuls les audacieux peuvent accéder par moto, et le reste c'est la marche à pied qui conditionne l'accès. L'autre difficulté ici réside sur le fait que ce tronçon n'ayant pas subi de défrichement ainsi que l'absence des maisons sur une distance de près de 5km suscite des inquiétudes sur le plan sécuritaire et incite à la méfiance. En B les efforts faits par la commune ou les élites pour faciliter la liaison dans certaines localités sont réduits en simple ruines par les exportateurs du cacao quand commence la saison ou par les exploitants du bois. En C pendant la période des crues certains troncs d'arbres servent de passerelle pour franchir le cours d'eau, une situation qui met le plus souvent en péril des individus audacieux. En D c'est l'effondrement d'une buse qui permet une déviation souterraine d'un cours d'eau. Cette buse s'est cassée sous la pression des eaux de ruissellement. Si rien n'est fait d'ici peu cette route ne sera plus totalement praticable.

Les avis recueillis auprès des ménages soulignent une forte proportion du niveau de l'enclavement. En dehors des illustrations photographiques prises sur le terrain, les populations reconnaissent à 84% de cas que le milieu est enclavé comme l'indique la figure ci-dessous :



**Figure 8. Le niveau d'enclavement dans l'arrondissement de Nyanon**

#### ***4.2.4 : le transport fluvial, un secteur en panne d'imagination***

En dehors des populations des villages qui bordent le fleuve Sanaga, seuls les pêcheurs utilisent régulièrement la pirogue pour franchir une rive. Or il est plus facile d'atteindre les autres localités des communes voisines situées à une distance moins longue en empruntant simplement la voie fluviale. Les populations vivant dans le village Toué doivent déboursier en moyenne une somme de 15 000f pour se rendre à Yaoundé par voie routier. Or lorsqu'on traverse la Sanaga par pirogue, on paie 500f pour atteindre la commune de Botmakak voisine et de Botmakat à Yaoundé 2000f, soit un gain de 12500f.

La difficulté pour ce type de transport à l'heure actuelle est qu'il constitue assez de risques car les pirogues ne sont dotées d'aucun équipement de sauvetage en plus ce type de transport n'est pas approprié pour le transport de la marchandise.



Source : Tjomb Clément (2015)

**Photo 10. à l'attente d'une traversée sur la rive de la Sanaga dans le village Nkongkwalla.**

Les principaux utilisateurs des pirogues et pêcheurs sur la Sanaga et dans la zone de Nyanon sont des expatriés les autochtones étant beaucoup plus intéressés par l'activité agricole. Toute la Sanaga n'étant pas navigable certains endroits sont favorables à la navigation malgré le manque des moyens y afférant.

#### **4.2.5. Les nouvelles technologies de l'information et la communication**

Deux opérateurs de téléphonie mobile (MTN et Orange) permettent de connecté Nyanon au reste du Monde. Toutefois la couverture du réseau est faible et une grande majorité des villages ne sont pas desservis.



Source : Ngock David 2015

#### **Planche 11 le pilonne Orange à Nyanon**

En plus du téléphone les mass média favorisent une fluidité de l'information avec le monde extérieure, les populations sont ainsi connecté grâce à réseaux de CANAL+HORIZONS qui permet aux zones encore plus enclavées de recevoir un meilleur signal TV.

#### **4.3. Les contraintes topographiques**

La topographie et le relief de la commune de Nyanon constituent de véritables boucliers pour accéder dans certaines parties de la région. Les attaques physico-chimiques modifient les assemblages élémentaires et entraîne la décomposition des roches ; ci-dessous l'érosion par l'eau a entraîné l'affleurement de la roche à la surface, limitant ainsi les types de véhicules qui peuvent y franchir. Seuls les véhicules 4×4 oseraient briser le mythe de l'enclavement dans certaines zones.



Cliché Ngock David janvier 2016

**Planche 12: état des différentes voies de communication dans l'arrondissement de Nyanon.**

*Sur plusieurs routes, le premier obstacle est souvent la nature de la roche en place. Après l'érosion, le granite ressort sur les photos A et B, constituant ainsi un handicap au déplacement des personnes et des biens. C Amas de poussière sur la montée d'une colline dans le village Nyisseng et en D le début de saison pluie en mars 2016 commence à montrer des difficultés pour les déplacements. Ces rigoles creusées par les eaux de ruissellement mettent en difficultés les véhicules désirant se rendre en amont. Par conséquent certains chauffeurs évitent d'emprunter cet axe. A défaut de posséder les instruments de mesures on remarque que les pentes des collines A, B, et C sont importantes et nécessite d'un engin doté d'un moteur assez puissant pour y franchir.*

#### 4.1.2.5. Le faible réseau routier

L'arrondissement de Nyanon connaît un manque criard des voies de communication. Trois principales routes constituent des voies de desserte entre la commune de Nyanon avec les autres localités à savoir :

- Le tronçon Kikot- Kelleng connu sous le nom de P10 et d'une longueur de 16, 56Km
- Le tronçon Kikot- Nyanon-Ndom connu sous le nom de D11 d'une longueur de 45,88Km
- Le tronçon Nyaho'o-Toue (D11), d'une longueur de 33, 42Km

En dehors de ces principales voies de communication, le reste ce sont des pistes des routes communales régulièrement non entretenues aggravant ainsi les conditions d'accès dans certaines localités tout en contribuant à la réduction de leur mobilité.

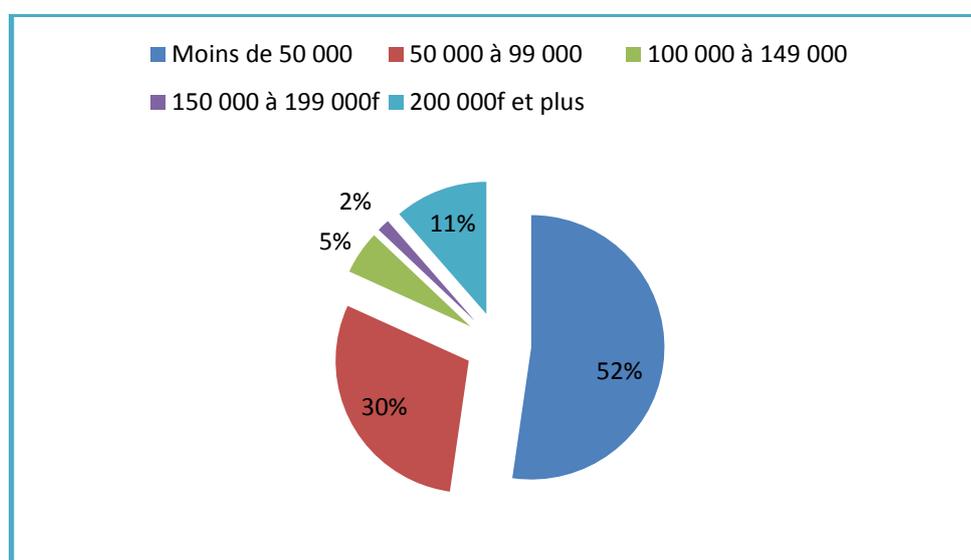


Figure 9. Le niveau d'enclavement dans l'arrondissement de Nyanon

### 4.1.3. Les contraintes humaines

#### 4.1.3.1. Le niveau de vie de la population

L'accessibilité d'un lieu est liée à la catégorie sociale, au revenu de la population, le mode de déplacement etc. à ceci s'ajoute les désagréments liés aux transports c'est-à-dire le temps, le coût du transport, l'inconfort, l'état du véhicule. Les populations résidant à Nyanon ou désirant se rendre à Nyanon éprouvent de réelles difficultés qu'elles doivent braver à tout moment lorsqu'elles se déplacent. La première difficulté est liée au revenu moyen des couches sociales. Au regard du type d'activité que l'on exerce, le pouvoir d'achat constitue un handicap aux déplacements des populations. Les enquêtes que nous avons menées dans notre zone d'étude révèlent que plus de la moitié de la population a un revenu mensuel inférieur à 50 000f, comparé au coût du transport on constate que le prix du transport est un facteur limitant.



Source : Enquête de terrain 2016

**Figure 10. répartition du revenu mensuel des chefs de ménage.**

De même en ce qui concerne le secteur des transports il n'existe pas encore d'agence de transport dans l'arrondissement de Nyanon. Quelques véhicules de type tourisme permettent de desservir la zone en la reliant aux localités plus proches notamment Yaoundé, Boumyebel, Bafia. Ces véhicules font régulièrement la ligne de Yaoundé et Boumyebel. Malgré le nombre de places très restreint et l'inconfort que cela induit, les populations arrivent quand même à braver ces différents parcours pour se rendre en zone urbaine. Le transport à l'intérieur est assuré en grande partie par les motocycles avec tous les risques auxquelles elles sont régulièrement responsables.



Source : David Ngoock (2016)

**Photo 11.un véhicule quittant de Nyaho’o à destination de Yaoundé.**

En l’absence ou l’insuffisance des moyens de locomotion, les passagers sont obligés de s’entasser derrière un pick-up. Assis sur leurs bagages, le seul objectif est d’atteindre leur lieu de destination. Ceux n’ayant pas pu s’accrocher sont obligés d’attendre les véhicules du lendemain.

**4.1.3.2. L’absence des agences de transport et son incidence sur le coût du transport et le confort des passagers**

Le rapport du prix transport souligne un véritable handicap sur les populations qui résident à Nyanon ou qui veulent se rendre à Nyanon. Le coût élevé du transport crée une sorte d’exclusion sociale et seul une minorité de personnes pourrait se déplacer parce que pourvue de moyens. Ce constat a notamment été à l’origine de politiques territorialisées de désenclavement des quartiers en difficultés par l’amélioration de l’offre de transports collectifs en France (Harzo, 1998). Nous avons recensé quelques tarifs sur quelques trajets

**Tableau 11.Coût du transport par à partir de Nyanon en saison de pluie**

Trajet	Distance	Coût du transport
Yaoundé (mokolo) - Nyanon	Environ 100Km	5000f
Boumyebel - Nyanon	40 km	5000f
Nyanon-Ndeme	12 Km	2000f
Nyanon - Logbikoy	3km	400f
Nyanon- Nkongkwalla	22km	3000f
Nkonghol-Logbikoy	27km	4500f
Nyanon-Ndokobe	35Km	10000f

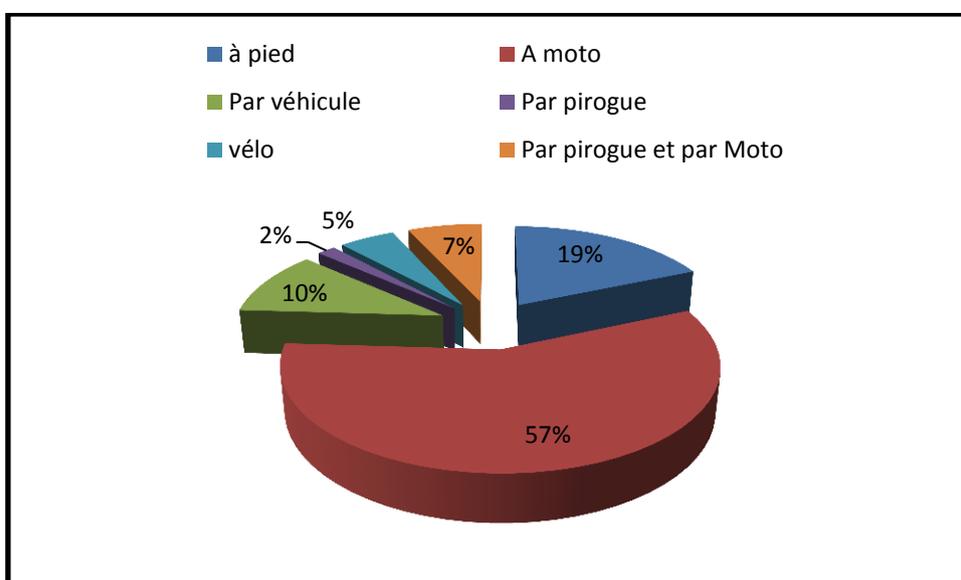
Source : enquêtes de terrain (2016)

**Tableau 12. Quelques prix de transport de certains trajets**

Trajet	Distance	Coût du transport
Yaoundé- Nyanon	Environ 100km	Négociable avec le chauffeur
Yaoundé-Nyahoo	95km	5000f
Nyaho'o- Nyanon	12 km	3000f
Nyanon-Nkongkwalla	22km	6000f
Nyanon-Nkonghol	27km	7000f
Kikot- Kelleng	14Km	2000f

Source : enquête de terrain 2016

A ces prix ci-dessus cités s'ajoute l'absence ou l'insuffisance des moyens de transport. Le principal moyen utilisé ici est la motocyclette avec tous les risques qu'elle comporte (conducteur ne maîtrisant pas le code de la route absence du port de casque etc.)



Source : enquêtes de terrains 2016

**Figure11 : proportion des différents modes de transport dans l'arrondissement de Nyanon.**

Le transport par *moto taxi*<sup>10</sup> est le plus pratiqué dans l'arrondissement de Nyanon en raison non simplement de leur facilité à accéder dans les lieux les plus enclavés, mais aussi de leur disponibilité dans les principales zones de départ. C'est un mode de transport incontournable eu égard à sa praticabilité ; c'est le plus utilisé en saison pluvieuse. La pirogue très peu utilisé permet aux populations riveraines de la Sanaga de contourner de longue distance et de traverser la Sanaga pour réduire la distance du trajet. Dans le village de Nkongkwalla, la traversée par pirogue coûte (500f) cinq cent francs CFA ; elle est complémentaire à la moto. Le vélo est peu pratiqué en raison de l'orographie.

<sup>10</sup> Activité de transport par motocyclette à des fins économiques



Source : David Ngock 2016

### **Photo 12. Marché de Nyaho'o : arrêt de moto pour d'éventuels clients**

Les motos sont l'unique moyen de transport pendant les marchés périodiques dans l'arrondissement de Nyanon. Elles assurent le transport des personnes de tous les villages à destination du marché ainsi que leur retour.

Les déplacements vers les grandes zones plus proches comme Yaoundé et les localités moyennes comme Boumyebel, Botmakat ou Bafia sont régulièrement assurés par les transporteurs par « Taxi brousse<sup>11</sup> » ou véhicule de type tourisme dont la puissance ne dépasse pas souvent 12 chevaux.

#### **4.1.3.3. Absence des établissements d'hébergements**

Le problème d'hébergement constitue une difficulté réelle au développement des activités touristiques dans la commune de Nyanon. En réalité il n'existe pas d'hôtels ni d'auberges enregistrés auprès des services compétentes. Cependant on retrouve des chambres qui tiennent lieu des auberges dans trois localités à savoir deux à Nyanon et l'autre à Nyasseng. Ces chambres sont aménagées non loin des débits de boissons et peu confortable pour un repos paisible pour le client potentiel. A l'heure actuelle, il n'existe pas encore de projet de construction d'une auberge mieux encore d'un hôtel. Les fonctionnaires qui travaillent dans la zone louent des locaux aménagés pour la circonstance.

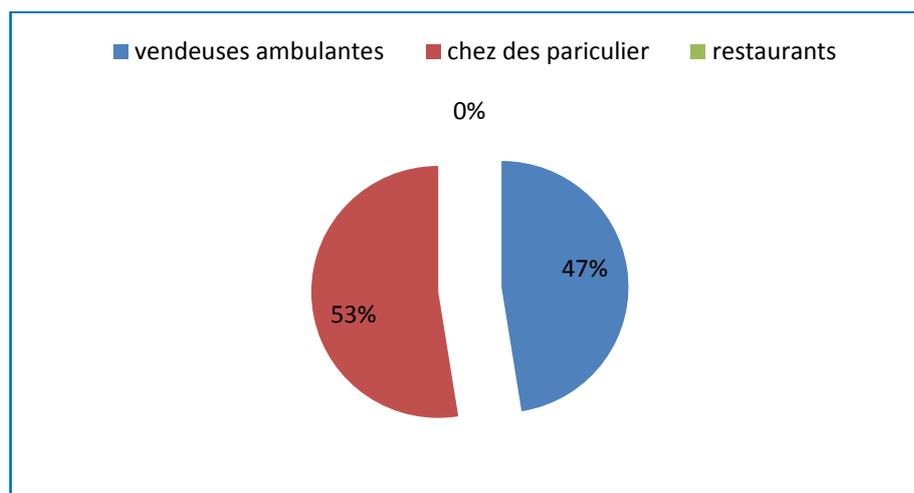
#### **4.1.3.4. Absence des établissements de restauration**

Les structures de restauration fonctionnant de façon permanente sont inexistantes même dans l'informel. Quelques vendeuses ambulantes permettent toutefois d'approvisionner les populations dans leurs ménages ou dans les bars en les proposant de la nourriture déjà prête à consommer. La restauration de rue est pratiquée dans certains carrefours au lieu de l'attente des véhicules de transport. Les enquêtes menées auprès des ménages nous ont

---

<sup>11</sup> Terme régulièrement utilisé pour désigner les véhicules qui assurent le transport clandestin.

permis de collecter les informations relatives sur les lieux de restauration de leurs visiteurs comme l'indique le graphique ci-dessous.



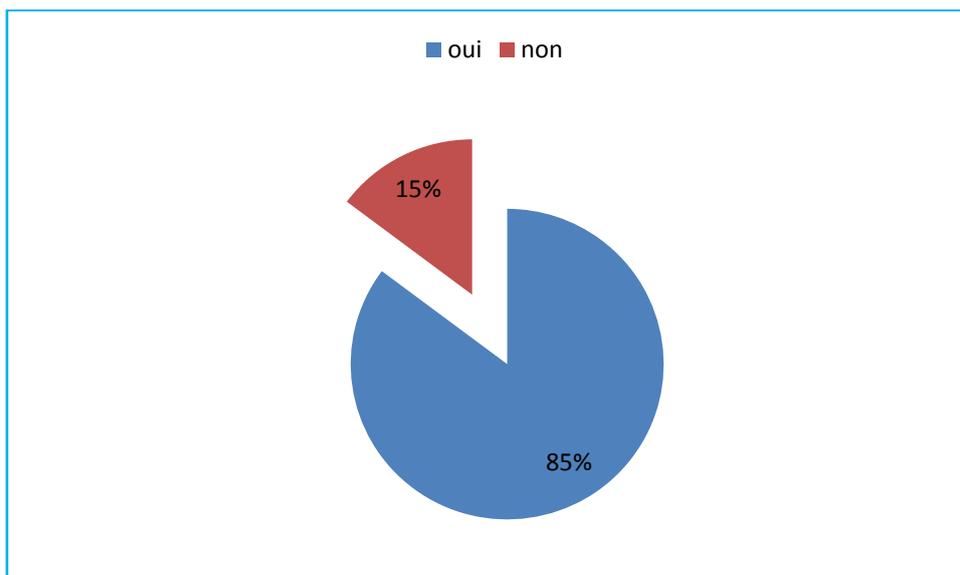
**Figure 12.**répartition des lieux de restaurations des visiteurs d'après les chefs de ménage.

Source : enquêtes de terrain (2016)

*D'après les informations recueillies auprès des chefs de ménages, la plupart des visiteurs qui arrivent dans leurs villages se débrouillent à consommer ce qu'ils trouvent dans leur ménages sinon ils font recours aux vendeuses ambulantes.*

#### **4.1.3.5. L'ignorance ou le manque d'intérêt vis-à-vis de l'activité touristique**

En raison de la prédominance de l'agriculture dans la commune de Nyanon la population à majorité agricole consacre moins de temps pour les activités de loisir. La situation est d'autant plus grave en raison de l'absence d'une politique de promotion du tourisme intérieure la population n'est pas assez impliquée dans les activités de loisir.



**Figure 13. quelques avis recueillis sur l'intérêt de la population sur l'activité touristique**

Source : enquêtes de terrain (2016)

Des avis recueillis sur l'intérêt de la population sur l'activité touristique, seulement 15% de la population serait favorable à la pratique du tourisme le reste soit 85% de la population n'y trouve aucune importance sur l'activité.

En somme, de tous les obstacles liés au développement du tourisme dans l'arrondissement de Nyanon, l'enclavement constitue une difficulté majeure. Un adage dit : « là où la route passe, le développement suit ». Pour que les populations soient motivées à exercer une activité, il leur faut des moyens d'accompagnement, l'enclavement entraîne l'exode rural massif. Les jeunes cherchent d'avantage à se rendre là où les conditions de vie leur semblent meilleures. Cet exode rural a des répercussions graves sur les productions agricoles avec un abandon progressif des parcelles cultivables.

## **TROISIEME PARTIE : PRESENTATION, CRITIQUE DES RESULTATS ET RECOMMANDATIONS**

Dans cette partie, il sera question pour de montrer les différents résultats de notre étude, de leurs critiques ainsi que des recommandations.

## **CHAPITRE V : LES ACTEURS ET LEURS STRATEGIES POUR FAIRE DU TOURISME UN PILIER DE DEVELOPPEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE NYANON.**

Tout territoire est un espace naturel qui est appelé à être mis en tourisme ; ceci consiste à mettre en valeur les richesses naturelles pour obtenir des produits touristiques. Lorsqu'un espace naturel a bénéficié d'un aménagement, cet espace devient un instigateur du développement. Ainsi une forêt n'ayant pas encore subi une exploitation, est une richesse naturelle donc une potentialité qui peut faire l'objet des sites écotouristiques, transformant ainsi cette forêt en un espace touristique : cela s'appelle l'ingénierie de mise en tourisme.

Cette ingénierie de mise en tourisme s'appelle aussi aménagement touristique. Après avoir fait l'inventaire des ressources ou richesses de Nyanon, il est question maintenant de les mettre en valeur. Si le Cameroun veut développer le secteur du tourisme, il doit s'adosser à l'épanouissement qui partira des collectivités territoriales décentralisées (CTD). La loi du 04 avril 1998 relative à l'activité touristique, définit et organise le ladite activité au Cameroun, certes les CTD ignorent encore aujourd'hui le potentiel touristique qu'elles regorgent. D'après la dite loi<sup>12</sup>, « *est considérée comme activité touristique, toute activité commerciale qui concourt à la fourniture des prestations d'hébergement, de restauration et /ou à la satisfaction des besoins des personnes qui voyagent pour leur agrément, ou pour des motifs professionnels, ou qui a pour finalité un motif à caractère touristique notamment : l'organisation des voyages et des séjours ; la construction, l'extension, la transformation ou l'exploitation d'un établissement de tourisme ; l'aménagement, l'exploitation ou la protection d'un site touristique* ». Cette loi requiert aux collectivités territoriales décentralisées de promouvoir l'activité touristique dans leur politique sectorielle.

Pour ce qui des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon de quels types d'aménagement s'agit-il ici ? Quels impacts cet aménagement touristique pourrait-il avoir sur le développement de la commune de Nyanon ?

### **5.1. La promotion institutionnelle**

Elle relève de la compétence de l'Etat. Les Administrations, en plus des missions de services publics ; s'occupe de l'encadrement et de la promotion institutionnelle. Au

---

<sup>12</sup> Loi No 98/ 006 du 04 avril 1998 relative à l'activité touristique.

Cameroun, plusieurs institutions interviennent directement ou indirectement pour le développement du tourisme.

### **5.2. Le ministère du tourisme.**

D'après le décret n° 2012/291 du 21 juin 2012 portant organisation du ministère du tourisme et des loisirs, le ministre du tourisme et des loisirs est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine du tourisme et des loisirs. A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et des stratégies et des plans de développement du tourisme et des loisirs
- la promotion du tourisme intérieur en relation avec les administrations concernées
- l'inventaire et de la mise en valeur des sites touristiques.
- l'inventaire et la mise en valeur des parcs des parcs d'attractions et des parcs de loisirs entre autre.

Dans son programme d'action de valorisation des sites touristiques pour l'exercice budgétaire 2016, le ministère du tourisme et des loisirs a consacré un montant de 20 000 000 FCFA (vingt millions de francs FCFA) pour la mise en valeur du site touristique de la grotte de Ngock-Lituba pour la construction des escaliers d'accès + garde de corps. Cette actions constitue un tournant décisif de la volonté de l'Etat de mettre véritablement en tourisme ce que les autorité religieuses avaient autrefois consacré exclusivement pour le pèlerinage religieux.

### **5.3. Le ministère des arts et la culture**

Il procède à l'inventaire des principales activités culturelles et assure la promotion de la culture nationale. L'arrondissement de Nyanon a eu le privilège d'être la première localité à être choisie pour l'inventaire du patrimoine culturel du Cameroun connu en ce début d'année plus précisément le 27 février 2016 la visite du ministre de la culture dans le programme national de recensement du patrimoine culturel national. Pour l'exercice budgétaire de l'année 2016, la commune de Nyanon a bénéficié en ce qui concerne le compte du ministère de la culture d'un appui à la réhabilitation de la chefferie de 2ème degré du canton Basso d'un montant de 2 000 000 FCFA (deux million de francs CFA) ce qui constitue une avancée significative dans la mise en valeur du patrimoine culturel du Canton Basso et pour la culture de la commune de Nyanon en général.



**Photo 13. ascension de la grotte de Ngock Lituba en présence du ministre de la culture.**

Le 27 février 2016, le ministre de la culture, le professeur Narcisse Mouelle Kombi en compagnie des autres autorités administratives à l'instar du préfet de la Sanaga Maritime et religieuse notamment Mgr Dieudonné Bogmis fils du terroir a procédé au début de l'inventaire du patrimoine culturel national en commençant par la région du littoral et plus précisément la commune de Nyanon.

### **5.1. Acteurs et stratégie de l'aménagement des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon**

Pour valoriser les sites touristiques, il faudrait qu'un certain type d'aménagement soit effectif : il s'agit entre autre l'hébergement, la restauration, le loisir le loisir bien plus il est question de l'élaboration des stratégies et des plans de développement du tourisme et de loisir, de la promotion du tourisme intérieure, le développement d'un tourisme durable, économiquement rentable et écologiquement compatible etc. Il faut donc qu'il y ait une synergie des différents acteurs ; on pourra citer entre autre les acteurs du secteur public, ceux du secteur privé, du partenariat entre les différentes CTD, de la société civile et des populations.

### **5.1.1 Les acteurs du secteur public**

Le Ministère du Tourisme assure les missions de conception de la stratégie et des plans de développement du tourisme, de coordination des actions, de suivi et d'évaluation de leur mise en œuvre sur le terrain. Il procède également à la mise en œuvre directe de certaines actions spécialisées, surtout dans les domaines de la promotion du tourisme, de l'aménagement et de la viabilisation des sites touristiques.

### **5.1.2 Les acteurs du secteur privé**

Les établissements d'hébergement, les établissements de restauration, les restaurations de loisir et les agences de voyages relevant du secteur privé, jouent un rôle primordial dans le développement du secteur tourisme, d'où la nécessité de suivre leurs activités, de créer une banque de données sur ces acteurs du secteur privé et mettre en place un cadre partenarial public / privé. L'Etat doit prendre toutes les mesures visant à faciliter le développement du secteur privé. Dans son plan de développement communal, la commune de Nyanon envisage encourager les établissements d'hébergement sur des sites à forts potentialités touristiques tels que les berges sur la Sanaga et la grotte de Ngock Lituba.

Dans la commune d'arrondissement de Nyanon, on note la présence de deux opérateurs privés de la téléphonie mobile à savoir MTN et Orange qui permettent de connecter cette localité avec le monde extérieur grâce aux services de communication par téléphone et par internet. Il est plus facile aujourd'hui aux populations vivant à Nyanon de s'informer sur le prix des produits agricoles FOB à Douala et le prix d'achat minimum par les exportateurs.

### **5.1.3 La société civile**

Il s'agit ici de l'apport des organisations non gouvernemental (ONG) et les associations en vue de la promotion d'une culture touristique. Elles interviennent aussi dans le développement du secteur à travers les associations des guides de tourisme, restaurateurs, agences de voyages et hôteliers. C'est l'occasion ici pour les autorités de la commune d'intéresser les investisseurs dans le secteur des transports, de restauration, d'hébergement entre autre.

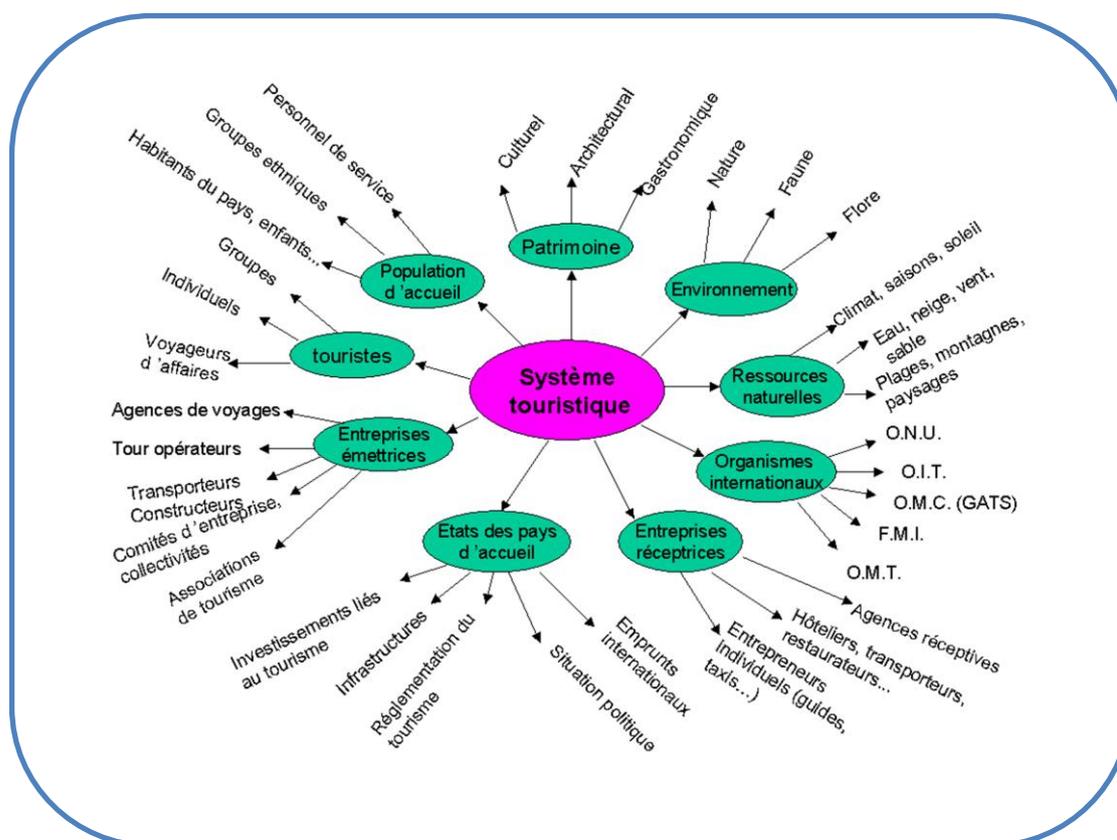
### **5.1.4. Les populations**

Elles doivent être impliquées dans l'activité touristique. C'est d'ailleurs le maillon essentiel de la chaine touristique. Les communautés locales sont dépositaires d'un savoir traditionnel étendu et d'une richesse culturelle qui ne sont pas souvent exploités de façon optimale.

### 5.1.5. La synergie de tous les acteurs de la chaîne touristique.

La promotion et le développement du tourisme nécessite la collaboration de tous les acteurs pouvant apporter leur contribution à son élévation. Le tourisme est un objet très complexe potentiellement doté d'effets positifs (contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations, la promotion de la culture d'une région d'une nation, etc.) et négatifs (détérioration de l'environnement, abus sur des mineurs etc.).

Plusieurs composantes interviennent dans le système touristique parmi celles-ci on peut citer la culture, la société, les professionnels, les artisans, le patrimoine naturel et culturel, les politiques des décideurs et les acteurs locaux, les voyageurs ou touristes. Ces composantes sont interdépendantes et les interactions entre elles sont complexes.



Source : <http://elalaoui.free.fr/parttwochaptertwo.html>

**Figure 14. Le système touristique.**

*La mise en tourisme d'un territoire naît dans un contexte sur un territoire sur la motivation de plusieurs acteurs dont les apports ne sont en aucun cas négligeables.*

## **5.2 : L'impact de l'aménagement des sites touristiques dans le processus de développement de Nyanon.**

L'aménagement des sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon aura une emprise significative sur le plan socioéconomique, culturelle et environnemental de l'arrondissement de Nyanon.

### **5.2.1 Sur le plan socioéconomique**

L'aménagement des sites touristiques va entraîner un foisonnement des activités économiques qui auront à coup sûr un impact sur la vie des populations. L'aménagement des voies de communications va provoquer une certaine motivation auprès des jeunes à se lancer d'avantage à l'agriculture puisque l'écoulement des produits agricoles sera aisé tant dans le marché local qu'à l'extérieur. L'activité de transport va croître grâce à la création des emplois nouveaux

#### 5.2.2 : sur le plan culturel

L'on assistera à la promotion de la culture, notamment celle des peuples Bassa, Mpo'o et Bati ainsi que les assimilés. Bref l'on assistera à la promotion du patrimoine culturel des peuples et la culture des populations autochtones ainsi que leur mode de vie et leur croyance.

## **CHAPITRE VI : VERIFICATION DES HYPOTHESES, CRITIQUES DES RESULTATS ET SUGGESTIONS.**

Au terme de tout travail scientifique, il est important de faire un bilan critique afin de dégager des éléments importants qui vont permettre d'améliorer les recherches futures. En effet, nous relevons des manquements pendant la réalisation de ce travail qui pourraient avoir un impact sur les résultats obtenus.

### **6.1. Vérification des résultats**

Elle fait état de la vérification des hypothèses et de la présentation des limites de notre travail.

#### **6.1.1. Vérification des hypothèses**

Notre travail s'est articulé autour d'une hypothèse centrale suivante :

L'accessibilité et la valorisation des sites touristiques est un facteur majeur du développement de Nyanon. Autour de cette hypothèse principale gravitent trois hypothèses spécifiques que nous nous donnons de vérifier.

- L'attractivité touristique de Nyanon est liée à la diversité des sites touristiques.

Nous pouvons dire que cette hypothèse a été partiellement vérifiée car les résultats de notre travail nous ont conduits à conclure que malgré la diversité du paysage floristique et des espèces fauniques qu'on y rencontre, il s'en est suivi au fil des années une détérioration conséquente de la biodiversité qui est le résultat d'un braconnage excessif et d'un boom démographique sans précédent qui exercent une pression sur l'environnement. Toutefois les aspects attractifs de l'orographie et de l'hydrographie demeurent. A ceci s'ajoutent la culture de la commune de Nyanon qui comme les autres cultures du monde a des spécificités qui font l'objet de multiples curiosités.

- L'enclavement est un obstacle majeur à l'accessibilité et à la valorisation sites touristiques de l'arrondissement de Nyanon.

A la différence de la première hypothèse spécifique, la deuxième hypothèse se vérifie à 90% d'après nos travaux de terrain. En réalité l'arrondissement de Nyanon est pourvu d'un énorme potentiel touristique mais qui ne peut être connu, inventorié ou mis en valeur en raison de l'enclavement. De même toute activité ayant un rapport direct avec l'activité touristique se confronte en premier lieu à la difficulté d'accès, donc à l'enclavement. Il existe certes d'autres entraves, mais en les hiérarchisant, on retrouve en premier lieu la difficulté d'accès. Toutefois, on s'interrogerait sur la manière à laquelle on accède aux lieux et pratiques touristiques ? Non pas au sens des moyens de transport ou des infrastructures de communication, mais dans le sens d'une acquisition des compétences permettant de se

déplacer, d'expérimenter les lieux différents. Ce qui pose directement le problème de médiation : qu'est ce qui nous permet d'avoir accès aux lieux / pratiques touristiques ?

Pour comprendre les pratiques touristiques, il est important de les insérer dans les histoires touristiques individuelles qui prennent leur source dans l'enfance. Car un proverbe africain dit : « si tu n'as pas étudié, voyages ». On conclut donc ici que l'accessibilité à elle seule ne peut constituer un frein au développement du tourisme ; car le vrai touriste c'est un découvreur une personne qui n'a pas des risques et donc l'enclavement pour le touriste est un défis à relever. C'est ce qui justifie le développement des activités sportives tels que l'alpinisme, le trekking, de ski, etc.

- Le développement de l'arrondissement de Nyanon repose sur son désenclavement et l'aménagement des sites touristiques.

Le désenclavement de toute localité entraîne un foisonnement des activités et par conséquent constitue une source de développement. L'aménagement et le désenclavement portent en eux-mêmes des germes de développement. Un adage dit : « là où la route passe le développement suit ». Si cela se vérifie d'une part ; l'aménagement des sites touristiques de Nyanon ne peut booster un développement que si les populations de Nyanon s'imprègnent d'une véritable culture touristique. Dès lors, on admet que tout désenclavement entraîne une diversification des activités dans tous les domaines et entraîne une attraction des investisseurs et des populations. Cette hypothèse ne se vérifie car la population attend des actes d'une telle envergure afin de mieux se sentir concerner dans le processus de développement.

### **6.1.2. Les insuffisances sur la méthodologie utilisée**

S'il est vrai que toute science a une méthodologie qui fait son identité, il n'en demeure pas moins que différentes approches des problèmes peuvent présenter des insuffisances.

### **6.1.3. La collecte des données**

Bien que permettant de faire une étude scientifique du phénomène, les données que nous avons collectées présentent quelque peu des insuffisances qui ne peuvent pas en réalité refléter le problème étudié. Même si nous avons très souvent procédé à chaque fois à la vérification des données collectées, il ne peut s'échapper des biais par des informations mal fournies ou volontairement biaisées par le sujet enquêté.

- Au niveau de l'échantillonnage

Pour une meilleure représentativité de toutes les localités de notre zone d'étude nous avons procédé un échantillonnage probabiliste qui nous a permis de déterminer le nombre de sujet à enquêter. Cependant plusieurs aléas nous ont contraints à ne pas atteindre l'effectivité de notre travail. D'abord la disponibilité des sujets à enquêter : notre enquête était basée sur un nombre de pas à compter pour éviter les similitudes dans les réponses ; certains ménages étaient totalement absent retardant ainsi l'évolution de la collecte des données. La distance

entre les différentes localités et les moyens pour y accéder ainsi que le coût du transport ont été entre autre des facteurs limitant.

➤ La source des données

Les données officielles sur la population de notre zone d'étude sont une projection du 3<sup>e</sup> recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) effectué en 2005 or la population étant dynamique, nous avons éprouvé des difficultés entre les données sources et la réalité du terrain ce qui, à notre avis peut être préjudiciable au résultat du travail que nous avons produit.

#### **6.1.4. Les contraintes matérielle et financières**

Comme le révèle notre sujet d'étude, notre travail n'a pas été exempt des difficultés financières, mais aussi matérielle. Nous nous sommes d'abord confrontés aux difficultés matérielles pendant notre descente sur le terrain pour nos différents déplacements nous étions parfois contraints d'emprunter une même moto à trois par parcourir des localités très difficiles d'accès. Du fait de l'impossibilité de la moto de gravir les collines avec une surcharges nous avons passé une grande partie de notre descente de terrain à parcourir de très longues distances à pied ce qui nous épuisait avant la fin de la journée et parfois nous n'atteignons pas toujours les objectifs de la journée.

Nos difficultés financières sont indissociables aux difficultés matérielles parce qu'elles sont étroitement liées.

### **6.2. LES RECOMMANDATIONS :**

A l'analyse de notre thème d'étude accessibilité et développement du tourisme, il ressort l'arrondissement de Nyanon dispose de plusieurs potentialités touristiques mais qui ne peuvent être mises en valeur à cause de l'enclavement. Nous avons pu identifier deux types d'obstacles : les obstacles d'ordre institutionnel et les obstacles d'ordre naturel. Ainsi pour développer l'activité touristique de Nyanon, nous avons proposé un modèle de tourisme qui profite à toutes les couches de la population ; ce type de tourisme nous l'avons nommé tourisme communautaire.

#### **6.2.1. Un exemple à imiter pour valoriser le patrimoine naturel et culturel : le tourisme communautaire**

Le tourisme rural, ou tourisme communautaire serait une solution au problème de développement du tourisme à Nyanon. C'est un modèle de tourisme qui s'organise lentement dans les campagnes camerounaises. Il constitue un atout indéniable pour les populations rurales d'hôte. Dans cette forme de tourisme ce sont les populations locales qui gèrent l'accueil des visiteurs participant ainsi physiquement aux activités touristiques qui se déploient sur leurs terres. Les visiteurs quant à eux constituent des acteurs susceptibles de participer pleinement à la vie des populations d'accueil. Le bénéfice d'une telle rencontre est réciproque ; les deux parties s'enrichissent culturellement parlant. C'est une relation donnant-donnant. Ce tourisme participe ainsi à la mise en valeur du patrimoine culturel immatériel, à la gestion durable des ressources et enfin, à la redistribution équitable des

revenus aux acteurs locaux. Il constitue ainsi une solution pour lutter contre l'exode rural des jeunes, une alternative aux activités agricoles dont à un travail rémunérateur, complémentaire, pour les familles. Le défi ici est que les familles à Nyanon sont dans la grande majorité sont illettrées, parfois analphabètes et dont on doit les intégrer dans l'activité touristique pour qu'elle soit bénéfique pour elles. Le tourisme communautaire apparaît alors comme un antidote pour lutter l'extrême pauvreté telle que le préconise les Objectifs du millénaire pour le développement.

En s'appuyant sur le modèle de développement de tourisme communautaire dans deux villages témoins, on comprend que le tourisme peut se développer à Nyanon à partir des autorités locales. Le cas des villages Ntsingbeu et d'Ako'okas respectivement dans la région de l'Ouest Cameroun et celle du Sud. A Ntsingbeu par exemple, à l'exclusion de la chefferie traditionnelle, il n'y a pas d'autres sites à visiter. Toutefois, il est possible d'admirer entre autres patrimoines : les danses traditionnelles (*Afêh, Assamba, Azeung, Esi'ih*) très codifiées en termes de musique, costume, chorégraphie ; les associations et les sociétés secrètes (*Aka'ah, Ala'ah Kem, F'wou-Ka'h, Kouh-Ngang, le pâh-la'a, Lefem, Letouh', Meka'ah, Mendzong, Ndekoum*) dont les pratiques rituelles et occultes ne sont pas révélées aux personnes non initiées et, l'artisanat, d'une part, et de découvrir la vie quotidienne des populations, d'autre part.

A Ako'okas, le seul attrait touristique est le massif montagneux Ako'akas dont la particule Ako signifie rocher. Ce massif est le seul attrait touristique de la zone.

### **6.2.2. Les autres recommandations**

#### ❖ Au niveau de l'Etat :

Les pouvoirs publics devraient encourager les initiatives des organes locaux en les accordant des financements ; le gouvernement devrait organiser des colonies de vacances

Création d'un centre de tourisme

Adduction en eau potable

Intensifier le programme d'électrification rurale afin d'assurer un taux de couverture optimale

#### ❖ Au niveau local

Pour développer le tourisme communautaire à Nyanon, les autorités locales doivent adopter un certain nombre de résolutions :

- Former les villageois à l'accueil, pour accueillir au moins des visiteurs, en construisant des bungalows
- Aménager les chutes et les berges de la Sanaga,
- Organiser des excursions à partir de certaines stations pilotes comme Yaoundé, Boumnyebel, Pouma, Bafia,

- Faire des investissements sommaires par les locaux (organiser régulièrement les championnats de vacances, les colonies de vacances).
- L'appui aux associations des parents et élèves afin de relever le niveau d'instruction dans les villages encore beaucoup plus enclavés
- Créer les associations qui vont prendre en charge les visiteurs
- Pratiquer l'hébergement chez l'habitant

## Conclusion générale

Les pratiques touristiques se déploient dans et avec les lieux, et leur place est plus importante que dans d'autres types de pratiques, puisqu'on change nécessairement de lieu pour être touriste. Mais comment accède-t-on aux lieux touristiques et aux pratiques touristiques ? Une telle réflexion a porté notre attention sur l'accessibilité et le développement du tourisme à Nyanon. Elle a permis de montrer l'importance de l'accessibilité aux sites touristiques dans le processus du développement du tourisme à Nyanon. Pour y parvenir, notre problématique s'est articulée autour de trois questions spécifiques :

- Quelles sont les bases de l'attractivité touristiques de l'arrondissement de Nyanon ?
- Quelles sont les obstacles à l'accessibilité des sites touristiques de Nyanon ?
- Quelles stratégies adoptées pour valoriser le potentiel touristique de l'arrondissement de Nyanon ?

Sur la base d'une méthode hypothético-déductive et empirique, nous avons collecté et analysé les données qui nous ont permis d'aboutir à des résultats suivants :

L'arrondissement de Nyanon dispose d'un potentiel touristique ainsi qu'un patrimoine diversifié pouvant faire de cette région du pays une destination touristique. Cependant, il ne s'est pas encore développé jusqu'à présent une véritable culture touristique dans l'arrondissement de Nyanon, par conséquent l'enclavement n'est qu'une cause conjoncturelle qui affecte le développement du tourisme. Toutefois on note les efforts du gouvernement qui a une tendance à vouloir renverser cette situation, notamment en procédant par les actes concrets. Ainsi la rentrée culturelle 2016 a commencé par l'inventaire du patrimoine culturel du Cameroun et l'arrondissement de Nyanon grâce à la grotte de Ngock Lituba a eu le privilège d'être la localité par laquelle cet exercice devait commencer. En plus, le ministère du tourisme a consacré pour le budget, 2016 un montant de 20.000.000 FCFA (vingt millions f CFA) pour le début d'aménagement de la grotte de Ngock Lituba parallèlement, le ministère de la culture a consacré 2 000.000 FCFA (deux million FCFA) pour la réhabilitation de la chefferie de 2<sup>e</sup> degré du canton Basso'o c'est dire qu'une nouvelle base est en train d'être établie. Ces efforts n'ont pas encore eu des marques significatives sur le territoire. Les perspectives de cette étude visent donc une incitation à la promotion de l'activité touristique dans l'arrondissement de Nyanon. Les populations locales elles-mêmes devraient donc s'impliquer dans cette culture en pratiquant le tourisme communautaire en vue d'apporter un début de solution à leur problème.

# BIBLIOGRAPHIE

- 1- BENKO G., 2001. *Lexique de géographie économique*, Armand Colin, 95p.
- 2- BOYER M., 2013. *Histoire et sociologie du tourisme*, L'Harmattan, Paris, 301p.
- 3- DANET H. (Dir), (2009) *Le travail scientifique : repères méthodologiques* L'harmattan, UCAC Yaoundé. 60p
- 4- Debric, Steck, 2001. « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest » ; in *L'espace géographique 1 tome 30* PP 26-36
- 5- Defert, 1966. *La localisation touristique : Problèmes théoriques et pratiques*. Edition Gurten, Bern, Switzerland. 263P
- 6- DINÉTY, PROUST, 1996. *Géographie du tourisme*, Editions BPI, Paris, 143p.
- 7- DUGAST, 1949. « Inventaire ethnique du Sud-Cameroun », in *mémoire de LIFAN, Centre du Cameroun*, p.36
- 8- DUPONT, 2002. *Contribution à l'étude des dimensions économiques du tourisme et des voyages*, L'Harmattan, Paris, 619p.
- 9- EBOUMBOU, 2010. « La problématique du développement de l'industrie touristique au Cameroun : l'impact du secteur de la restauration dans l'économie », in *Revue de Géographie du Cameroun*, Vol 3 25P
- 10- ESSONO, 2000. *Le tourisme au Cameroun : région et pôles de développement*, Imprimerie St Paul, Yaoundé, 259p.
- 11- HANDY, NIEMEIER, 1997. "Measuring accessibility: an exploration of issues and alternatives", *Environment and Planning A*29: 1175-1194
- 12- HARZO, 1998. *Mobilité des populations en difficultés : connaissance des besoins et réponses nouvelles*, Document de synthèse, Paris, DIV, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 72p.
- 13- HOUÉE, 1996. *Les politiques de développement rural*, 2<sup>ème</sup> édition, INRA/Economica, p.213
- 14- KAMDEM, TCHINDJANG, 2011. *Repenser la promotion du tourisme au Cameroun : approche pour une redynamisation stratégique*, IRESMA-KARTHALA, 360p.
- 15- LECLER, 2008. « Une histoire du tourisme. D'un luxe de richesses à un loisir de masse », in *Alternatives économiques* N° 271- de juillet 2008
- 16- LOUBET DEL BAYLE, 2000. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, L'Harmattan, 272p.
- 17- LOZATO-GIOTART, 1989. *Géographie du tourisme : de l'espace regardé à l'espace consommé*, Masson, Paris, 237p.
- 18- MAINET, 1979. *Les aspects géographiques du tourisme au Cameroun*, Thèse de Doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, Université de Bordeaux III, 436p.
- 19- MEBADA MEBADA, 2002. *Etude sur les sources et les stratégies de croissance pour la réduction de la pauvreté au Cameroun : Le tourisme au Cameroun : atouts compétitifs, contraintes et politiques de développement*,
- 20- MESPLIER, BLOC-DURAFFOUR, 2005. *Le tourisme dans le monde*, 6<sup>e</sup> éd., Bréal, 335p.
- 21- NDIP, 2001. *Tourism resources and their development in Fako Division South West province*, Cameroon. University of Yaoundé1 97p.
- 22- NDOCK NDOCK G., 2013. *Métropolisation de Yaoundé et développement des villes satellites. Cas de Soa*, Thèse de Doctorat PhD, Université de Yaoundé I, 445p.

- 23- PECH, REGNAULD, 1992. *Géographie Physique*, Presses universitaires de France, Paris, 433p.
- 24- PEK J. L., 2001. *Libéralisation de la filière cacao au Cameroun : Essai de bilan d'une mesure de crise dans la région de Nyanon (Département de la Sanaga-Maritime)*, Université de Yaoundé I, 103p.
- 25- PITTE J.R. 1983. *Histoire du paysage Français*. Paris, Editions Tallandier, Tome I, 386p.
- 26- Snafou (Ed), (2002) *Tourisme Lieux communs 1* Equipe MIT Belin 315 P
- 27- TCHINDJANG, KENGNE, 2003. « Le Cameroun: un pays aux potentialités touristiques sous-exploitées », in *Institudos socio-Ambientais/Geographia*.Vol.23- N°1-Jan. /Jun. 2003, 23p.
- 28- TSALA NDAMDA, 2008. *Evaluation du tourisme et de l'écotourisme au parc national de WAZA de la création à nos jours*, Université de Yaoundé I, 142 p.
- 29- VALÉRIE, 1973. *Contribution à l'étude des sols du Centre-Sud Cameroun, types et différenciation morphologique et pédologique sous climat subéquatorial*.

#### Autres documents

1. Afrique Magazine, N° 351-352, décembre 2014-janvier 2015, 53p.
2. Cameroon Tribune du 22 juin 2012
3. CHAPELON L., [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)
4. Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, 2003
5. FISHER, 1968. <http://www.fao.org/docrep/003/x6831f/X6831f14.htm>
6. GESLER, 1984. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)
7. Institut National de la Statistique, Présentation des premiers résultats de la quatrième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM 4), 2014
8. Loi n° 98/006 du 4 avr.1998 relative à l'activité touristique au Cameroun.
9. Ministère du Tourisme, 2005. *Stratégie sectorielle de développement du tourisme au Cameroun*, 374 p.
10. Ngog-Lituba Infos No 0001 du 15 avril 2016
11. PARKER Khan, 1988. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)
12. Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2005
13. République du Cameroun, 2009. *Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi. Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2020*, 174 p.
14. SEEDOU Mukthar Sonko, *Le tourisme rural et la réduction de la pauvreté. Economies and finances*. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2013, 249p., <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00965268>
15. SMALL, WITHERICK, 1986. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)
16. SOFITOUL S.A Charmes et couleurs du Cameroun ; édition 2013